S. Maxime, évêque et confesseur.

NUAGEUX ET FROID

Minimum 10
Maximum 25

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLII — No 276 — MONTREAL, MARDI, 27 NOVEMBRE 1951 — Sept sous le numéro

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."

Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada

EN COREE

Les négociateurs connaissent de nouvelles difficultés

Les communistes ne veulent pas encore garantir libre accès à tout leur territoire pour les équipes de surveillance — Plan rouge trouvé plutôt faible — Le régime de Pousan reste méfiant — Combats presque arrêtés sur terre

Munsan, Corée, 27. (P.A.) — Les négociateurs de l'armistice ont signé aujourd'hui un accord sur la ligne de cessation des hostilités en Corée; mais ils se sont immédiatement heurtés à deux divergences vitales quant à la surveillance de l'armistice en Corée.

Les délégués des Nations Unies ont insisté sur:

1. L'inspection mixte par des équipes communistes et alliées ayant "libre accès à toutes les régions de la Corée".

2. Des garanties contre tout renforcement militaire d'un côté comme de l'autre.

Aucun de ces deux points n'a été inclus dans le plan suggéré par les communistes, qui n'ont jamais permis aux étrangers d'entrer en Corée rouge.

Les deux plans s'accordent généralement sur quatre points: 1) le feu cessera quand l'armistice aura été signé; 2) une commission mixte fera observer la trêve; 3) toutes les forces armées évacueront la zone-tampon et le territoire ennemi après la signature de l'armistice; 4) les troupes se tiendront à l'écart de la zone-tampon.

La conférence, qui s'est ouverte dans un paysage de Noël enveloppant Panmunjom, a débuté par une série d'accords sur une ligne de démarcation provisoire. Ces accords ont été signés d'abord par les officiers d'état-major qui ont tracé la ligne sur une carte mesurant 14 pieds de longueur, puis par les sous-comités de négociation, et finalement par les délégations d'armistice.

Les délégations de cinq membres étaient au complet; tous étaient en uniforme d'apparât à l'exception de deux généraux chinois mal vêtus.

Les équipes de négociateurs ont aussi approuvé un accord sur la zone-tampon, accord faisant de la ligne provisoire la ligne d'un cessez-le-feu définitif si un accord d'armistice complet est signé d'ici trente jours.

Cet accord ne met pas fin aux hostilités. On devra d'abord s'entendre sur trois autres articles: l'observance et la surveillance de la trêve, l'échange des prisonniers et les recommandations aux gouvernements.

Le vice-amiral Turner Joy, chef de la délégation des Nations Unies, a fait l'exposé du plan allié en sept points après avoir entendu les communistes faire leurs suggestions.

L'amiral Joy a tenté d'accélérer le règlement des trois articles en suspens en suggérant que chaque camp commence dès maintenant à compiler les données nécessaires en vue de l'échange des prisonniers.

Les communistes n'ont pas répondu à cette suggestion et les négociateurs se sont attaqués à la question de la surveillance de la trêve.

Le lieut.-général nord-coréen Nam-Il a exposé les vues communistes.

Un communiqué du commandement des Nations Unies décrit le plan communiste en cinq points comme une "série de suggestions" en vue de "gestes détaillés à poser plus tard plutôt qu'une manière basique d'envisager la question".

Ensuite Turner a exposé le plan détaillé en sept points des Nations Unies.

Le brigadier général William Nuckols, parlant au nom du commandement des Nations Unies, déclare que le plan communiste lui a semblé traiter seulement de "détails administratifs secondaires".

Durant la réunion des négociateurs, la radio communiste et alliée réclamait pour chaque camp une victoire dans cet accord. Chaque camp accusait également l'autre d'être responsable de retards.

Les communistes ont demandé l'ajournement de la séance jusqu'à 11 heures a.m., mercredi (9 heures p.m., mardi, h.n.e.) afin d'étudier le plan des Nations Unies.

* * *

Pousan, Corée du Sud, 27 (Reuters). — Pyun Yung Tao, ministre des affaires étrangères de la Corée du Sud, a dit aujourd'hui que son gouvernement n'a nullement l'intention d'accepter la présente ligne de cessation des hostilités comme frontière permanente entre la Corée du Nord et la Corée du Sud.

Il a ajouté qu'avant de rendre la liberté à ses prisonniers nord-coréens, le gouvernement de la Corée du Sud exigera le retour de 4,616 civils éminents que les communistes ont "enlevés" durant leur offensive vers le sud l'an dernier.

Pyun Yung Tao a précisé que ces civils enlevés comprennent 27 membres du Parlement et 326 femmes.

* * *

Séoul, Corée, 27 (P.A.) — La guerre aérienne a repris avec violence dans le nord-ouest de la Corée. Quatre avions communistes Mig-15 et un Shooting Star F-80 américain ont été descendus aujourd'hui au cours de deux engagements.

Le communiqué de la cinquième force aérienne américaine ajoute que deux Migs ont été avariés mardi.

Aujourd'hui, les pilotes alliés ont détruit ou endommagé huit locomotives et 45 wagons en plein jour.

Les sorties de l'aviation à l'appui de l'infanterie se font moins fréquentes. A midi, il n'y en avait encore eu qu'une seule.

On s'attend que les opérations aillent au ralenti sur terre, puisque advenant la signature d'un armistice, il faudrait rendre presque immédiatement tout le terrain conquis.

Sur le front occidental les communistes ont lancé des fusées. L'ennemi fêtait peut-être l'accord sur la ligne de démarcation...

L'état-major naval d'Extrême-Orient mande que les batteries côtières communistes ont touché le destroyer américain *Hyman* dans le port de Wonsan, samedi. Ce bombardement n'a pas fait de victimes du côté allié.

Le Canada obtiendra du soufre des Etats-Unis

Montréal, 27. (P.C.) — Le Canada obtiendra du soufre des Etats-Unis durant le premier trimestre de 1952 pour maintenir sa production de papier-journal, a annoncé aujourd'hui le directeur de la distribution du papier-journal canadien. On ne prévoit aucune baisse dans la production au cours de cette période.

M. R. M. Fowler, directeur de la division de la pulpe et du papier du ministère de la production de la défense, a dit dans un communiqué que les premiers six mois de 1952 surtout s'annoncent critiques pour les approvisionnements de soufre.

Des représentants canadiens et américains se sont rencontrés la semaine dernière pour tenter de remédier à cette menace de pénurie.

Le diocèse d'Ottawa endosse la campagne antialcoolique

La campagne sera lancée dans la partie québécoise du diocèse d'Ottawa, dimanche prochain, le 2 décembre — Esprit de support au gouvernement et non pas de critique

Ottawa, 27, (P.C.) — Le secrétariat de l'Action catholique du diocèse d'Ottawa a rencontré hier les comités paroissiaux des trois vicariats forains de Buckingham, Montebello et St-André-Avellin. Le but de ces réunions était de préparer les comités paroissiaux au lancement de la requête qui demandera à l'autorité civile de faire observer rigoureusement la loi des liqueurs alcooliques et d'appliquer quelques autres mesures de nature à enrayer le fléau de l'alcoolisme dans toute la province.

Dans tout le diocèse d'Ottawa, section québécoise, la requête sera lancée officiellement dimanche prochain, le 2 décembre. La même requête a commencé à circuler le 19 novembre dans toute la province ecclésiastique de Montréal; dans la province ecclésiastique de Québec, elle commencera le 2 décembre.

Précisions

Aux réunions d'hier, on a insisté sur les points suivants : la requête est lancée à la demande des archevêques et évêques de la province de Québec, qui ont pris cette décision à la suite d'études et d'enquêtes qui ont duré plus d'un an; il ne s'agit pas d'une campagne de dénigrement ni d'opposition à un parti politique, mais bien d'appui à l'autorité civile; c'est une campagne morale, dont le but est de favoriser l'application des lois dans toute la province.

On a demandé à ceux qui feront signer la requête dans toutes les familles de s'y préparer par la prière, la réception des sacrements et le sacrifice.

Ne seront invités à signer que ceux qui ont 21 ans et plus et toutes les signatures devront être personnelles.

Les demandes

Les demandes contenues dans la requête sont les suivantes :

1 — Stricte observation de tous les articles de la loi des liqueurs alcooliques;

2 — Sanction rigoureuse contre les délinquants, quels qu'ils soient;

3 — Restriction des heures où l'on peut obtenir vin ou bière aux repas le dimanche;

4 — Fermeture des grills, depuis minuit le samedi soir jusqu'à 8 heures le lundi matin;

5 — Diminution progressive du nombre des établissements licenciés.

La barbotte du 732 Vinet

On retrouve les dossiers du raid

Sensation à l'hôtel de ville — Le conseiller Lépine déclare n'être pas mêlé à l'affaire

Les employés du greffe de la Cour du recorder ont retrouvé les dossiers concernant la descente effectuée en fin de semaine dans la cave du conseiller Bruno Lépine où l'on jouait à la barbotte.

Ces dossiers étaient égarés, hier avant-midi. Cependant d'actives recherches ont permis de les retracer. En les consultant, on remarque que c'est M. Raymond Ménard, 990 de la 1ère avenue, Verdun, qui a garanti le cautionnement de $900 permettant ainsi au présumé tenancier Pierre Labrie de jouir de sa liberté jusqu'à son procès qui aura lieu vendredi. On sait que Labrie a donné comme adresse la résidence de M. Lépine : 732 rue Vinet.

D'ailleurs ce nommé Labrie serait tout simplement le fils du conseiller, qui pour la circonstance, aurait jugé bon de comparaître sous un faux nom.

Sensation à l'hôtel de ville

La nouvelle de la descente, publiée en primeur dans le *Devoir* d'hier, a créé une véritable sensation à l'hôtel de ville.

Interrogé au téléphone, le conseiller Lépine a déclaré qu'il n'était mêlé ni de près ni de loin à la barbotte en question; il a tenu à préciser que la cave du numéro 732 de la rue Vinet visitée par les policiers "constitue un logement occupé par un locataire".

M. Lépine a aussi ajouté qu'il était absent de son logement au moment du raid et que sa femme se trouvait en dehors de la ville.

* * *

M. Bruno Lépine fait partie du conseil municipal depuis plusieurs années; il y représente la catégorie des locataires et des propriétaires du district numéro 1, soit les quartiers St-Paul, St-Henri et Ste-Cunégonde.

M. Lépine exerce le métier de plombier; il réside au numéro 732 de la rue Vinet, mais a son bureau au numéro 2477 de la rue Workman.

On accroîtra les contributions aux forces du Pacte de l'Atlantique

Rome, 27 (Reuters) — Le conseil des ministres du pacte de l'Atlantique a convenu aujourd'hui d'accroître en 1952 les contributions nationales en effectifs et en armements aux forces défensives de l'Occident.

Le général Eisenhower, commandant suprême de l'Alliance Atlantique, assistait à la réunion plénière secrète au cours de laquelle le conseil a pris cette décision. M. W. Averell Harriman, régisseur de la Commission de sécurité mutuelle, et sir Edwin Plowden l'accompagnaient.

La discussion a porté, dit-on, sur la requête formulée hier par le chef d'état-major du général Eisenhower, le gén. Alfred Gruenther, à savoir que les douze puissances atlantiques parachèvent l'aménagement de leurs réseaux d'aéroports, de communications téléphoniques et autres installations indispensables aux armées que l'alliance met sur pied.

Autres projets

Par ailleurs, les Etats-Unis et la Belgique ont présenté aujourd'hui au conseil du pacte de l'Atlantique-Nord des projets dont le but est d'accélérer la formation de l'armée européenne.

Les deux motions ont été aussitôt déférées aux adjoints qui s'efforceront de les présenter au conseil sous la forme d'un plan unique demain.

Le président du conseil, M. L. B. Pearson, ministre des affaires extérieures du Canada, est d'avis que les deux projets se ressemblent fort.

Ces motions, a-t-il dit, ont pour but d'accélérer l'intégration des armées européennes et comportent une invitation à des pays qui ne sont pas membres de l'Alliance Atlantique. Il y a sans doute là une allusion à l'Allemagne occidentale.

Les forces en présence

Le quartier général des armées européennes croit, au dire de certains personnages bien renseignés, que la Russie disposerait d'environ 175 divisions de première ligne dès le début d'une guerre éventuelle, et pourrait probablement en mettre sur pied 200 à 300. Mais il ne faut pas oublier qu'une division russe n'équivaut qu'à la moitié d'une division occidentale.

On dit que le gén. Eisenhower compte disposer de 34 divisions prêtes au combat à la fin de 1952. L'armée, cette année, comprendrait six divisions américaines, sept britanniques, huit françaises, six italiennes, trois composées de Norvégiens et de Danois et quatre fournies par la Belgique, la Hollande et le Luxembourg. L'avant-garde d'une brigade canadienne est déjà rendue en Europe.

L'organisation du pacte Atlantique veut atteindre les objectifs militaires suivants: 40 divisions à la fin de l'an prochain, 60 à la fin de 1953 et 70 à la fin de 1954.

Autres événements

1. Le Gén. Dwight D. Eisenhower a reçu au petit déjeuner M. Anthony Eden, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne. Le général a sollicité le consentement de la Grande-Bretagne à la nomination d'un Américain au poste de commandant de la région de l'Atlantique-nord et à l'uniformisation des armes légères des armées de l'Alliance atlantique d'après le calibre .30.

2. Une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la défense des Trois Grands pour étudier le projet de défense du Moyen-Orient.

3. Un rapport au conseil sur la puissance militaire de la Russie et de ses satellites dans lequel on mentionne le fait que l'U.R.S.S. fournit en nombre croissant des avions à réaction Mig-15 à ses alliés.

Le Parlement étudie le bill de la Commission scolaire

M. Duplessis favorise la continuation de l'impôt sur la taxe de vente

Québec, 27 (D.N.C.) — Les deux principaux comités de l'Assemblée législative, ceux des bills privés et des bills publics, ont siégé ce matin.

Parmi les projets de loi qui ont été étudiés se trouve celui de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Le bill a été présenté par Me Jean Trudel, C.R. La Commission demande les amendements suivants à ses pouvoirs :

(A) Que la taxe de vente pour fins scolaires soit imposée pour 5 autres années; (B) Que les membres de la Commission soient nommés pour 6 ans, mais que leur terme d'office se termine par rotation. Deux membres seraient nommés pour 2 ans, 2 pour 4 ans et 2 pour 6 ans.

M. Marler, chef de l'opposition, s'est opposé à la prolongation de la taxe de vente. "Nous avons eu une taxe temporaire de 3 ans, dit-il, et voilà qu'elle est maintenant quasi permanente. Le gouvernement a établi un fonds d'éducation et c'est là qu'il devrait puiser l'argent nécessaire aux commissions scolaires."

M. Duplessis a répondu qu'autrefois les libéraux se contentaient de donner aux commissions scolaires le pouvoir d'emprunter, c'est-à-dire de creuser encore l'abîme. Nous avons racheté toutes ces dettes et nous permettons aux commissions scolaires de rétablir leurs finances. Un sou par dollar pour l'éducation, ce n'est pas trop. Le gouvernement ne peut tout faire.

M. Duplessis a énuméré les nombreux progrès réalisés depuis quelques années dans le domaine scolaire. "Il ne serait pas raisonnable, dit-il, de mettre fin à ce progrès en abolissant un tout petit impôt que tout le monde paie avec plaisir pour l'éducation. Cette taxe a rapporté $3,500,000 pour le dernier exercice."

Répartition de l'impôt

M. Duplessis trouve dangereux que les écoles de Montréal reçoivent les enfants des autres municipalités.

Il y a déjà à Montréal un problème, celui des services publics payés entièrement par la Ville de Montréal et qui bénéficient à d'autres municipalités. "Vous allez encore aggraver la situation en acceptant les enfants envers lesquels vous n'avez aucune responsabilité."

La Commission scolaire s'est rendue à cet argument. La répartition de la taxe scolaire ne sera pas modifiée.

La Commision scolaire demande de payer l'eau au compteur et sans minimum.

La ville de Montréal, par Me Guillaume St-Pierre, C.R., s'est opposée victorieusement à cela. Elle a déclaré que cela serait injuste et coûterait trop cher à la métropole.

M. Duplessis a déclaré que la commission scolaire avait été instituée pour administrer l'enseignement primaire et que peu à peu elle a débordé ses cadres pour empiéter sur l'enseignement secondaire. Elle n'a rien à voir à cela et a ainsi jeté la confusion dans les esprits et a augmenté ses charges.

Le débat continue.

Les excès de l'individualisme et du collectivisme combattus par les associations professionnelles

S.E. Mgr Léger demande aux jardiniers-maraîchers de ne pas abuser de leur force—M. Barré: "Le marché central n'est pas une panacée universelle"

Son Exc. Mgr Paul-E. Léger, archevêque de Montréal, a déclaré aux jardiniers-maraîchers, réunis hier, en l'hôtel Mont-Royal, pour leur 7e congrès annuel, qu'il était très bien de s'unir en associations professionnelles puisque de tels organismes aidaient à combattre l'individualisme et le collectivisme. "C'est là un moyen terme, disait-il, pour créer un climat social sain où régnera des vertus sociales".

Toutefois, Mgr Léger a souligné que ce n'était pas le temps pour les jardiniers-maraîchers de profiter de la situation avantageuse que pourrait leur apporter la force de leur association. "Vous devez plutôt préparer des positions, leur a-t-il dit. Ne vous laissez pas aller à ne considérer que vos intérêts personnels".

Le prélat a rendu hommage à ces quelques hommes qui ont réussi à mettre sur pied une organisation aussi forte. "Quand les hommes, disait-il, mettent leur coeur dans les choses, ils réussissent presque toujours . . . L'homme, et surtout l'homme chrétien, est comme une croix. Les deux pieds bien plantés dans le sol de chez nous, il regarde vers le ciel et étend ses bras vers la terre dans un fervent désir d'aider les autres hommes, ses frères".

"L'homme, disait plus loin Mgr Léger, façonne des choses qui existent déjà, mais il ne les crée pas. Les eaux, la terre, les forêts, les richesses du sol lui sont données par Dieu pour qu'il s'en serve à sa gloire. Mais il arrive souvent, pour notre plus grand malheur, que l'homme mange distraitement les produits de la terre, oubliant Celui qui les a créés".

Et l'archevêque de Montréal a rendu aux cultivateurs présents à ce banquet annuel, qui les réunissait hier soir, le témoignage qu'ils étaient ceux qui se montraient les plus reconnaissants envers Dieu. "La classe agricole doit se considérer dans une nation, soulignait-il, comme l'une des grandes classes, celle qui a conserver le mieux ses traditions familiales et l'amour du foyer".

M. Laurent Barré

Les jardiniers-maraîchers avaient tenu à inviter également, à leur congrès, le ministre provincial de l'agriculture, M. Laurent Barré.

Le ministre, tout comme Mgr Léger, a incité les jardiniers-maraîchers à ne pas abuser de la force de leur association. "Notre gouvernement, disait-il, vous accordera un million de dollars pour la construction de votre marché central, mais je vous fait remarquer que la loi à cet effet stipule que l'organisme qui administrera cette entreprise devra se composer en majorité de cultivateurs, *mais pas uniquement de cultivateurs.* Nous voulons la coopération de toutes les classes et de tous les gouvernements; coopération du consommateur, du détaillant, du grossiste aussi bien que des cultivateurs".

M. Barré a déclaré également qu'il approuve entièrement les opinions émises par M. J.-Henri Lavoie, directeur de l'Horticulture, au cours d'une séance de l'après-midi, à savoir, qu'un marché central ne serait pas une panacée universelle, un remède à toutes les difficultés des maraîchers.

Et le ministre a conclu en disant: "N'abusez pas de vos associations, et surtout, n'allez pas dresser les unes contre les autres les différentes associations agricoles".

D'autres orateurs se sont fait entendre, dont M. J.-M. Savignac, conseiller municipal, représentant le maire de Montréal à cette soirée. A la table d'honneur, on remarquait la présence de M. Olier Renaud, conseiller législatif, et de M. Geo. Bouchard, sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa. Le banquet était présidé par M. Adrien Moquin, le président de l'Association des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal.

N.D.L.R. —On trouvera ailleurs, dans le journal, un compte rendu des résolutions adoptées à ce congrès, ainsi que la liste des membres réélus de l'exécutif de l'association.

La lutte au jeu

Saisie de quelque 100,000 billets de loterie

Les policiers provinciaux et municipaux de Montréal et d'Outremont ont uni leurs efforts, hier soir, et ce matin, pour mettre à jour un vaste réseau de loterie qui jouit d'une grande popularité dans la région métropolitaine depuis deu xmois.

Un total de 5 descentes a amené la saisie de quelque 100,000 billets de loterie et l'arrestation de quatre organisateurs et d'un imprimeur.

Les personnes détenues sont: Robert Lefort, d'Outremont; Marcel Picard, de Montréal; André Poitras, de Ville-Saint-Laurent, et Romuald Jean, de Pont-Viau. Le nom de l'imprimeur n'a pas été dévoilé.

Bertrand sera formellement accusé de meurtre

Pour la deuxième fois de sa vie, Rhéal Bertrand, 35 ans, chauffeur de taxi, employé de buanderie et psychologue amateur, est détenu pour le meurtre de son épouse et la police a annoncé aujourd'hui, qu'il sera conduit à Hull pour y être formellement accusé de meurtre, le 10 décembre.

Il y a dix ans, Bertrand a été acquitté d'une accusation de meurtre à la suite de la mort tragique de sa première femme.

L'A.C.R. demande l'abolition du permis sur les appareils récepteurs de radio

L'Association a présenté un exposé au Comité parlementaire de la radio — L'A.C.R. critique les recommandations Massey sur la radio et la télévision — "Recommandations peu sages et qui ne sont pas dans le meilleur intérêt du public"

Ottawa, 27. (P.C.) — L'Association canadienne des radiodiffuseurs a demandé, aujourd'hui, l'abolition du permis de $2.50 sur les appareils récepteurs de radio.

L'Association qui groupe 104 de 135 postes radiophoniques privés du Canada a présenté un exposé de 160,000 mots au comité parlementaire de la radio.

Cet exposé recommande:

1. — Que le ministère des transports continue de régir l'emploi des fréquences radiophoniques.

2. — Qu'un nombre raisonnable de fréquences soit alloué à "l'organisme subventionné par le gouvernement", la Société Radio-Canada.

3. — Que toutes les autres fréquences utilisables soient offertes aux citoyens canadiens pour "emploi général non subventionné".

4. — Que le permis sur les radios soit entièrement éliminé car le taux de ce permis "est une taxe sur le savoir, une taxe du droit d'écouter, par conséquent une limitation sérieuse et grave d'un droit vraiment fondamental".

5 — Que les "permis non gouvernementaux, non subventionnés de fréquences possèdent une stabilité sécuritaire soumise à la structure des lois du sol, y compris l'expropriation équitable quand l'intérêt du public l'exige".

6 — Que soit éliminé "la régie d'une agence gouvernementale (Société Radio-Canada) sur les émissions de nouvelles et autres programmes des postes indépendants de la Société Radio-Canada comme elle existe présentement", et que la radio soit soumise uniquement aux mêmes lois que les publications.

7 — Qu'un organisme indépendant de toute entreprise radiophonique soit établi pour régir la radio et la télévision au Canada.

8 — Que les personnes qui s'occupent de radiophonie et de télévision aient la chance d'être entendues par un tel organisme sur des sujets qui les touchent particulièrement.

9 — Que des citoyens canadiens dûment qualifiés obtiennent la permission d'établir un service de télévision immédiatement et partout au Canada.

Critiques du rapport Massey

Dans son mémoire, l'A.C.R. critique les recommandations sur la radio et la télévision de la Commission Massey des arts et des sciences. Dans son rapport majoritaire, la Commission a "fait des recommandations peu sages et qui ne sont pas dans le meilleur intérêt du public"

En demandant que les postes radiophoniques ne soient assujettis qu'aux lois du sol, comme le sont les journaux et les autres publications, l'Association déclare:

"Il existe actuellement au Canada 135 postes radiophoniques privés et 19 postes gouvernementaux. La corporation qui administre ces derniers 19 postes possède une mainmise absolue sur les autres postes.

"Les postes radiophoniques du Canada aujourd'hui ne fonctionnent pas dans le cadre de la loi générale du sol comme les autres formes de publications. Ils fonctionnent sous de très strictes régies imposées partiellement par la loi de la radio, de la radiodiffusion et par les règlements établis en vertu de ces lois ou actes, des règlements qui ont force de loi.

"Un des organismes chargés de préparer ces règlements est la Société Radio-Canada. La Société est une entreprise soutenue par le gouvernement qui en est propriétaire et soustraite à la taxation: elle entre en concurrence avec les postes privés tant au point de vue de l'auditoire qu'au point de vue commercial tout en possédant la régie entière des programmes des postes privés.

Les pouvoirs de régie, explique le mémoire, devraient être confiés à un organisme indépendant d'un système radiophonique.

Un appendice du mémoire précise les résultats d'un relevé d'opinion fait parmi les Canadiens à l'égard de la propriété et de l'administration de l'industrie de la radio. Le relevé indique que 50 pour cent du peuple canadien favorise la propriété et l'administration privée de la radio canadienne.

Un autre appendice souligne que les relevés parmi les auditeurs favorisent les programmes des postes privés à ceux des postes de Radio-Canada.

Quant à l'emploi des artistes canadiens, le monopole de Radio-Canada sur les émissions de réseaux décourage le développement des talents canadiens.

Dans plusieurs cas, il est financièrement impossible pour des postes privés de faire appel à des artistes qui pourraient rivaliser de valeur avec les artistes entendus sur les programmes de réseaux.

Abordant la question de la télévision, le mémoire admet que la venue de la télévision détruira indubitablement la radiodiffusion dans sa forme actuelle. Conséquemment, le refus opposé "aux propriétaires non gouvernementaux" de les laisser entrer dans le domaine de la télévision est "simplement un moyen détourné de les expulser du domaine radiophonique ou d'annuler leurs permis."

Tout en recommandant l'abolition du permis radiophonique annuel, l'association suggère la formation d'une sorte de souscription ou de contribution qui servirait à défrayer le coût des programmes culturels de la société Radio-Canada.

Les usines de Chicoutimi

Le gouvernement annoncerait qu'elles rouvriront bientôt leurs portes

Une compagnie aurait accepté d'investir des capitaux dans cette affaire — Une longue histoire — Loi adoptée dès 1937

Québec, 27. — Les usines de Chicoutimi rouvriront leurs portes d'ici quelque temps. Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, annoncera sous peu cette nouvelle.

L'automne dernier, au cours d'une visite à Chicoutimi, M. Duplessis avait dit à la population de là-bas que des gens très sérieux étaient intéressés à rouvrir les usines, mais qu'il fallait attendre avant d'annoncer officiellement la bonne nouvelle.

D'après des informations obtenues à Québec, le gouvernement en est venu à une entente avec des personnes intéressées à recommencer la production de la pâte de papier. Notons que c'est le gouvernement qui est propriétaire des usines.

Elles ont une histoire longue et compliquée. Au cours de la crise financière des premières années de 1930, les propriétaires ont décidé de discontinuer les opérations. Les usines ont fermé leurs portes et la population a été plongée dans le chômage.

En 1937, le premier gouvernement Duplessis a fait adopter une loi (I George VI, chap. 6) pour favoriser "la réouverture de ces usines". Le gouvernement se faisait octroyer de nombreux droits, dont celui de céder des concessions forestières, d'entreprendre la confection ou la réfection de chemins et de ponts, etc. L'année suivante, en mars 1938, la loi était modifiée pour autoriser le ministre des terres et forêts à acquérir de gré à gré ou par expropriation les usines fermées.

Sous le régime Godbout la compagnie propriétaire a été mise en faillite par le gouvernement. Par une loi sanctionnée le 20 mars 1947 le deuxième gouvernement Duplessis a ressuscité la loi de 1937 et l'a prolongée jusqu'au 1er mars 1948. Le 22 mars 1948 une deuxième prolongation a accordé un autre délai d'un an. Deux autres délais ont prolongé la loi jusqu'en 1953.

Pendant la dernière guerre mondiale le gouvernement de la province a eu des pourparlers sérieux avec des industriels français qui étaient disposés à investir des capitaux dans les usines de Chicoutimi. D'après certaines déclarations de M. Duplessis le gouvernement fédéral a gelé les fonds français et la transaction n'a pu être complétée. Le gouvernement s'est depuis porté acquéreur des usines.

Plusieurs compagnies ont discuté de la réouverture des usines, mais il a fallu attendre à cette année pour que l'on obtienne des résultats positifs. On ne connaît ni le nom ni la provenance de la compagnie qui va redonner la vie aux usines papetières de Chicoutimi, mais il semble que la transaction soit définitivement réglée et que le gouvernement n'attende plus que l'heure propice pour annoncer la chose.

La population de la région apprendra la nouvelle avec joie, car cela veut dire que le problème du chômage sera à peu près réglée et que la prospérité augmentera encore dans ce coin de la province.

Un chalutier en détresse

Halifax, 27. (P.C.) — Les dirigeants des équipes de recherches et de secours du C.A.R.C. annoncent que le chalutier américain "Mary Jane" est en train de sombrer à 90 milles au sud-ouest d'Halifax. Il y a neuf hommes d'équipage à bord.

Un navire de la marine canadienne est parti au secours du chalutier, qui fait eau.

La situation critique dans laquelle se trouve le "Mary Jane" et son équipage a été signalée ce matin par un autre chalutier américain, le "Kingfish".

L'A.E.C.M. reçoit son incorporation

Le nouveau syndicat des professeurs a été officiellement incorporé auprès du gouvernement provincial. Voici le communiqué que nous a lu ce matin, au téléphone, M. Lucien Desautels, président du nouvel organisme.

"La formation d'une société sous le nom de l'Association des éducateurs catholiques de Montréal, pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée par le secrétaire de la province, le 19 novembre 1951. Le siège social du syndicat professionnel précité est situé à Montréal."

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

L'ASSASSINAT DES PRISONNIERS DE GUERRE

par Paul SAURIOL

LE GRAND SALON DU LIVRE A MONTREAL

Aujourd'hui, demain et jeudi le public montréalais est invité à visiter la splendide exposition du livre installée dans plus de vingt kiosques dans le salon rose de l'hôtel Windsor. L'entrée est gratuite et les portes sont ouvertes de 2 h. à minuit. Chaque soir, ceux qui seront au Salon du Livre à 10 h. pourront prendre part à un tirage au sort gratuit de magnifiques prix de présence.

Editions rares, ouvrages de grand luxe, anciens manuscrits et derniers parus, on verra de tout au Salon du Livre.

Une Ecole normale spécialisée à l'Institut Nazareth

M. Omer Tanguay, P.S.S., nommé principal au nouvel Institut

Comme on le sait, l'ancien Institut Nazareth pour les aveugles est non seulement en voie de réorganisation mais ajoute de nouvelles sections à ses cadres, ainsi une Ecole normale qui aura comme principal M. Omer Tanguay, P.S.S. Voici quelques notes biographiques sur le nouveau principal.

Ce ne fut jamais avec des improvisations d'amateur que M. Omer Tanguay assuma ses tâches quotidiennes. Une brève incursion dans son passé suffira à le démontrer.

Brillant élève des Jésuites au collège Sainte-Marie, il y acquiert une sérieuse formation pour ensuite, en 1929, s'orienter vers le Grand Séminaire de Montréal. Mûri par de solides études philosophiques et théologiques, c'est le 10 juin 1933 qu'il reçoit la prêtrise. Après une année de professorat au Collège de Montréal, déjà muni du grade de licencié en théologie, il se rend à Paris pour y faire sa Solitude. Ses supérieurs ayant reconnu sa riche personnalité l'envoient fréquenter les universités romaines, durant l'année 1935-36, en vue de l'obtention du doctorat en théologie.

Rentré au Canada en 1936, M. Omer Tanguay remplit, au collège André-Grasset, la fonction de professeur de lettres jusqu'à 1945. Son enthousiasme débordant et humain se déploie durant toutes ces années d'enseignement. Sa carrière, en ascension constante, le ramène au Grand Séminaire de Montréal où il cumule la charge d'économe et celle de professeur d'histoire de l'Eglise.

Le périple se poursuit et M. Omer Tanguay est appelé à Rome, en 1947, pour y tenir le poste de procureur au Collège pontifical canadien. Il y manifeste toutes les qualités d'un administrateur remarquable; à ce sujet, LL. EE. NN. SS. les archevêques et évêques de l'Eglise canadienne peuvent témoigner que ce prêtre toujours humble dans son dévouement inlassable réussit à relever le Collège et à lui donner une splendeur jusque-là inconnue. On sait qu'à cette époque, Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger agissait comme recteur de cette maison. Elevé au rang de l'épiscopat par un choix très précis de Sa Sainteté Pie XII, le brillant recteur laisse à M. Omer Tanguay le supériorat par interim.

Au cours de l'Année sainte, le Collège pontifical canadien devient pour tous la véritable maison d'accueil: des milliers de pèlerins, venus de partout, accourent frapper à sa porte dans l'espoir d'y obtenir entrée au Vatican. Le sympathique M. Tanguay est tout désigné pour cette délicate mission: maintes fois, on renouvellera à sa demande le privilège d'une audience auprès de Sa Sainteté.

Et en septembre dernier, sur un appel exprès de Son Exc. Mgr l'archevêque, M. Omer Tanguay quittait la Ville-Eternelle pour venir prendre la direction de l'Institut Nazareth qui recevait en mai dernier, l'autorisation d'ajouter à ses cadres scolaires ceux d'une Ecole normale spécialisée. A l'avenir donc, l'intégration de l'aveugle dans la société s'avérera beaucoup plus facile, étant donné la préparation toute particulière que recevront les élèves, grâce à cet organisme nouveau. C'est dire que le distingué principal aura à donner à l'Institution une orientation à caractère nettement social. Son amour de l'Eglise joint à sa généreuse personnalité nous assure que, sous sa direction intelligente et ferme, l'oeuvre vivra une ère de plein épanouissement.

La nomination de M. Omer Tanguay, P.S.S., au principalat de l'Institut Nazareth demeure pour les Soeurs Grises une nouvelle preuve de la sollicitude paternelle de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, l'archevêque vénéré, pour une portion infime de son vaste diocèse. Elles sont heureuses de pouvoir lui en exprimer ici leur indéfectible gratitude.

Dans les clubs mais pas de photos

Scotland Yard a veillé sur les sorties nocturnes de la princesse Margaret et de sa suite à Paris

(P.C.) — La princesse Magaret Rose a passé à Paris quelques jours de fête et de plaisir, et une fois de plus elle a enchanté les Parisiens. A Paris elle a assisté à un bal donné au bénéfice d'un hôpital britannique de Paris, elle a déjeuné avec M. Vincent Auriol, président de la République française, et assisté à une autre cérémonie officielle.

Mais le dernier soir, elle a fait la tournée des clubs de nuit de la métropole. Elle a commencé la soirée en dinant au fameux restaurant Chez Maxim, un restaurant immortalisé par Franz Lehar, dans la *Veuve Joyeuse*.

Par la suite, accompagnée de la duchesse de Kent, la belle-soeur du roi, et d'un groupe de nobles, la princesse Margaret s'est lancée à la conquête du Paris nocturne, arrêtant d'abord au club de jazz de Montparnasse, qui porte le nom de Jimmy. Elle se rendit ensuite au "Monseigneur" de Montmartre.

Au moment où elle sortait de ce club, elle a dû courir sous la pluie vers son automobile.

Signalons que lors de son passage dans ces clubs, et lors de son passage dans d'autres clubs, la princesse n'a pas été photographiée. En effet, des détectives de Scotland Yard ont veillé sur la princesse et ont détruit à mesure toutes les photos que les journalistes français avaient réussi à prendre du groupe royal.

A L'ECOLE DES PARENTS

Un problème délicat

L'Ecole des Parents du Québec organise de nouveau une discussion entre spécialistes sur une question de première importance pour tous les parents soucieux de bien remplir leur tâche d'éducateurs.

Le Père Beausoleil, C.S.V., psychologue, le Dr Claude Mailhiot, psychologue, et le Dr N. Vézina, médecin, ont en effet été invités à venir exposer leurs opinions sur le grave problème de l'éducation sexuelle. Ils se demanderont en particulier si l'enfant sera esclave de ses tendances. A la fin de la discussion, les auditeurs pourront poser des questions relatives au sujet développé devant eux et les trois spécialistes seront chargés de les aider à résoudre leurs difficultés.

Ce cours de l'Ecole des Parents aura lieu mercredi soir, le 28 novembre, à 8 h. 30, à l'auditorium des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu, 3830, rue Saint-Urbain.

La grande victime de la guerre froide, c'est l'Eglise

Conférence du R.P. Joseph Ledit—Plein succès d'une soirée d'adieu au Gesù — La propagande soviétique dont on ne sait pas assez se défendre — Les gens qui sont les instruments de l'intelligence des autres — La papauté est dans le monde un principe de désintéressement et d'esprit de charité — Les chrétiens doivent être le sel qui empêche la terre de se corrompre

Malgré la température d'hier, peu propice aux déplacements, et les multiples activités sociales ou artistiques qui sollicitent les Montréalais cette semaine, c'est un auditoire nombreux et sympathique qui s'est rendu hier au Gesù, à la réunion d'adieu du Père Joseph Ledit, S.J., qui s'embarquera prochainement pour l'Europe, à destination de l'Institut oriental de Rome, pour un séjour d'étude et l'acquisition d'une bibliothèque spécialisée (livres russes et autres), nécessaire à la continuation des travaux déjà entrepris.

En précisant les buts de son voyage, le conférencier a remarqué qu'il retournait à Rome refaire le lien avec le passé et découvrir le présent, c'est-à-dire continuer ses recherches sur la question communiste, dont les idées et les soldats menacent le monde de plus en plus, et réunir si possible des éléments suffisants pour constituer des collections d'ouvrages qui permettront d'étudier le communisme au palier de la recherche scientifique.

On pressent, dit en substance le conférencier, l'existence d'une intense vie spirituelle en Europe, un esprit nouveau souffle sur le vieux continent: le récent congrès de l'apostolat laïc n'en est pas le moindre indice. On avance vers une mobilisation des âmes. Mais le conflit douloureux qui existe entre l'Eglise et le communisme, il faut l'étudier avec toute la précision dont on est capable. Si l'on veut comprendre la guerre froide, il est nécessaire d'arriver à une connaissance scientifique de l'Union soviétique. Une étude complète de l'U.R.S.S. est impossible pour plusieurs raisons, dont la première est que nous n'avons pas les mêmes libertés d'action sur son terrain que ses délégués et ses agents trouvent ici même. Et depuis six ans, l'état de guerre froide ne facilite pas les choses. Depuis cinq ans cette guerre froide a livré à l'Union soviétique près de la moitié du globe. Les Soviets savent se servir admirablement, si l'on peut dire, des techniques de la guerre froide qui est basée sur la volonté arrêtée d'imposer une décision à l'adversaire. Dans la guerre froide, la propagande occupe une place de premier rang.

Depuis quelque temps nous voyons les pays d'Occident en difficultés en Iran et ailleurs; mais c'est depuis 1927 que les communistes organisent leur mouvement panarabe en vue de ce que nous voyons aujourd'hui. Non seulement les questions d'ordre économique et politique, mais aussi les valeurs spirituelles peuvent devenir un élément de guerre froide. Dans l'ordre économique et politique, l'Union soviétique a devant elle le groupe des Nations Unies; dans l'ordre spirituel, l'Union soviétique a l'Eglise catholique qu'il ne lui a pas été possible de briser ni par les menaces, ni par les persécutions, ni par le chantage.

Avec des citations traduites directement d'ouvrages ou de publications récentes russes, le conférencier explique la mentalité soviétique et ses attitudes fausses devant les droits ou simplement les problèmes des pays occidentaux et se demande comment il se fait que tant de gens se laissent encore prendre à cette propagande soviétique qui devrait être déjouée depuis longtemps: 270,000 signatures se sont apposées au bas d'une pétition pour la paix émanant de Moscou.

La raison? C'est que les gens sont souvent les instrument de l'intelligence des autres. La propagande communiste au Canada date depuis tout près de trente ans et depuis environ 1930 que des envoyés de Moscou étudient notre pays, notre milieu, nos problèmes, nos faiblesses, nos ambitions, etc.

Mais la grande victime de la guerre froide, c'est l'Eglise catholique. Dans ce conflit qui oppose l'Union soviétique à l'Occident, l'Eglise est neutre parce qu'il n'est pas concevable qu'elle soit partie dans un conflit armé. De nos jours on ne conçoit plus que l'Eglise prenne des décisions d'intérêt militaire. L'Eglise se consacre tout entière à la fraternité des peuples. Mais sa neutralité ne veut pas dire indifférence. Il ne peut pas lui être indifférent de voir les persécutions s'acharner contre ses ministres, ses prêtres et ses membres. Il y a incompatibilité, non seulement entre le communisme et l'Eglise catholique mais entre le communisme et la religion. Et une tactique intéressante à observer, de ce temps-ci, c'est la tactique soviétique qui pousse d'autres églises contre l'Eglise catholique.

Depuis quelque temps, par exemple, on a observé que les mésententes entre catholiques et protestants sont plus fréquentes et plus aiguës, les critiques se font tapageuses là où l'on voudrait plus de modération, plus de justice, plus de patience. On devrait au moins attendre d'avoir les documents en main avant d'en discuter le contenu et attendre l'information complète avant d'attaquer les attitudes et les déclarations papales.

La papauté est dans le monde un principe de désintéressement et d'esprit de charité. Les Soviets, en soutenant que l'Eglise fait la politique des nations d'Occident, montrent leur ignorance.

Au temps présent, dit en terminant le Père Ledit, la grande tâche des chrétiens est d'être le sel qui empêche la terre de se corrompre, la lumière qui dssipe la nuit. Au moment où je vous parle, des centaines de milliers de chrétiens travaillent dans les mines et les camps de Sibérie ou languissent dans des cachots ou subissent d'interminables interrogatoires. Saluons très bas ces martyrs et prions Dieu de leur accorder l'héroïque courage dont ils ont besoin. La grande victoire de la guerre froide, c'est surtout l'Eglise derrière le rideau de fer.

G. B.

AU CERCLE D'ETUDE D'OUTREMONT

La conférence annuelle sera donnée par M. Jacques Hébert, qui présentera le film de son voyage autour du monde, le 10 décembre, à 8h. Mme Tancrède Jodoin, présidente des amicales des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, nous fait l'honneur de présider cette soirée. Cordiale invitation à toutes nos anciennes élèves.

Carnet mondain

DEPLACEMENTS

Le Dr Georges Pelletier, D.D.S., d'Outremont, et le Dr Carlos de Castro, professeur à l'Université de Bogota, Colombie, tous deux étudiants à l'Université de New-York, ainsi que le Dr Rolando Chavez, D.S.S., de Costa Rica, étudiant à Columbia, étaient de passage à Montréal, en fin de semaine dernière, à l'occasion de la fête d'Action de grâce américaine.

Mlles Gertrude Beauchamp et Marcelle Brossard sont rentrées d'un voyage prolongé en Europe au cours duquel elles ont visité l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse.

Mlle Hilda Hesson, secrétaire nationale de l'organisation féminine du parti progressiste-conservateur, est à Montréal pour quelques jours. Mlle Hesson loge à l'hôtel Windsor.

SOCIETE D'ARCHEOLOGIE

Mme Louise Darios est la conférencière invitée à la prochaine réunion de la Société d'Archéologie et de Numismatique, section féminine, qui aura lieu au Château de Ramezay, mercredi, le 28 novembre, à 2 h. 45. Mmes J.-P. Charbonneau et J. M. Mackinnon serviront le thé.

ASSOCIATION ATHLETIQUE

Dans le salon bleu et or de la Palestre Nationale, aura lieu, mercredi, le 28 novembre, à 8h. 30, une partie de cartes au cours de laquelle il y aura une exposition de modes, de manteaux de fourrure et de chapeaux pour dames. Cette partie de cartes est organisée par la section féminine de natation de la Palestre Nationale. Le comité féminin est composé de Mmes Roland De Varennes, Marcel Rivest, Louis Choquette, Antonio Huot et de Mlles Simone Dugal et Laure Gaudet. Le président général, M. Roger Martel, et Mme Roger Martel ainsi que le président de la Commission athlétique, M. Fernand Picard, et Mme Fernand Picard, seront les présidents d'honneurs à cette soirée à laquelle assisteront aussi plusieurs directeurs de la Palestre et plusieurs membres de diverses sections. Mme L. Vedricaire sera la commentatrice de la parade de modes et elle sera secondée par M. Alfred Robert. En plus des nombreux prix de table il y aura de nombreux prix de présence offerts par les amis du National.

VENTE DE CHARITE

C'est samedi, 1er décembre, de 2h. de l'après-midi à 10h. du soir, à l'Ecole du Meuble, 1080 rue Berri, sous la présidence générale de Mme Alfred Thibaudeau, qu'aura lieu la vente de charité annuelle au bénéfice des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption. La vente de charité des Petites Soeurs de l'Assomption de Ville La Salle, aura lieu le même jour, aux mêmes heures, au poste de police de Ville La Salle, 8745 boul. La Salle, Ville La Salle. Mme Roméo Payne, présidente du comptoir des fleurs, sera aidée par Mmes Gérard Poupart et Guy Moreau et de Mlles Florence Demers, Eliane Théoret, Irène Gagné, Pauline Théoret, Denise Truchon et Anita Houde. Le souper froid sera sous la présidence de Mme F.-Eugène Therrien; elle sera aidée par Mmes Maxime Raymond, C.-A. Daignault, Paul Baby, Euchère Marchand, Robert Thomas, Trépanier, Armand Lambert, Georges Cousineau, L. Boyer et par Mlles Marie Raymond, Yvette Tétrault, Pauline Cousineau, Denise Lebel, Renée Melançon, Lola Barck, Louise Cousineau, Suzanne Ouimet, Michèle Cousineau, Marcelle Trudeau, Madeleine Joubert, Louise Paquette, Rolande Lacroix, Suzanne Tétrault, Françoise Dubreuil, Claire Nault, Françoise Lorrain, Lucile Laurendeau, Josette Laframboise, Marie Trottier, Claire Grenier, Françoise Cornillat, Denise Côté, Geneviève Tessier-Lavigne, Francine Brault, Nicole Bélanger, Claire Daignault. Renseignements: BY. 1080 ou BY. 1042.

Soupe aux pommes de terre . . . à la française

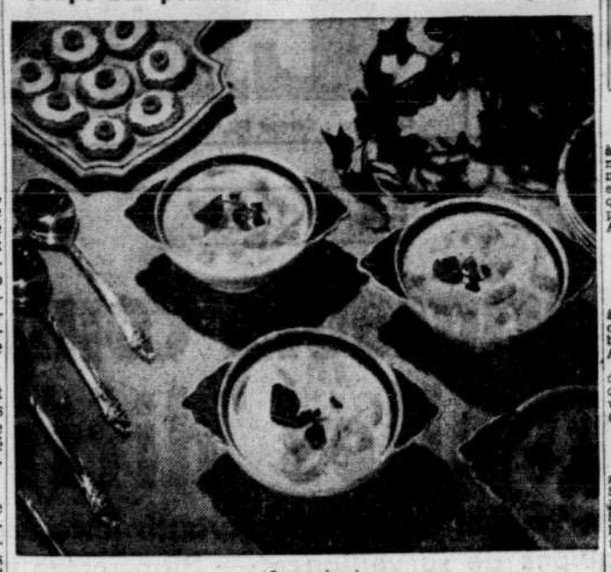

(6 services)

5 tasses de lait
2 tasses de patates coupées en cubes
2 tasses d'oignon haché
2 c. à thé de sel
quelques grains de poivre

Faire bouillir 10 minutes les patates et les oignons dans très peu d'eau, à laquelle on aura ajouté le sel. Egoutter et verser dans le lait bouilli. Continuer à bouillir 10 minutes. Ajouter le poivre. Servir.

SOUPE AUX LEGUMES
(6 services)

4 tasses de lait
1 tasse de légumes cuits en purée (épinard, céleri, asperges ou pois)
3 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
2 c. à thé d'oignon râpé
1 c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre

Dans la partie supérieure d'un bain-marie, faire fondre le beurre au-dessus d'un feu lent. Y mélanger la farine et les assaisonnements. Retirer du feu et ajouter le lait graduellement en brassant. Cuire au-dessus de l'eau chaude pour faire épaissir légèrement, brassant continuellement. Ajouter en alternant les légumes en purée et l'oignon râpé. Cuire 10 minutes au-dessus de l'eau chaude. Servir chaud avec un soupçon de crème fouettée saupoudrée de paprika.

Une Chilienne aux Nations Unies à Paris

La représentation diplomatique féminine aux Nations Unies d'après Anna Figueroa, déléguée du Chili

P. C. — Il y a actuellement une femme qui fait beaucoup parler d'elle à Paris, du moins dans les milieux diplomatiques des Nations Unies. Il s'agit d'une Chilienne, Ana Figueroa, qui est âgée de 44 ans, une jolie brune qui a passé les meilleures années de sa vie à enseigner et à combattre pour les droits politiques des femmes.

Cette femme, au Chili, est désignée dans toutes les conversations sous le nom de "la mujer", ce qui veut dire justement "la femme".

Ana Figueroa a été une des figures politiques les plus formidables de son pays. Et maintenant elle porte son activité aux Nations Unies. Elle a été récemment nommée présidente de la Commission sociale, humanitaire et culturelle des Nations Unies. Elle était la première femme à diriger un groupe aussi important dans l'organisme des Nations Unies.

L'Assemblée générale des Nations Unies lui a confié ce poste en reconnaissance de ses talents et de son expérience.

Ana Figueroa a eu à subir les compliments des dignitaires des Nations Unies et des journalistes qui voulaient la féliciter pour sa nomination. Elle a proclamé qu'elle voulait être traitée comme n'importe lequel des diplomates des Nations Unies.

Elle a vertement rabroué un délégué de l'Arabie qui s'excusait à l'avance de ce que les débats allaient être plutôt animés.

Et à un journaliste qui la félicitait avec peut-être trop d'enthousiasme, la mujer du Chili a fait cette déclaration:

"Savez-vous que la population féminine du monde est de 51%, et que la population masculine n'est que de 49%? La représentation diplomatique aux Nations Unies, il me semble, devrait suivre la même proportion."

LES ACTIVITES FEMININES

A L'I.N.C. POUR LES AVEUGLES

Mercredi, le 28 novembre, à 2 h. 30, à l'Institut national canadien, une démonstration sera donnée par des femmes aveugles sur l'art de la coiffure et du maquillage léger qu'elles ont acquis dans des cours spéciaux donnés par les spécialistes du salon Elisabeth Arden du magasin Simpson.

DEMONSTRATION D'ART CULINAIRE A L'ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Il y aura mercredi, le 28 novembre, à 7 h. 30, à l'Ecole ménagère provinciale, 3420, rue Berri (angle Sherbrooke), une démonstration culinaire. Au programme:

LES BONBONS : Fondants — Pâtes d'amandes — Petits fruits à la pâte d'amandes — Amandes à la guimauve — Jujubes — Fudge au chocolat (froid).

PARTIE DE CARTES DE LA S.O.C.

Mercredi, le 28 novembre, à 8 h., aura lieu la partie de cartes de la Société des ouvrières catholiques dans les salons de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, Sherbrooke. De jolis prix de présence seront distribués. Billets en vente à la porte.

DEMONSTRATION CULINAIRE

La première des grandes démonstrations culinaires pour le temps des fêtes, se donnera à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, mercredi prochain, 28 novembre, à 2 h. et à 7 h. 30 du soir, ainsi que la veille, mardi soir, le 27 novembre, à 7 h. 30.

Le menu suivant du dîner de Noël se passe de commentaires. Chaque service comporte quelque nouveauté, au point de vue soit de la recette soit de la présentation.

La décoration de table, or et rouge sera somptueuse avec une nappe très artistique.

MENU : Coquetel poinsettia — Consommé aux amandes — Entrée chaude (sol, la, si, do) — Dinde bouquetière — Petits paniers de légumes — Pommes de terre duchesse — Salade miroir — Gâteau sapinière — Parfait des anges — Petits fours étoilés.

Vos souliers, mesdames !

Les femmes peuvent trouver des souliers dans une grande variété de couleurs, cette année. Plusieurs d'entre elles hésitent cependant à en acheter à cause des problèmes du nettoyage. Le "Kid Leather Guild", des Etats-Unis, affirme cependant que ces craintes ne sont aucunement motivées. Il ajoute même que ces souliers sont très faciles à nettoyer, surtout ceux qui sont faits de peau de chevreau.

Le savon de selle est le meilleur ami des femmes qui possèdent de ces souliers. Elles commencent d'abord par enlever la boue et la poussière à l'aide d'un linge très doux. Des morceaux de vieilles servicettes font particulièrement bien l'affaire. Elles appliquent ensuite le savon de selle sur le cuir et laissent sécher pendant cinq ou dix minutes. Elles repassent alors vigoureusement avec un linge propre, et le tour est joué.

NEW YORK LIFE

annonce l'ouverture de son

Bureau d'assurance-groupe

1010 Ste-Catherine ouest,
Montréal, Québec

UNiversité 6-7921

Paul E. LeMay
Gérant de district.

Le personnel de ce bureau s'occupe exclusivement de l'assurance-groupe pour le commerce et l'industrie. Les protections comprennent: L'assurance-vie en groupe, les indemnités pour la perte de temps causée par la maladie ou l'accident, l'assurance-groupe pour les frais médicaux, chirurgicaux et hospitaliers.

NEW YORK LIFE
INSURANCE COMPANY

Bureau-chef pour le Canada
320 rue Bay, Toronto

Une compagnie mutuelle fondée en 1845

MESSAGER DEMANDE

Garçon connaissant bien la ville demandé. S'adresser au "Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. M. Grenier.

QUI L'A VU... LE VEUT!

Le dictionnaire encyclopédique
QUILLET
Le dictionnaire de notre temps

Le meilleur
Le plus récent
Le mieux illustré
Le moins cher

6 volumes où vous trouverez la réponse à toute question.

POSTEZ CE COUPON pour recevoir gratuitement un superbe prospectus illustré

Nom .....
Adresse .....
Ville .....

Seuls représentants au Canada:
MAISON DU LIVRE FRANÇAIS DE MONTRÉAL, INC.
1750, St-Denis, Montréal, Canada. Tél.: LA. 4977

LA COUTURE CHEZ SOI

9058

Manches courtes ou manches longues, vous avez le choix avec ce patron.

Cette petite robe ne manque pas d'originalité avec ses revers rapportés.

Ce patron No 9058 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 4½ verges d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant : ½ verge.

Ce patron est en vente au prix de .35 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de .35. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Feuilleton du "Devoir"

ESPÉRANCE, MA DOUCE

par Marguerite PERROY

55 (Suite)

—Je paierai le prix.

L'autre opposa son geste désolé.

—Monsieur, je souhaite le succès autant que vous.

—Non! Pas autant que moi... Pour vous, c'est une question d'argent, pour moi, bien davantage.

Le directeur de la police privée se redressa:

—Pardon, monsieur. Au delà de la prime splendide promise par vous, nous envisageons l'honneur professionnel. De plus, je l'avoue, l'incomparable réclame que constituerait, pour le "Lynx", le fait de vous avoir bien servi, vous, monsieur Donald, dans une recherche aussi difficile, pour ne pas dire impossible.

Tapant, avec un coupe-papier d'ivoire, de petits coups énervés sur son bureau somptueux en bois des iles, le revenant d'Amérique ironisa:

—Je croyais que le mot impossible n'était pas français!

—Aussi ne l'ai-je employé qu'avec une réserve. Mais j'en appelle, monsieur, à votre sens des réalités. Vous me demandez de retrouver la trace d'une jeune fille. Vous me fournissez, comme indications, deux prénoms et une adresse qui n'est peut-être pas même la sienne. Cela après dix-sept ans. Et quelles années! Alors que, depuis 1939, les évacuations, les bombardements, les déportations ont bouleversé Paris, renouvelé en partie sa population, jeté les gens aux quatre vents de la France et du monde? C'est presque une gageure.

—Je le sais, monsieur, concéda Donald, un peu radouci. Sans quoi j'agirais par moi-même. A Paris, les gens informés affirment que vous et vos agents êtes venus à bout des plus invraisemblables difficultés. Faites donc pour le mieux. Par mon désir violent, vous en êtes témoin, de prouver à mon inconnue ma reconnaissance, vous pouvez juger de ma fidélité à payer mes dettes.

Il appuyait sur un timbre. Ce geste donnait congé.

Son interlocuteur se leva, tandis qu'une main discrète, ayant ouvert la porte, écartait la portière de cuir épais qui amortissait les paroles.

Yves Donald, se ravisant, rappela le visiteur, prompt à s'éclipser.

—Monsieur, si vous découvrez quelque chose et si, pour suivre la piste, mon intervention vous paraît efficace en quelque manière, n'hésitez pas à me téléphoner à toute heure, soit ici, soit chez moi. En ce cas, voici mon numéro qui ne figure pas dans l'annuaire: AUteuil 24-70.

—AUteuil 24-70, répéta l'autre.

Il n'osait s'arrêter pour noter. On savait précieuses, tarifées au poids de l'or, les minutes de M. Donald...

Ce fut seulement dans le salon d'attente que le directeur de "Lynx" tira son carnet. Il le ferma derechef, en soupirant:

—Enquête irréalisable... A moins d'une de ces chances prodigieuses, comme on en rencontre une ou deux dans une carrière.

En sortant dans la rue Miromesnil, où Donald avait installé ses bureaux, crépitant de machines à écrire et à calculer, le policier déconfit grommelait encore:

—Quel dommage! Une prime pareille! Encore serait-il homme à la doubler, si ça lui chantait. Mais pourquoi diable cet impatient a-t-il attendu si longtemps pour se mettre en peine de son inconnue? Quand une jolie fille, il assure qu'elle est jolie, entre ainsi dans votre vie, on ne l'en laisse pas sortir. Pendant dix-sept ans surtout. Avant cette maudite guerre, peut-être avec du flair serait-on parvenu, non sans peine, à la retrouver. Mais à présent... Enfin!...

(A suivre)

Maico SERVICE AUDITIF

1410 rue Stanley, Montréal

Appareils auditifs ajustés individuellement • Service d'audiogramme • Epreuves d'audition à l'école • Epreuves d'audition dans l'industrie — • Audiomètres • Stetherons.

(Tous appareils approuvés par l'American Medical Association")

Demandez par lettre ou téléphone la brochure intitulée :
"Ce que tout usager d'aide à la surdité devrait savoir"

MA. 8935

APPAREILS AUDITIFS MEDICAUX

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Duquet & Duquette, pharmaciens, propriétaires

Portez la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertes à votre service constant selon l'ordonnance de votre médecin.

JOUR ET NUIT
HA. 7251

VOULEZ-VOUS LE NETTOYAGE DE MONTREAL !

C'est dans le but de débarrasser notre ville du jeu et du vice commercialisés que le Comité de Moralité Publique a demandé et obtenu une enquête judiciaire qui a déjà fait la preuve surabondante qu'il existe beaucoup d'abus à corriger. Mais pour que cette enquête donne des résultats efficaces et durables, il est nécessaire de la conduire jusqu'au bout.

Il est évident aussi que cette entreprise de nettoyage moral et civique ne peut pas être limitée à la période couverte par l'enquête judiciaire, mais que la vigilance doit continuer. De même les abus à supprimer ne sont pas circonscrits au territoire municipal de Montréal, mais envahissent d'autres municipalités.

L'un des moyens de contribuer à ce travail d'assainissement, c'est de participer aux activités des EQUIPES organisées dans le but de combattre la pègre et d'épurer nos villes et municipalités. Joignez-vous à l'équipe de votre région, car c'est une tâche qui exige le concours d'un grand nombre de bonnes volontés.

L'enquête judiciaire qui se poursuit comporte aussi des dépenses; et la seule source sur laquelle le Comité peut compter ce sont les souscriptions. Faites votre part, si faible soit-elle, ou répétez si vous le pouvez votre souscription antérieure. Utilisez pour cela le coupon ci-dessous :

Comité de Moralité Publique
266 ouest, rue Saint-Jacques, suite 305,
Montréal.

Messieurs,

Veuillez trouver ci-incluse ma souscription au montant de $ ..... pour aider l'enquête judiciaire sur le jeu et le vice commercialisés.

Nom .....
Adresse .....

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 27 NOVEMBRE 1951

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

Les maraîchers s'occupent activement d'obtenir leur marché central

Septième congrès annuel de cette association— Facteur de stabilisation des prix — Réélection du même conseil

Les jardiniers - maraîchers ont résolu de s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir une aide financière à la construction du marché central qu'ils désirent depuis de nombreuses années. Ils ont adopté une résolution à cet effet, hier, à l'issue de leur assemblée annuelle, en l'hôtel Mont-Royal.

Comme on sait, leur association a déjà obtenu du gouvernement provincial une loi qui leur accordera $1,000,000 dès que les travaux seront commencés. Le reste du coût sera probablement défrayé par la Ville de Montréal et par la compagnie du Marché Central Métropolitain, Ltée, qui sera chargé d'administrer l'entreprise.

Cette question du marché central a été le sujet presque exclusif discuté au congrès. Hier après-midi, le Dr Léopold Bourque, aviseur technique de l'Association, et le Dr Henri Dubord, un économiste, ont analysé devant les membres deux aspects du problème.

Le premier a parlé du coût de distribution des fruits et légumes en regard d'un marché central. Il a tenté de démontrer, avec chiffres à l'appui, les sommes d'argent et d'efforts qui pourraient être économisées si Montréal possédait un tel marché. "D'après une enquête faite récemment, a-t-il dit, on estime que le marché central ferait économiser aux consommateurs une somme d'environ $800,000 par année. Le consommateur jouirait de cette économie parce que le coût de distribution des produits serait diminué d'autant." Et M. Bourque ajoutait: "Une moyenne de 175 grossistes et camionneurs fréquentent le marché 4 fois par semaine, pendant au moins 21 semaines, ce qui ne les dispense pas d'aller également à la Halle aux Fruits. Le temps actuellement employé pour ces achats est de 5 heures. A part ces 5 heures, ils en perdent 2 à cause de la circulation ardue et lente et des difficultés de stationnement, alors qu'au marché central cette perte sera réduite à une demi heure."

Et, selon l'orateur, il en serait de même pour les détaillants, qui doivent souffrir des mêmes inconvénients.

Stabilisation des prix

Pour sa part, M. Dubord a parlé du marché central comme facteur de stabilisation des prix. Il a *soutenu* que la construction d'un marché central des vivres serait "le moyen le plus sûr, le plus efficace d'abaisser le prix de ces produits aux consommateurs."

"Une des principales fonctions d'un marché, disait-il, est l'établissement des prix grâce au libre jeu de l'offre et de la demande. Sur un marché de libre concurrence, le bon fonctionnement du mécanisme des prix dépend surtout de l'exactitude des renseignements concernant les quantités offertes et demandées, à un moment donné. Transiger sans cette information, *c'est tout simplement commercer à l'aveuglette*". Présentement, selon M. Dubord, le commerce étant décentralisé dans les différents marchés de la métropole, cette information sur l'offre et la demande est très incertaine. En conséquence, il n'y a pas de stabilisation des prix et certains cultivateurs doivent, pour réussir à écouler leurs produits, faire des périodes de ventes beaucoup trop longues, ce qui rend "le système actuel de distribution inefficace, inadéquat et désuet".

"Comme résultat, de dire M. Dubord, on obtient une grande variation des prix, même dans une seule séance de marché, et l'on constate un état de mécontentement, de difficultés, d'abus, voire de dégoût de la part du producteur et du distributeur. Ce qui aggrave encore le problème, c'est que l'influence du marché se manifeste à travers toute la province et certaines parties du pays."

Autres résolutions

Cinq autres résolutions ont été adoptées à l'issue de ce congrès des jardiniers-maraîchers. L'une demande la création d'un office provincial des marchés. Une autre demande l'organisation d'une section spéciale au concours du Mérite agricole. Une troisième fait remarquer que les étrangers émigrés au Canada, à la condition de travailler un temps donné sur une ferme, souvent ne respectent pas leur contrat. En conséquence elle demande que le gouvernement soit plus sévère sur ce point. Une quatrième résolution a trait à la publication, par le fédéral, d'une liste quotidienne des arrivages de légumes des Etats-Unis, sur tous les marchés des principales villes, comme Montréal. Finalement, une dernière résolution déclare que les jardiniers-maraîchers s'opposent au plafonnement des prix, puisqu'il s'est avéré impossible, par ailleurs, d'établir un prix minimum.

Conseil réélu

Tous les membres de l'ancien conseil ont été réélus. L'exécutif se composait comme suit: M. Adrien Moquin, président; Charles-A. Messier, vice-président; J.-Alphonse Couture, secrétaire; A. Guinois, trésorier, et J.-A. Lafortune, vérificateur.

Les 7 navires de la Cie Ming Sung se cachent

Ottawa, 27 (P.C.) — Le gouvernement a dit hier que les sept navires de la compagnie *Ming Sung of Canada*, battant drapeau de la marine marchande canadienne, se cachent apparemment dans les eaux communistes chinoises.

La compagnie a failli à ses engagements et n'a pas pu payer les intérêts d'un prêt canadien de $12,000,000 garanti par le gouvernement; ces navires ne sont pas revenus à Hong-Kong.

Le rapport a été déposé par le major-général G. R. Pearkes, C.V., député progressiste-conservateur de Nanaïma. C'est lui qui a déclaré, il y a quelques mois, que ces navires se livraient à la contrebande de matériel de guerre de Hong-Kong vers des ports de la Chine communiste.

A L'ANGLE BLEURY-STE-CATHERINE

L'explosion d'un immeuble fait plus de vingt blessés

Immeuble de deux étages où logeait une boutique d'imprimerie et de librairie — Dommages de $100,000 — Blessés à l'hôpital

Quatre pompiers sont au nombre des quelque vingt personnes blessées hier après-midi lorsqu'une explosion a démoli la façade d'un immeuble du centre de la ville.

Les dommages causés par l'explosion et les flammes sont évalués à environ $100,000.

Des personnes qui se trouvaient à l'intérieur de l'immeuble ont été soulevées par la force de l'explosion et projetées dans la rue, tandis que des piétons ont été renversés par le souffle et arrosés par une pluie de débris.

Quelques blessés ont été hospitalisés grâce à l'arrivée sur les lieux de 10 ambulances; d'autres ont été pansés dans une pharmacie voisine ou chez un médecin des alentours.

Les pompiers qui ont fouillé les ruines de l'immeuble n'ont trouvé aucune trace des deux personnes qui s'y trouvaient emprisonnées au début de l'incendie, selon une rumeur.

On ignore l'origine de l'incendie, mais on sait que l'explosion survint quand les flammes commencèrent à lécher un poêle à l'huile.

L'immeuble de deux étages logeait une boutique d'imprimerie et de librairie. Il est situé tout près de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Bleury, une des plus achalandées de la métropole.

Les flammes ont ravagé les deux étages supérieurs qui se sont effondrés au plus fort de l'incendie.

Un officier du service des incendies, le lieutenant Pat Ambrose, qui n'était pas en devoir à ce moment, passait près de l'immeuble. C'est lui qui a sonné l'alarme. Il revint à l'immeuble et en fit sortir trois personnes. Comme elles atteignaient la porte, l'explosion se produisit et les projeta toutes trois sur le trottoir. D'autres personnes quittant l'immeuble ont aussi été projetées dans la rue. Toutes ces personnes ont été conduites dans des hôpitaux.

Une femme enceinte se trouvait en compagnie de cinq autres employés qui s'étaient réfugiés sur un escalier de sauvetage, peu après l'explosion. Ces personnes furent rescapées par des employés d'un restaurant qui ont brisé une fenêtre pour atteindre un balcon.

Quatre camionneurs ont participé au sauvetage. L'un d'eux a dit que des cartes de Noël flottaient un peu partout près de l'immeuble après l'explosion.

Des milliers de curieux ont surveillé le travail des sapeurs et la circulation a été interrompue à cet endroit pendant plusieurs heures.

Les accidents

Sept pertes de vie à Montréal et à Sainte-Hélène de Bagot

La collision d'un autobus et d'un camion fait 5 morts, 12 blessés, à Ste-Hélène — Deux personnes succombent à l'asphyxie à Montréal-Est

St-Hyacinthe, 27, (P.C.) — Cinq personnes ont perdu la vie et 12 autres ont été blessées aujourd'hui alors qu'un camion lourd a accidentellement fait déraper un autobus hors de la route, au cours d'une aveuglante tempête de neige.

M. *Georges-Liguori Delcourt*, 43 ans, et *Mme Paul Ferland*, 32 ans, de Drummondville, sont morts à l'hôpital de cette ville. A la morgue de St-Hyacinthe on a transporté les corps de *M. Jean-Jacques Peloquin*, 18 ans, de St-Germain de Grantham; *Mme Aurore Demers*, 40 ans, de Drummondville, et de *Jacqueline Leclaire*, 21 ans, de St-Germain de Grantham.

L'autobus, qui peut transporter 27 voyageurs, filait entre Drummondville et Montréal quand est survenu l'accident à Ste-Hélène de Bagot, non loin de St-Hyacinthe.

La police a rapporté que le camion de trois tonnes a violemment heurté le côté gauche de l'autobus, brisant 10 vitres.

Les morts et les blessés sont les personnes qui étaient assises de ce côté sur les premiers sièges.

Le chauffeur de l'autobus a alors perdu la maîtrise de son véhicule qui a quitté la route, a passé un remblai de 5 pieds de hauteur pour s'arrêter enfin dans un fossé. Le lourd autobus n'a pas été renversé, mais en plus des vitres brisées, une partie de son toit a été arraché.

Des témoins ont dit que des éclats de vitres et autres débris étaient parsemés sur une distance d'au moins 80 pieds sur la route.

A Montréal-Est

Une femme et un enfant ont succombé à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, au début de la soirée d'hier, à Montréal-Est. Il s'agit de Mme O. Beaudry, 39 ans, 105, Grande-Allée, où l'accident se produisit, et de Micheline Allard, fillette de 20 mois, dont les parents habitent 0873, rue Charlevoix, à la Pointe-St-Charles.

La brigade de secours de l'Hydro-Québec tenta vainement de ranimer les victimes. Après plus d'une demi-heure de respiration artificielle, le double décès fut finalement constaté par le Dr G. Mathieu, de la Pointe-aux-Trembles.

L'opposition critique le sort fait à Kurt Meyer

Ottawa, 27. (P.C.) — Des députés de l'opposition et du gouvernement ont critiqué, hier, aux Communes, la libération, bien que temporaire, du général allemand Kurt Meyer, de la prison allemande où il purge une sentence d'emprisonnement à vie pour des crimes commis contre des troupes canadiennes au cours de la deuxième grande guerre mondiale.

M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a protesté en disant qu'il ne doit pas y avoir d'adoucissement au châtiment de Meyer. Ou il est coupable, ou il ne l'est pas.

M. George Cruickshank, député libéral de Fraser Valley, en sa qualité de vétéran de la première guerre mondiale, a dit que c'est souiller les lois canadiennes que de permettre à ce "renégat" de passer une fin de semaine avec sa femme pendant que dix-neuf Canadiennes pleurent la mort de leurs fils aux mains des troupes de Meyer.

M. Ralph Campney, secrétaire parlementaire du ministre de la défense, M. Claxton, a dit que lors du transfert de Meyer de sa prison canadienne à une prison allemande, il y a quelques semaines il a été entendu qu'il serait soumis aux mêmes règlements que les autres détenus de la prison allemande.

Le ministère, a-t-il ajouté, fait enquête pour savoir comment les règlements sont appliqués dans cette prison allemande.

M. Drew, en soulevant cette question, a cité une dépêche de Douglas How, correspondant de la Presse canadienne, précisant qu'il a rendu visite à la mère de Meyer à Offlenben, en Allemagne, et a trouvé Meyer jouant avec ses enfants.

L'affaire Claxton

M. Saint-Laurent cite la mise au point de la "Presse Canadienne"

Mais le chef de l'opposition réplique que l'essence de la nouvelle est toujours vraie

Ottawa, 27. (P.C.) — Il a de nouveau été question, hier, aux Communes, de la déclaration faite à Rotterdam par M. Brooke Claxton. Celui-ci aurait dit que le Canada défrayerait le coût de construction de quatre ou cinq aéroports en Europe occidentale.

Le premier ministre Louis St-Laurent a cité textuellement l'explication détaillée que la Presse canadienne a publiée sur les circonstances entourant cette déclaration. L'agence de nouvelles a souligné que la somme de $100,000,000 supposément mentionnée par M. Claxton au cours de sa conférence de presse est l'évaluation de cette construction d'aéroports faite par son correspondant Douglas How, à Rotterdam.

M. George Drew a ensuite déclaré que la somme est secondaire. Il a souligné qu'à l'exception de ce chiffre la nouvelle est véridique et le fait demeure que le Canada défrayera les dépenses de la construction d'aéroports et de casernes, ce que le premier ministre n'a pas mentionné.

Il a ajouté que sa question de privilège n'a pas obtenu une réponse satisfaisante du premier ministre. M. Drew avait demandé, la semaine dernière, si les députés doivent apprendre la politique gouvernementale par voie des journaux ou par des déclarations faites au parlement.

M. Drew a déclaré que l'explication de la Presse Canadienne de l'attribution du chiffre de $100,000,000 à M. Claxton est une "explication parfaitement raisonnable" si l'on considère le procédé de compilation des dépêches employé par une agence de nouvelles et la façon avec laquelle le gouvernement fournit des informations aux journaux et aux agences.

Pour sa part, après avoir cité l'explication de la Presse Canadienne, M. Saint-Laurent a dit que la leçon qui peut en être tirée est que des déclarations faites même par des ministres de la Couronne peuvent être considérées comme étant tout aussi justes que les rapports détaillés et documentés publiés par les agences de nouvelles.

Plus tard dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône M. L.-Philippe Picard, député libéral de Bellechasse, a dit qu'il est de ceux qui croient que des déclarations touchant à la politique du gouvernement devraient être faites au parlement et non pas "en dehors du pays".

Deux députés demandent que les pensions soient payées à 65 ans

Par ailleurs on accuse le gouvernement fédéral d'être responsable du chômage à Montréal et dans plusieurs autres grands centres — Motion de non-confiance

Ottawa, 27 (P.C.) — Deux députés — un libéral et un C.C.F. — ont dit aux Communes hier que les pensions de vieillesse devraient être payées aux Canadiens à l'âge de 65 ans au lieu de 70.

Cette opinion a été exprimée par M. Léon Cresthol, député libéral de Montréal-Cartier, et M. Stanley Knowles, député C.C.F. de Winnipeg-nord-centre, pendant la reprise du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Le débat a amené aussi une motion créditiste de non-confiance envers le gouvernement. La motion, présentée plus tôt au cours du débat, critique le gouvernement qui n'a pas augmenté les pensions accordées aux anciens combattants.

Tous les députés aux Communes auront la chance de se prononcer quand viendra le vote sur la motion critiquant le gouvernement pour le retard apporté à l'augmentation des allocations. La motion sera retirée si les allocations sont augmentées.

De plus

M. Cresthol a demandé la révocation de la clause de la loi des pensions de vieillesse qui permet au gouvernement de suspendre la pension d'une personne qui quitte le pays pour plus de trois mois pendant un an. On devrait permettre à ces personnes qui quittent le pays à cause de circonstances particulières de conserver leur pension.

M. Knowles a appuyé M. Cresthol et a recommandé que le gouvernement augmente pendant la présente session les allocations payées aux anciens combattants que la guerre a fait vieillir prématurément.

Il a accordé son appui aux demandes d'augmentations de $50 par mois au lieu de $40 pour les anciens combattants célibataires et de $100 pour les anciens combattants mariés qui n'en reçoivent que $70.

Chômage à Montréal

M. R. R. Knight, député C. C. F. de Saskatoon, prétend que le chômage s'accentue à Montréal et dans d'autres grands centres et précise que le gouvernement est responsable de cet état de choses.

Il dit que bien qu'on attribue l'augmentation du chômage à ce fait il n'y a pas assez "d'argent" dans le pays. Et malgré cela, le minstre des finances M. Abbott a dit que l'inflation est causée par une trop grande quantité de dollars qui ne peuvent acheter des quantités de marchandises insuffisantes.

Le rév. E. G. Hansell, créditiste de MacLeod, faisant allusion au coût de la vie, a dit qu'il n'est pas suffisant pour le gouvernement de prétendre que l'inflation est un phénomène mondial ou que le Canada est en meilleure position que les autres pays.

L'augmentation des prix est causée par la politique monétaire du gouvernement et il devrait s'expliquer en précisant quelle politique financière il a l'intention de mettre en oeuvre pour enrayer l'inflation.

Le député a aussi dit qu'une trop grande partie de l'industrie du Canada est consacrée à la fabrication des marchandises qui ne sont pas destinées aux consommateurs.

Montréal a subi l'embouteillage habituel à sa première forte tempête de neige de l'hiver

Nombreux automobilistes en panne par manque de chaînes — La voirie municipale se défend de toute faute — Qui paiera la sortie de l'équipement de déneigement du tramway?

Encore une fois, la météo de Dorval s'est fait jouer . . . et a joué les Montréalais en prédisant de la pluie hier matin quand au contraire la métropole a connu sa première forte tempête de neige de la saison qui a recouvert le sol d'un tapis blanc épais d'au moins 7 pouces.

La circulation en a été par suite entièrement dérangée, surtout dans le bas de la ville. Une explosion suivie d'incendie dans une imprimerie, au carrefour Bleury-Ste-Catherine, qui est normalement l'un des plus achalandés de Montréal, n'a fait qu'ajouter à l'embarras général.

Par brefs intervalles, la neige a cédé le pas à une pluie qui n'a fait que rendre le terrain plus glissant, la reprise de la chute de neige dissimulant ainsi de nombreux pièges. Les pires obstacles se sont toutefois trouvés en terrain plat plutôt que dans les pentes.

Le surintendant de la voirie municipale, M. Léo-Paul Cabana, assure que la principale faute des embarras d'hier à la circulation n'est pas du à ses services, car il avait mis 700 hommes au travail dès 5 heures du matin, mais plutôt aux automobilistes eux-mêmes, dont la plupart avaient oublié de se munir de leurs chaînes.

On a ainsi compté plus de mille collisions d'importance secondaire. A la fin, les automobilistes ne prenaient même plus la peine de les signaler, les agents de police suffisant à peine au service régulier... De même, les usagers du tramway ont dû de nouveau apprendre à patienter, devant les nombreuses voitures combles et toutes déjà en retard qui passaient à leur nez sans même ralentir . . .

La Commission du transport avait mis en branle son équipement sur rail de déneigement des rues où passe le tram. Il a été toutefois impossible de savoir si c'est la commission elle-même ou la cité de Montréal qui assumera les frais de cette manoeuvre de déblaiement.

Par contre, ni les bateaux, ni les avions, ni les trains, ni les autobus interurbains n'ont connu de retard appréciable dans leurs départs et leurs arrivées, sauf peut-être ces derniers quand ils évoluaient à l'intérieur des limites de la ville.

Quant aux taxis, qui ont fait des affaires d'or pour la première fois peut-être depuis le début du mois, impossible d'en trouver autrement qu'en maraude . . . Montréal n'aura donc pas été privé de sa traditionnelle "bordée de la Sainte-Catherine".

Arbitrage des chauffeurs d'autobus

C'est demain, mercredi, à onze heures du matin, que s'ouvrira l'arbitrage entre la Commission de transport de Montréal et l'Association canadienne des chauffeurs d'autobus, dans l'immeuble du ministère provincial du travail, face au nouveau Palais de justice.

Ce tribunal est composé du juge Laetare Roy, de Québec, président; de Me Philippe Lamarre, arbitre syndical, et Me Robert Lafleur, arbitre patronal.

Les procureurs de l'Association sont Me Fernand Guertin et Me Noël Dorion; celui de la Commission, Me Gérard Trudel.

A cette séance, il sera question de demander au tribunal s'il veut bien siéger "en commun" sur la question de l'ancienneté avec le tribunal Pettigrew (tramways) qui, la semaine dernière, a manifesté cette intention.

Le tribunal Pettigrew siégera dans l'après-midi, afin de recevoir la réponse du tribunal Roy qui siégera au cours de l'avant-midi.

La littérature, terrain idéal de rencontre entre Chrétiens et Juifs

M. Jacques Madaule, conférencier au Cercle juif de langue française

"La littérature, à la condition d'être animée de part et d'autre par un égal esprit de compréhension, est le terrain idéal de la rencontre et du dialogue entre chrétiens et juifs", déclarait, hier soir, M. Jacques Madaule, membre de l'Académie française, professeur, écrivain et critique littéraire.

M. Madaule s'adressait aux membres du Cercle juif de langue française, à l'occasion de leur deuxième réunion publique, cette année. Il avait intitulé sa causerie: "Les types juifs dans la littérature catholique française contemporaine."

Le conférencier a tout d'abord précisé qu'il ne voulait pas étudier la place ou le rôle joué par les Juifs dans la littérature contemporaine, mais plus exactement la place qu'il occupent dans la littérature écrite par des non-Juifs.

M. Madaule s'en est tenu, en grande partie, à la littérature française et a montré quelle a été l'influence de l'affaire Dreyfus qui a déterminé la position d'un certain nombre d'écrivains en marge de la question juive. Il mentionna tout d'abord Léon Bloy et son livre fameux et discutable: "Le Salut par les Juifs'.

A Bloy, le conférencier a rattaché Maritain, puis Péguy. M. Madaule indiqua la place importante occupée par les Juifs dans l'oeuvre de Péguy, peut-être, dit-il parce que Péguy était un disciple de Bergson, lui-même Juif.

Puis, M. Madaule s'est attaqué à l'oeuvre de Claudel. Il a montré la place occupée par les Juifs dans deux drames importants de l'auteur: "Le pain dur" (1914) et "Le Père humilié" (1916).

Le conférencier fit ensuite allusion aux faits nouveaux qui se sont produits depuis: la persécution nazie et la fondation de l'Etat d'Israël.

Après quoi, il passa à Graham Greene, plus particulièrement à un de ses divertissements intitulé "Orient Express" et dans lequel il y a un personnage juif nommé "Myatt".

Puis, le conférencier signala l'explication sociologique et psychologique de l'antisémitisme par Sartre, en indiquant les insuffisances de cette explication de Sartre.

En terminant, M. Madaule déclara que la littérature, à la condition d'être animée de part et d'autre, par un égal esprit de compréhension, est le terrain idéal de la rencontre et du dialogue entre chrétiens et juifs.

Me A. J. Rosenstein, avocat, est le président du Cercle juif de langue française, groupement composé de gens d'extraction israélite et qui se réunissent afin de se familiariser davantage avec la culture française.

La surveillance des diplomates allemands

Ottawa, 27. (P.C.) — M. Léon Cresthol, député libéral de Montréal-Cartier, a dit aux Communes que les membres du corps diplomatique allemand de même que les immigrants allemands doivent être examinés scrupuleusement avant qu'il ne leur soit permis d'entrer au Canada.

Il a précisé qu'il y a des rapports voulant que plusieurs anciens nazis fassent partie du service diplomatique allemand.

Le Canada doit être protégé contre l'influence fasciste aussi bien que communiste, a-t-il précisé.

On rejette deux requêtes de Me Ubald Boisvert

Le juge Tellier rejette également une requête de Me Jean Drapeau

Le juge Edouard Tellier a rejeté avec dépens en fin de semaine deux requêtes, présentées par Me Ubald Boisvert, pour production de pièces au sujet des deux actions de $100,000 instituées par Mes Jean Drapeau et Pacifique Plante contre Me Boisvert lui-même, le directeur Langlois de la police, et 17 autres officiers de police, intimés à l'enquête sur la moralité.

Le juge Tellier a également rejeté les cinq exceptions à la forme présentées par Me Drapeau au sujet d'une poursuite de $850,000 intentée par le directeur Langlois et al.

Me Drapeau aurait l'intention d'en appeler de cette décision. Cependant il reste encore cet appel devant la Cour suprême que Me Alphonse Patenaude doit présenter cette semaine à Ottawa, à l'encontre de la Cour d'appel qui a confirmé un jugement de l'hon. Elphège Marier, rejetant le bref de prohibition émis contre le juge François Caron.

Un groupe de travaillistes se révoltent

Londres, 27. (Reuters). — La Chambre des Communes britannique a écrasé une révolte du parti travailliste, hier soir, contre le traité de paix japonais.

Le premier ministre Churchill appuyé par les chefs du parti travailliste a recueilli 382 votes en faveur du traité. 33 députés travaillistes(y compris les partisans de la gauche d'Aneurin Bevan) ont défié les instructions des chefs travaillistes de ne pas s'opposer au traité signé alors que le travailliste Clement Attlee était au pouvoir.

L'opposition a été renforcée par les députés qui craignent un renouvellement de concurrence japonaise à l'industrie britannique particulièrement aux usines de coton du Lancashire. Ils prétendent qu'un flot de marchandises japonaises se déversera sur les marchés mondiaux et causera du chômage en Grande-Bretagne.

Exposition de cartes de Noël au foyer du Gesù

Une exposition de cartes de Noël à caractère religieux sera tenue au foyer de la salle du Gesù. L'ouverture officielle de cette exposition organisée par le Comité des Fêtes Chrétiennes, sous le patronage de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, aura lieu demain soir.

Tous les artistes, les distributeurs et les autres personnes qui aimeraient faire exposer des cartes de Noël qui répondent aux exigences du comité sont priés de les faire parvenir le plus tôt possible au Père Florimond Noiseux, S.J., modérateur de l'exposition.

Un jury se prononcera sur la qualité des cartes et les vainqueurs seront proclamés au début de décembre.

Cette exposition est ouverte tous les jours, de 10h. a.m. jusqu'à 10h. p.m. L'entrée est libre et le public est cordialement invité.

Essai de livraison postale par camion

Sous les yeux mêmes du ministre des postes, M. Edouard Rinfret, il a été inauguré hier à Montréal un nouveau service de distribution ultra-rapide du courrier par camions. L'essai en a été fait dans le secteur bordé par les rues Beaumont, McEachran, Crémazie et Durocher. Un essai semblable avait lieu en même temps dans un quartier de Toronto. Si cette expérience réussit, elle sera étendue à l'ensemble de ces deux grandes villes et plus tard à tout le pays.

Selon le nouveau système, au lieu de partir à pied du bureau de poste avec du courrier déjà trié, le facteur est conduit en camion au lieu de distribution. Chaque camion emporte 7 hommes, qui finissent de trier en cours de route le courrier seulement en partie assorti. Le camion refait sa ronde plus tard dans la journée, pour recueillir les facteurs et leurs sacs vides à des points convenus. Entre temps le chauffeur du camion et chef d'équipe se charge de livrer les colis postaux et le courrier de livraison spéciale.

Il a été constaté hier que chaque facteur pouvait accomplir ainsi 350 visites domiciliaires de plus qu'autrefois dans le même temps et dans le même secteur, sans plus de fatigue. Le secteur de Parc Extension couvert hier comprend 16 milles de rues.

"L'ACTION NATIONALE"

la revue de l'élite canadienne-française depuis 1933

Vous aimez discuter **intelligemment** des questions d'actualité ? **L'Action Nationale** vous aidera à vous former une opinion juste sur une foule de sujets. Quelle que soit votre sphère d'activité, vous trouverez toujours profit à lire chaque mois **L'Action Nationale.** Directeur: André LAURENDEAU.

Abonnement régulier: $3.00

Abonnement de soutien: $5.00

NOUVEAUTE !

Le deuxième tome de **L'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS** depuis la découverte... par M. le chanoine Lionel Groulx.
Edition ordinaire — $2.50
Edition de luxe autographiée par l'auteur — $3.50

VENTE DE REOUVERTURE

Notre librairie vient d'ouvrir ses portes à un **nouveau** local. A cette occasion, nous offrons un choix très varié de volumes et de brochures à **prix d'aubaine.** Une visite vous paiera.

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION NATIONALE

986, est, rue Rachel, Montréal — Téléphone: CHerrier 5253

COUPON D'ABONNEMENT ET COMMANDE

L'Action Nationale,
986 est, rue Rachel, Montréal.

Je désire m'abonner é la revue "L'Action Nationale". Ci-inclus..... Je désire avoir ..... exemplaires de l'édition ..... de "L'Histoire du Canada français". Pour cet achat, j'inclus la somme de $.....

NOM .....

ADRESSE ..... Téléphone .....

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN
4184, rue St-Denis, Montréal — 5, rue du Mont-Thabor, Paris

Votre GÉNÉALOGIE est le DOCUMENT qui relie le PASSÉ à l'AVENIR

LE LIVRE LE PLUS PRÉCIEUX DE VOTRE BIBLIOTHEQUE

4184, rue St-Denis, Montréal — 5, rue du Mont-Thabor, Paris

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant : Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $10.00; Montréal et banlieue, $14.00; Etats-Unis et Commonwealth, $12.00; Union postale, $14.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $3.00; Etats-Unis et Union postale, $4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361*

MARDI 27 NOVEMBRE 1951

L'assassinat des prisonniers de guerre

Les révélations du colonel Hanley sur le massacre des prisonniers de guerre par les communistes chinois ont soulevé une indignation bien compréhensible. Nul doute que l'on aurait fait encore plus de bruit autour de ces atrocités si la nouvelle n'était pas survenue au moment où les trois Grands d'Occident venaient de lancer une offensive de paix à l'Assemblée générale et en Corée. Malgré l'horreur de ces exécutions de soldats désarmés, il faut souhaiter que ce nouvel obstacle n'empêche pas la conclusion d'une trêve. Mais il ne faut pas oublier que l'échange des prisonniers est l'une des clauses nécessaires à la conclusion d'un armistice; les chiffres cités par M. Hanley peuvent compromettre les délibérations une fois de plus.

Dans les négociations de paix qui devront suivre l'armistice, plusieurs problèmes seront extrêmement difficiles à résoudre, par exemple la question de savoir si les belligérants continueront l'occupation du pays ou retireront leurs troupes à certaines conditions. Les accusations réciproques pour crimes de guerre et le jugement des responsables seront aussi l'un des points les plus litigieux. Dans ce domaine, l'exécution des prisonniers, et les tortures qui auraient accompagné ces assassinats sont des cas particulièrement indéfendables.

Il faut bien admettre, néanmoins, que la situation est différente aujourd'hui de ce qu'elle était avant 1943. Durant la Grande Guerre II et aux procès de Nuremberg, les Alliés ont complètement saboté le droit international par leur théorie des crimes de guerre qui allait à l'encontre d'une longue tradition antérieure. Dans le traité de Versailles les vainqueurs avaient attribué à l'Allemagne la culpabilité de la guerre, mais ils n'avaient pas légiféré pour l'avenir.

●

C'est autre chose aujourd'hui. La Déclaration de Moscou, du 30 novembre 1943, a décrété que le soldat est responsable personnellement de ses actions, et qu'il ne peut invoquer pour se défendre le fait qu'un officier supérieur lui a donné un ordre. Il est donc tenu de désobéir à ses chefs militaires s'il juge qu'on lui ordonne un acte contraire au droit international. En Corée, les actes répréhensibles ont été nombreux même du côté des Nations Unies. Dans ce pays il n'était pas facile pour les Occidentaux de discerner entre Coréens du nord ou du sud, entre amis et ennemis, entre fugitifs et saboteurs, d'autant plus que la ligne du front variait fréquemment. Pour assurer la sécurité militaire on a bombardé et incendié des villages, massacré en grand nombre des civils innocents. Ce sont là des crimes de guerre; moins odieux peut-être que le massacre de prisonniers de guerre, mais pas plus admissibles.

Des actes discutables il s'en produit souvent en temps de guerre, mais jusqu'à 1943 les belligérants qui reconnaissaient les Conventions de La Haye renonçaient à toute juridiction contre les ennemis faits prisonniers. Un prisonnier de guerre était simplement détenu pour l'empêcher de reprendre les armes. Sa conduite ne pouvait être jugée que par les tribunaux de son propre pays. Cela aussi a été changé par la déclaration de Londres du 8 août 1945, qui a servi de base aux procès de Nuremberg. Il a alors été décrété "que les tribunaux judiciaires des Etats où les crimes avaient été commis et la législation de ces pays seraient compétents pour juger et régler les poursuites en matière de crimes de guerre." Le prisonnier de guerre a donc perdu doublement son ancienne protection: il peut être jugé par le pays qui l'a fait prisonnier; et de plus il est jugé selon le droit du pays où les actes qu'on lui reproche ont été commis, droit qu'il pouvait bien ne pas connaître et qui pouvait différer de celui de son propre pays.

Quand les vainqueurs de 1945 ont posé ces principes nouveaux, le geste soulevait de graves objections du point de vue de la justice, notamment le fait que seuls les vaincus étaient jugés et non les vainqueurs qui avaient pu commettre des crimes analogues; que les vaincus étaient jugés par les vainqueurs et non par un tribunal impartial; et enfin le fait que le droit nouveau était rétroactif. L'innovation comportait aussi un grave danger pour l'avenir, en cas de guerre, mais l'on préféra se faire illusion et croire que la guerre serait désormais abolie, notamment grâce aux châtiments infligés aux nazis et aux prescriptions du droit nouveau.

●

Dans le contexte de Nuremberg, les vainqueurs jugent les vaincus; c'est une sorte d'imitation des tournois du moyen âge selon la formule du Jugement de Dieu: la victoire des armes atteste le bon droit et il ne reste plus qu'à châtier les coupables. Cela est déjà assez inquiétant, mais on a oublié que les pays belligérants pourraient ne pas attendre la fin de la guerre mais se mettre en frais de juger tout de suite les "criminels de guerre" qui leur tomberaient sous la main; histoire de prendre une sorte d'assurance contre la défaite. Si les Chinois prétendent avoir "jugé" les prisonniers selon "leurs" lois avant de les exécuter, que pourront répondre les puissances qui ont machiné la Déclaration de Londres de 1945? En supposant qu'une victoire complète leur permette éventuellement d'exécuter à leur tour les responsables de ces exécutions, la situation paraît tout de même moins bonne que sous un régime où les prisonniers ne sont pas justiciables des pays qui les ont pris. En tout cas, les faits semblent démontrer que la crainte des châtiments futurs n'a pas protégé bien efficacement les prisonniers.

Les négociations de Panmunjom ont trois problèmes à résoudre pour réaliser la trêve, maintenant que la ligne d'armistice est acceptée: la surveillance de l'armistice pour que les forces demeurent dans le statu quo, les recommandations à faire aux gouvernements concernés en vue des négociations de paix ultérieures, et l'échange des prisonniers. Ce dernier point serait normalement le plus facile; mais les rapports de massacres peuvent le compliquer.

Les troupes des Nations Unies détiennent dans le moment 168,346 prisonniers de guerre dont 148,736 sont des Coréens, et 19,610 des Chinois. Combien les troupes communistes détiennent-elles de prisonniers? Le renseignement n'est pas connu, parce que ni la Corée du Nord ni la Chine communiste ne sont membres de la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre et ne font pas rapport à cet organisme. Les armées des Nations Unies ont porté comme disparus 88,390 Coréens du Sud et 10,871 autres soldats dont la forte majorité sont évidemment des soldats des Etats-Unis. Selon le colonel Hanley, environ 7,000 prisonniers coréens du sud, 6,270 prisonniers étatsuniens, 130 d'autres troupes non coréennes auraient été assassinés par les communistes. Le général Ridgway a dit que seulement 365 de ces morts sont vérifiées, mais dans son rapport semestriel du 20 juillet il avait dit qu'environ 8,000 soldats des Etats-Unis faits prisonniers étaient "rapportés tués".

C'est une situation bien tragique, mais il faut quand même espérer que les négociations de trêve réussiront, et qu'on fera la paix pour mettre fin à cette atroce et inutile guerre de Corée, même si cela implique évidemment qu'aucun vainqueur ne pourra juger de "criminels de guerre" vaincus. Il faudrait cependant tenir compte de la leçon qui se dégage de ce drame, et c'est que les Nations Unies doivent prendre l'initiative de nouvelles conventions internationales pour corriger les erreurs de 1943 et 1945.

Paul SAURIOL

BLOCS-NOTES

Témoignage anglo-protestant

Il s'est passé lundi, à l'Assemblée législative de Québec, un incident sur lequel il convient de revenir.

On demandait la permission d'autoriser une municipalité, celle de Donaconna, dans le voisinage de Québec, à imposer, au bénéfice de ses écoles, une taxe spéciale.

Comme il n'était point, dans le texte législatif, parlé de commission scolaire protestante, M. Marler déclara qu'il s'était informé et qu'il existait bien en cette municipalité une commission protestante. Il proposa donc que le bénéfice du nouvel impôt fût réparti entre les deux commissions au prorata du nombre des élèves desservis par chacune d'elles.

M. Duplessis s'empressa de déclarer qu'il avait fait la même constatation et qu'il entendait lui-même proposer que le texte de loi fût modifié en conséquence. Il profita de l'occasion pour rappeler et souligner la tradition de générosité de la province envers la minorité protestante et déclarer que celle-ci n'avait toujours eu qu'à se louer de la façon dont elle avait été traitée par la majorité.

On sait qu'il y a peu de temps encore, le ministre provincial des finances a donné là-dessus des chiffres d'une particulière éloquence. M. Gagnon, comme l'a fait jeudi le premier ministre, avait d'ailleurs déclaré qu'il serait à souhaiter que, dans toutes les provinces, les minorités fussent traitées avec une égale largeur de vue, avec un égal sentiment de la justice.

C'est la vérité toute nue et que personne n'ignore chez nous.

Mais ce qu'il convient particulièrement de noter peut-être, c'est la netteté et la rapidité avec lesquelles M. Marler, anglo-protestant, a voulu, pour son compte, souligner ce témoignage et affirmer qu'il en a été ainsi, chez nous, sous tous les régimes.

Les gouvernements changent, mais les traditions et les procédés restent les mêmes. Comme l'affirmait aux Communes lors des grands débats scolaires de 1905, celui qui était alors le député de Labelle, nous avons sans doute nos défauts, mais nous n'avons jamais essayé d'arracher au voisin sa bouchée de pain.

Et les injustices commises un peu partout au détriment des nôtres, n'ont jamais provoqué chez nous de représailles.

Il faut ajouter que les paroles de M. Marler sont aussi dans la meilleure tradition anglo-protestante.

M. Marler parle comme parlaient jadis Sydney Fisher et Robb, de Huntingdon.

Nous avons maintes fois, et tout récemment encore, en face de ce qui se passe en Colombie, souhaité que se multiplient ces déclarations de la minorité anglo-protestante.

Pouvons-nous espérer qu'elles se multiplieront en effet, dans la mesure qui conviendrait?

Ces temps derniers, nous avons pu enregistrer de fort intéressants témoignages en ce sens.

Nous leur devons des félicitations et des remerciements, que nous ne songerons point à leur mesquiner.

Vers le passé

Les Trois-Rivières prendront leur large part des fêtes et manifestations qui marqueront l'année prochaine.

Mais la vieille cité aura ses manifestations personnelles qui commémoreront à la fois le troisième centenaire de la mort du Père Jacques Buteux, le jésuite dont l'on a dit qu'il était le père de l'Eglise trifluvienne, le centenaire du diocèse des Trois-Rivières, etc.

Ces manifestations, grâce surtout à un animateur inlassable, Mgr Albert Tessier, seront préparées par des publications et des émissions radiophoniques, qui évoqueront toute l'histoire ancienne de la région.

Il s'agit de faire connaître par tous le passé de la ville, qui est étonnamment riche, car il n'a pas eu que Jacques Buteux, des religieux éminents y ont pareillement habité, et ces dernières années ont été marquées par une véritable révolution industrielle.

Chez les Franco-Américains

La *Société historique franco-américaine* tiendra mercredi de cette semaine, à l'hôtel Vendôme, de Boston, sa réunion d'automne. M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du *Comité permanent de la Survivance française*, y prononcera une conférence de haute actualité sur la *Solidarité française*. Il recevra à cette occasion la médaille d'honneur de la Société pour les services qu'il a rendus à l'oeuvre de la Survivance française.

M. l'abbé Gosselin profitera de son séjour en Nouvelle-Angleterre pour y faire une tournée de conférences préparatoires au grand congrès de Québec, en 1952.

S'il est un groupe de l'extérieur qui devrait être largement représenté à ce congrès, c'est bien celui de la Nouvelle-Angleterre. Il est relativement près de Québec et peut entretenir avec les gens du Canada des relations fréquentes.

Le congrès de Québec est une excellente occasion pour les Franco-Américains de la jeune génération particulièrement de mieux connaître le Canada français d'aujourd'hui.

De part et d'autre, nous nous ignorons beaucoup trop.

Décentralisation

Voici qu'on recommence à parler de décentralisation, à l'intérieur cette fois, du Royaume-Uni.

Pris par tant d'autres soucis, le gouvernement actuel aura-t-il le temps de s'en occuper?

Cette fois, c'est l'Ecosse et le Pays de Galles qui veulent avoir une plus large autonomie.

L'importance et la multiplicité des problèmes extérieurs qui s'imposent aux Communes apparaissent à plusieurs comme une nouvelle raison de décharger le gouvernement de Londres d'une partie de ses soucis locaux.

La "Survivance"

La *Survivance*, c'est l'hebdomadaire français d'Edmonton, l'organe de l'*Association canadienne-française de l'Alberta*, l'un des plus vaillants défenseurs de nos traditions religieuses et nationales.

Elle est entrée cette semaine dans sa vingt-quatrième année.

Elle a, depuis longtemps déjà, comme rédacteur en chef, le Père P.-E. Breton, O.M.I., l'auteur de *Cap-de-la-Madeleine, Cité mystique de Marie*, l'un des volumes les plus intéressants de la collection les *Pages trifluviennes*, que publia jadis le futur Mgr Albert Tessier.

Cet écrivain de race s'est tout entier donné à la *Survivance*. Celle-ci, depuis un quart de siècle, n'a vécu que pour la défense des intérêts catholiques et français dans l'Alberta. C'est, du reste, son essentielle raison d'être, ce pour quoi elle a été fondée.

La chaîne des Rocheuses ne l'empêche pas d'ailleurs de s'intéresser à ce qui se passe en Colombie. L'an dernier, c'est au Père Breton que la Fédération française de la Colombie demandait de lui apporter un mot d'ordre et des consignes qui ont eu là-bas un profond retentissement.

La *Survivance* est, avec CHFA, le poste radiophonique français d'Edmonton, l'une des armes les plus puissantes dont disposent les Franco-Albertains. Les deux oeuvres s'épaulent fraternellement. L'une et l'autre donnent à toutes les entreprises catholiques et françaises, particulièrement à nos écoles, le plus cordial appui.

Nous profitons de cet anniversaire pour souhaiter à la *Survivance* et à son rédacteur en chef de longues années encore de bon et fructueux travail.

O. H.

LETTRE DE QUEBEC

Montréal cessera-t-elle d'être la "vache à lait" des autres municipalités?

(par Pierre LAPORTE)

QUEBEC, 27 — Le président du Comité exécutif était très heureux hier midi à la suite de son entrevue avec le premier ministre. Il avait obtenu l'assurance que M. Duplessis appuierait cette clause du bill de Montréal qui permet la création d'une "Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal".

M. Asselin prétend depuis longtemps que la ville de Montréal fournit à d'autres municipalités des services publics pour lesquels elle ne reçoit pas une rétribution suffisante ou même pas de rétribution du tout. C'est une source continuelle de frictions entre la métropole et ses voisines. Avec les années, les problèmes ont augmenté en nombre et en importance; aujourd'hui ils menacent de tourner à la querelle ouverte.

Le président de l'exécutif a soulevé la question plus d'une fois. Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, aussi. La ville de Montréal a l'impression actuellement d'être non seulement la "vache à lait de la province", — selon l'expression consacrée, — mais de jouer au parent riche avec ses voisins, aux dépens de ses propres contribuables. Elle veut mettre fin à cette farce dispendieuse.

Voilà d'ailleurs bien des années que la métropole voudrait régler ces problèmes: problème du pont Jacques-Cartier, dont tout le monde bénéficie et pour lequel seule la ville de Montréal est appelée à payer; problème des grandes artères inter-municipales; problèmes de la fourniture de l'eau, particulièrement aux villes de Westmount et d'Outremont, où, — on a peine à l'imaginer, — l'eau se vend moins cher que dans la métropole elle-même. On pourrait allonger indéfiniment la liste des problèmes.

M. Asselin a enfin obtenu gain de cause. Le premier ministre a déclaré aux journalistes qu'il est en faveur de cette clause du bill de Montréal qui permet la création de la commission d'étude. **"Il faut, a dit M. Duplessis, que disparaissent ces anomalies et ces injustices".**

Gouvernement métropolitain?

Certaines gens s'inquiètent. Ils craignent que nous ne soyons sur la route du gouvernement métropolitain, ou du "borough system", réprouvé par une bonne partie de la population.

Ces gens s'inquiètent inutilement. La ville de Montréal est devenue une ville très grande, aux ramifications nombreuses. Ses services bénéficient à tous ses voisins et il est normal qu'il en soit ainsi. Il serait impraticable d'exiger que la ville de Westmount, que la ville d'Outremont, que d'autres municipalités enclavées dans la métropole ou situées dans sa périphérie organisent chacune son aqueduc avec prises d'eau dans le fleuve, usine de filtration et de pompage, réservoirs, etc. Ce serait du dou-

(suite à la page cinq)

UN NORDET QUI . . .

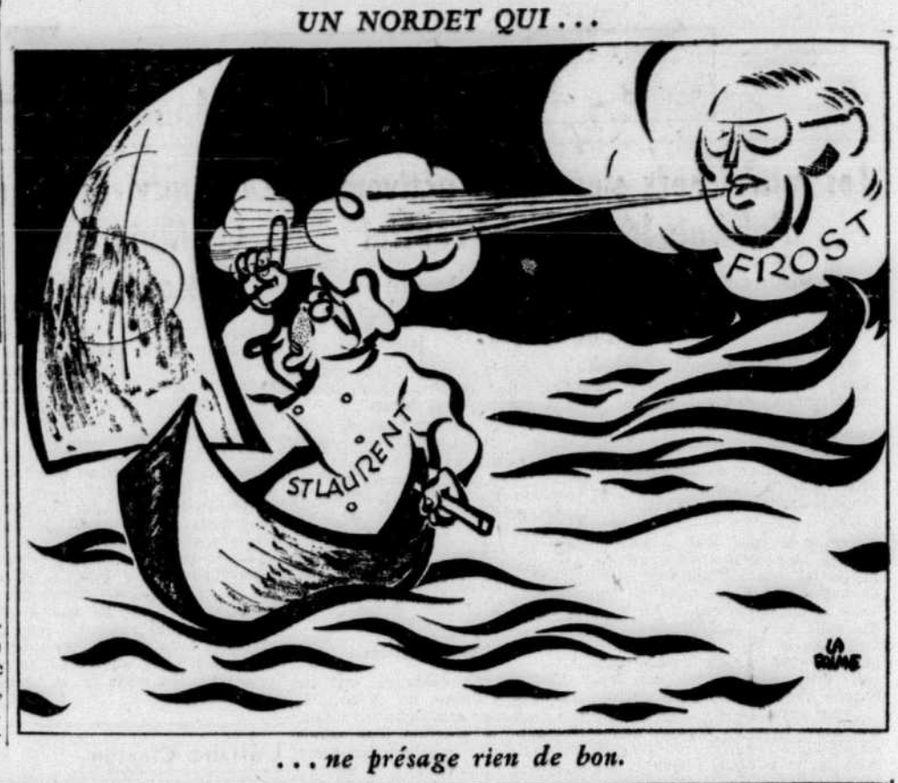

. . . ne présage rien de bon.

QUINZE JOURS EN BOLIVIE (1)

Des rives du Pacifique à l'altiplano bolivien

Invitation à un Congrès national de l'A.C. bolivienne — Il y a trois ans . . . — Arica, ville historique, fruit de la conquête — Eglise métallique préfabriquée par Eiffel — On grimpe de 15,000 pieds en quelques heures — 45 kms de crémaillères — Le "soroche" ou mal d'altitude — Le plafond du monde — Le "llama", mi-chameau, mi-mouton — L'Indien bolivien, descendant des fiers Incas — Et au fond d'une immense cuve, la capitale de la Bolivie . . .

par Albert SANSCHAGRIN, O.M.I.

LA PAZ — L'occasion se présente à nouveau pour moi de revoir la Bolivie et sa splendide capitale, La Paz. S. Exc. Mgr Abel Antezana, archevêque de La Paz, en son nom propre et au nom de la Junte nationale de l'Action catholique bolivienne m'invite à "asesorar" (orienter) le prochain Congrès national de l'A. C. qui se tiendra à Cochabamba du 30 octobre au 6 novembre. La besogne est réellement pesante dans nos salpêtrières du Nord du Chili, d'autant plus que le curé de l'Oficina Victoria, le R. P. Robert Voyer, est actuellement au Canada; puis-je demander à mes confrères le surcroît de besogne qu'occasionnerait mon absence durant deux semaines? J'ai hésité avant d'accepter. Pour plusieurs raisons et devant la générosité de mes compagnons, je me suis décidé à prêter ce service à l'A. C. bolivienne qui a si bien mérité de l'Eglise, travaillant sans relâche à surmonter des difficultés incroyables.

Revoir La Paz, cette gentille vilde juchée à 12,000 pieds d'altitude aux pieds de la Cordillère Royale, me rappelle d'intéressants souvenirs. Il y a trois ans exactement, S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, me déléguait au troisième congrès interaméricain d'éducation catholique qui y tenait ses assises. Les personnes rencontrées et les problèmes étudiés m'ont rendu le grand service de saisir plus à fond la situation réelle du catholicisme sud-américain. J'avais en cette occasion adressé quelques articles au *Devoir* en marge du congrès d'éducation.

Arica, ville frontière

J'avais alors fait le voyage par avion. J'ai voulu cette fois le faire par chemin de fer. Pour cela, il faut se rendre à Arica, la ville la plus au nord du Chili, aux confins des frontières avec le Pérou et la Bolivie, d'où part la voie ferrée pour La Paz. Jolie petite ville qu'Arica et toute remplie d'histoire. C'est là, qu'en 1880, se livrait au sommet du mont *"Morro"* qui surplombe la ville, la bataille qui devait assurer ce territoire au Chili. Le commandant péruvien, raconte l'histoire, se serait enroulé dans son drapeau et se serait lancé du sommet dans l'océan Pacifique plutôt que de se rendre aux Chiliens. La guerre du Pacifique se terminait par la victoire du Chili contre ses deux adversaires: le Pérou et la Bolivie. La chose lui valut l'acquisition par droit de conquête des deux provinces les plus au nord de la République, si riches en nitrate et en cuivre: Antofagasta, cédée par la Bolivie, et Tarapaca, cédée par le Pérou. C'est là que nous avons nos missions oblates auprès des mineurs du salpêtre, dans le désert le plus aride du monde.

Mais Arica et la ville voisine de Tacna ainsi que les territoires adjacents devaient décider eux-mêmes de leur sort par un plébiscite qui en fait n'eut jamais lieu. A l'amiable, Arica fut rattachée au Chili et Tacna au Pérou. Et bien que ce rattachement se soit fait il y a déjà 25 ans, une coutume significative persiste: tous les dimanches, les forces armées hissent le drapeau chilien sur la place publique devant la foule amassée.

Et la ville d'Arica possède aussi son point d'attraction. Il s'agit de son église paroissiale entièrement en fer et préfabriquée (dès ce temps-là!) en France par Eiffel, le même qui fit la fameuse tour de Paris. Elle est vraiment jolie, cette petite église bien qu'elle soit métallique, elle a son style qui se rapproche du gothique.

La montée

Le train international qui nous conduira à La Paz, l'unique dans la semaine, part dans la soirée. Aussi y a-t-il foule à la gare. Les wagons boliviens sont de premier ordre; les chiliens sont inférieurs. C'est dans un de ces derniers qu'on m'a réservé un lit étroit et perpendiculaire aux rails. En fait le froid du haut plateau et les vibrations du train m'ont empêché de dormir. La chose s'explique facilement quand on sait qu'il a fallu tracer ce chemin de fer à travers la Cordillère des Andes. Dans l'espace de quelques heures, on grimpe 15,000 pieds environ. A un certain endroit, l'angle de montée est supérieur aux possibilités et de fait on a atteint le sommet du haut plateau bolivien, qu'on a surnommé, en raison de son altitude, le plafond du monde. L'ascension est dure pour le coeur. Mes compagnons de cabine avaient cru bon de passer chez le médecin et s'étaient munis de "précieuses gouttes". Pour moi, j'ai connu une autre fois le "soroche" ou mal d'altitude. Il n'y a rien à faire, si ce n'est se reposer... et attendre que l'organisme se fasse à ces hauteurs.

L'Altiplano

Nous n'arriverons à La Paz qu'à sept heures le lendemain soir. Nous avons donc le temps de bien observer l'*altiplano* (haut plateau) bolivien. Le paysage est presque désertique. Par touffes plus ou moins denses pousse un arbuste rempli de noeuds et d'épines que les Indiens coupent, lient en fagots et expédient par trains vers les villes où il alimentera le feu. Il y a aussi, au long des ruisseaux et petites rivières, un maigre pâturage. Les troupeaux de *llamas* et de moutons y trouvent leur subsistance. Rien de plus intéressant que ces *llamas*, mi-chameaux, mi-moutons, qui, en plus de donner leur laine aux Indiens de ces hauts plateaux où le froid est pénétrant la nuit, fournissent le transport à cette altitude où le cheval et l'âne ne peuvent résister. Rien de plus pittoresque que ces caravanes de *llamas* chargés de leurs fardeaux et obéissant fidèlement à leur guide. Rien de plus bucolique que ces troupeaux broutant la verdure sous le regard vigilant du pasteur. Et par-ci par-là des *vicanas* (vigogne, animal apparenté au *llama* mais que personne n'a pu domestiquer) fuyant le train avec toute leur agilité. Le gouvernement protège leur vie, car ils sont en voie d'extinction.

L'indigène

Mais l'élément le plus intéressant du paysage est l'Indien, *Aymara* ou *Quechua*, qui l'anime. Vraiment on aurait de la difficulté à reconnaître en eux les descendants des fiers *Incas*, dont l'empire et la civilisation s'étendaient il y a 500 ans à tout l'*altiplano*. Qu'ils sont typiques à voir, les femmes surtout avec leurs multiples jupons, leur chapeau caractéristique et leur bébé sur les épaules! Ils sont timides au premier abord, mais toujours avides de faire quelques *bolivianos* en vendant leurs produits. Pour le prêtre, ils sont respectueux et ils emploient envers lui la même apostrophe que nos *cordilleranos* chiliens: TATA (Père, en langue quechua). J'en aurais long à vous dire sur ces sympathiques Indiens, mais je me réserve un prochain article sur le sujet. La chose en vaut la peine, car ils comptent pour plus de la moitié de la population bolivienne.

Enfin, nous arrivons à La Paz. On ne peut dire, comme on le fait communément dans des cas semblables, que nous sommes en vue de La Paz. Car, en fait, nous ne voyons rien. Devant nous la Cordillère Royale et particulièrement l'*Illimani* (près de 22,000 pieds) aux sommets couverts de neiges éternelles. De ville, point. Mais voilà que, tout d'un coup, la terre s'entr'ouvre au fond de cette immense cuve, la capitale de la Bolivie: *Nuestra Senora de La Paz*, dont j'ai longuement parlé dans des articles au *Devoir*, lors du congrès d'éducation en 1948.

Prochain article: Le grand problème de la Bolivie: le problème indigène.

Parents et maîtres

Le foyer et l'école ont été jusqu'ici trop séparés chez nous. Parents et maîtres se connaissent peu, se rencontrent peu, collaborent peu. Et cependant quels avantages précieux résulteraient de cette collaboration. On semble le comprendre de plus en plus et des efforts se font pour l'établir. Il importe cependant que le mouvement s'oriente bien, qu'il s'appuie sur de bonnes bases. On lira avec profit sur ce sujet le compte rendu de la Semaine sociale de Nicolet (1950), *Le foyer, base de la société*. Dans sa déclaration d'ouverture, le R.P. Archambault rappelle brièvement la nécessité de cette collaboration et les principes qui doivent l'animer. D'autres conférenciers en parlent aussi, surtout M. André Laurendeau qui lui consacra tout son cours, intitulé Ecole et Foyer. (I.S.P.)

La Bible vous parle

La troisième partie des hommes fut tuée par ces trois fléaux, par le feu, par la fumée et par le soufre qui sortaient de leur bouche.

Apoc. 9, 18.

Texte choisi par la Société catholique de la Bible

L'ACTUALITE

M. Duplessis et la culture

M. Maurice Duplessis s'est déjà vanté de n'avoir pas lu un seul livre depuis qu'il a quitté le collège. Cela lui a valu de présider, avant-hier, au dîner qui ouvre le Salon du Livre.

Au reste, quand M. Duplessis dit qu'il n'a pas lu un seul livre, il exagère. Mettons qu'outre les Statuts, il en ait parcouru cinq ou six. Il y paraissait dimanche.

Un qui s'est fait remercier, c'est le conférencier Marc Chadourne! Si j'étais lui, je croirais que j'ai rencontré le fils de Maria Chapdelaine — un fils assez dépoétisé.

"Je ne voudrais pas froisser vos sentiments intimes, monsieur le conférencier, a déclaré le premier ministre du Québec; mais la vieille terre spirituelle québécoise est encore plus riche, plus capable de moisson que celle de France. La province de Québec est riche en possibilités, en cerveaux, en coeurs et en âmes". Le rythme ternaire convient mieux à M. Duplessis: cette jonchée de possibilités, de cerveaux et de coeurs, sans compter les âmes, avait quelque chose de macabre.

"Notre terre est plus fertile que la vôtre et elle le deviendra plus encore si nous la cultivons, si nous la semons". Cultivons, de grâce, monsieur Duplessis, cultivons et semons, car toutes les fertilités naturelles sont un peu décevantes quand elles restent en friches.

Une pensée profonde et quasi sybilline: "Ici, le livre a toute sa valeur, monsieur le conférencier". Sans doute parce qu'il se sent un peu seul?

"Nous n'avons pas la vieille culture française, ni l'ambiance qu'on trouve en France, mais nous avons la "fertilité" héritée de nos aïeux", a encore déclaré M. Duplessis à M. Chadourne, qui ne bronchait pas. De quelle fertilité s'agit-il?

Version renouvelée et unioniste d'un vieux cliché: au Parlement, "nous tâchons d'écrire la meilleure page possible dans l'histoire de la province".

Et puis la foi tonne, l'esprit grimpe vertigineusement. "La province de Québec a non seulement des espoirs, mais des réalisations qui feront l'orgueil de la France".

Mon père a entendu un orateur parler vers 1900 des beaux saldats français et vanter, après une audition de Contant, nos Mozarts et nos Beethovens. Je croyais cette époque révolue.

Ça s'est passé dimanche devant cinq cents personnes. Nous étions verts de honte.

Titre de la conférence Chadourne: Ce vice impuni, la lecture.

Titre de l'allocution Duplessis: Ce vice puni, la non-lecture.

CANDIDE

Initiative de l'Est Central Commercial

L'histoire merveilleuse de "Cendrillon" en 68 tableaux

Elle se déroulera aux yeux du public rue Ste-Catherine est, entre les rues St-Denis et Amherst — Une réalisation artistique de Mlle Cécile Chabot et de Gabriel Mercure — Comment on peut mêler l'art à la promotion commerciale

La ligue d'Embellissement de la rue Ste-Catherine (est), un produit de l'Est Central commercial n'abandonnera pas cette année la belle initiative de faire revivre l'esprit des fêtes sur la rue Ste-Catherine, de St-Denis à Amherst.

Depuis quelques années, la ligue d'Embellissement de la rue Ste-Catherine (est), invitait, à l'occasion des fêtes, tous les marchands de ce secteur de la rue Ste-Catherine à décorer et à trouver des attractions d'un caractère original qui seraient une invitation à la clientèle. La ligue elle-même se rendait responsable des décorations de la rue. Tous se rappelleront le succès éclatant remporté l'an dernier.

Tout cela, cependant, s'effacera devant les réalisations de 1951. La promotion purement commerciale prendra cette année un aspect artistique. C'est que la ligue a eu recours aux talents de Mlle Cécile Chabot qui a conçu toute l'histoire de Cendrillon, de Charles Perrault, en une série de 68 magnifiques tableaux. Et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que Mlle Chabot, sans déformer l'esprit de la légende l'a adoptée à la période des fêtes.

Pour réaliser son oeuvre, Mlle Chabot a eu recours à M. Gabriel Mercure, artiste de grand talent, diplômé des Beaux-Arts, qui s'est spécialisé dans la confection de mannequins et décorations en papier mâché. M. Mercure, avec l'aide d'une dizaine de finissants des Beaux-Arts, a dressé 68 maquettes, d'après les tableaux de Mlle Chabot.

Chacune de ces maquettes est une merveille, illustrant admirablement bien une phase de la légende de Cendrillon.

Dès mardi prochain, le 4 décembre, le public pourra suivre l'histoire de "Cendrillon" de vitrine en vitrine. L'histoire débutera au pied de l'arbre de Noël géant qui sera planté dans le parterre du presbytère de l'église St-Jacques, pour se continuer rue Ste-Catherine, côté nord, vers l'ouest jusqu'à la rue St-Denis, puis sur le côté sud, vers l'est, jusqu'à la rue Amherst et en revenant du côté nord vers l'est, jusqu'au point de départ.

L'inauguration de cette "exposition" sera faite en grande pompe. En effet, mardi soir, Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde, accompagné de Mlle Est Central 1951 (qui sera élue demain soir) présidera au dévoilement de tous ces tableaux après la cérémonie de la bénédiction de l'arbre de Noël qui se déroulera dans le parterre de l'église. Toute la population est invitée à cette cérémonie.

Les responsables de cette initiative originale sont les membres du comité de la ligue d'Embellissement de la rue Ste-Catherine est, MM. R. Archambault, P. Brosseau, L.-A. Breton, R. Chagnon, G. Géracimo, J. A. McKay, F. Pilon, N Silver et A. Yacovelli.

Notons enfin que M. Mercure a installé son atelier de circonstance dans un espace mis à la disposition de la ligue par les magasins Dupuis Frères.

Lettre de Québec

(suite de la page quatre)

ble emploi coûteux. On peut au moins exiger que les municipalités qui s'abonnent aux services de la métropole paient ce que cela coûte et ne se servent pas à même les goussets de contribuables qui ne sont pas de chez eux.

Est-ce là s'acheminer vers le gouvernement métropolitain? Il est d'ailleurs évident que certains services, comme la police, les pompiers, l'eau, l'entretien des grandes voies de communication, le service d'ambulance, etc., auraient profit à être administrés sur une base métropolitaine. Ils gagneraient à être coordonnés et centralisés. Cela éviterait aussi que Montréal ne paie plus que sa quote-part.

Services gratuits

On dit souvent que des villes comme Verdun, Outremont, St-Lambert et d'autres, sont le dortoir de Montréal. C'est vrai. Verdun se vide à peu près chaque matin de sa population ouvrière qui vient gagner sa vie dans la métropole. Sans doute que les industries montréalaises rapportent des taxes à la métropole, mais elles paient pour des services qu'on leur rend. Et les autres, les ouvriers? Leur gagne-pain est à Montréal et ils paient la presque totalité de leurs taxes ailleurs. La métropole met pourtant à leur disposition des rues pour les amener, la police pour les protéger, les pompiers, l'eau, etc. C'est un pur cadeau que Montréal fait, un cadeau qui représente des millions de dollars par année. Une ville qui doit envisager de très dispendieuses expropriations et, avant longtemps, la construction d'un métropolitain n'a pas le moyen de faire de tels cadeaux.

M. Asselin vient de remporter une belle victoire et il convient de l'en féliciter. Cela n'entraîne aucune injustice pour les autres municipalités. La ville de Montréal ne veut exploiter personne; elle réclame simplement une pleine mesure de justice et aussi qu'on la paie pour les services qu'elle rend.

Il sera intéressant d'entendre les arguments des villes comme Westmount et Outremont qui vont s'opposer à l'augmentation de la taxe d'eau dans leurs limites. Prétendront-elles que Montréal n'a pas été pendant assez longtemps le dindon de cette farce?

Pierre LAPORTE

Avis de décès

DEMERS. — A Verdun, le 26 novembre 1951, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Hector Demers, inspecteur de la cité de Verdun, époux d'Alice Lemay, demeurant à 419-3e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

CHARBONNEAU — M. Edouard Charbonneau, sa fille Nicole, et la famille Racine remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur offrir des condoléances à l'occasion de la mort de Mme Charbonneau (Adrienne Racine) survenus le 9 novembre 1951 par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

Fly CALIFORNIA $88.00 MIAMI $39.74
DIRECT FROM LA GUARDIA & NEWARK
CANADIAN FUNDS ACCEPTED
AIRLINE RESERVATIONS
LOW FARES TO ALL MAJOR CITIES
UNiversity 6-6507
1010 ST. CATHERINE ST. W., MONTREAL
IRREGULAR FLIGHTS AGENCY

LE BILL DE MONTREAL

Montréal demande la création d'une commission qui fera l'étude des problèmes métropolitains

Le bill sera étudié le 4 décembre — Le taux du service d'eau à Outremont et à Westmount—Le stationnement dans les parcs publics

Québec, 27 (D.N.C.) — Le bill de Montréal a été remis hier midi aux journalistes. Sa principale disposition prévoit la création d'une Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal. Le but de cette commission est d'étudier les problèmes administratifs résultant: a) de l'existence de plusieurs cités et villes voisines ou contiguës; b) du fait que ces villes ont des régimes administratifs différents et indépendants; c) de l'impossibilité pour certaines municipalités d'organiser chez elles les services publics essentiels; d) de la répartition inégale ou de l'absence de répartition du coût de ces services.

Plusieurs municipalités de l'île de Montréal seront représentées à Québec mercredi le 4 décembre pour discuter les clauses du projet de loi de la métropole et tenter d'obtenir des amendements.

La ville demande dans son bill le droit de réglementer le stationnement des véhicules sur les rues, ruelles, voies, places et squares publics ou autres terrains publics ou privés appartenant à la ville ou dont elle a l'usage ou la possession. Cet amendement à la Charte de la ville concernerait particulièrement le Champ-de-Mars, où quelques centaines d'automobiles sont stationnées chaque jour.

La ville veut également se faire autoriser à changer sans avis et annuellement, soit pour l'augmenter ou le diminuer, le prix chargé aux villes d'Outremont et de Westmount pour l'eau que lui vend la métropole. Les taux ne devront toutefois jamais dépasser ceux que paieront les résidants de Montréal.

La Commission d'étude

Voici le texte de la principale clause du bill de Montréal, celle qui traite de la formation, de la composition et des attributions de la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal:

"[Le conseil de la cité de Montréal est autorisé à constituer, par règlement, un organisme désigné sous le nom de "Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal", pour étudier les problèmes administratifs résultant: de l'existence dans l'île de Montréal de plusieurs cités, villes ou autres corporations municipales, voisines ou contiguës, dont certaines sont enclavées dans le territoire de la cité de Montréal; du fait que celles-ci, bien que formant un même ensemble économique et géographique, sont soumises à des régimes administratifs différents et indépendants; de l'impossibilité pratique, pour certaines d'entre elles, d'organiser adéquatement sur le plan local, divers services publics essentiels ou d'un caractère métropolitain; de la répartition inégale et, dans certains cas, de l'absence complète de répartition du coût des services, travaux et améliorotions leur bénéficiant à toutes; et généralement des relations administratives entre ces diverses cités et villes et corporations municipales.

"La composition et les attributions de cette commission seront déterminées par le règlement qui la constituera, sous les réserves suivantes: les cités et villes autres que la cité de Montréal, actuellement représentées à la Commission métropolitaine de Montréal, pourront, si elles le désirent, se faire représenter dans cet organisme de la même manière et par le nombre de personnes qu'elles le sont à la Commission métropolitaine et leurs représentants seront choisis et remplacés en cas de vacance, selon la procédure prescrite pour le choix de leurs représentants à ladite Commission métropolitaine.

"Quant à la cité de Montréal, le nombre de ses représentants pourra être de quinze.

"Les services des membres de cette commission qui sont en même temps membres d'un conseil municipal seront gratuits.

"La commission pourra, si le règlement l'y autorise, retenir les services d'experts, de techniciens et de toutes autres personnes et les rémunérer.

"La commission devra faire rapport à toutes les cités et villes représentées, de ses constatations et recommandations, dans le délai fixé par le règlement.

"Le conseil de la cité de Montréal pourra, par ledit règlement, adopter toutes autres dispositions conciliables avec les présentes et qu'il jugera propres à assurer le succès de cette étude.

"La cité de Montréal est autorisée à avancer à cette commission, pour la réalisation de ses fins, une ou des sommes n'excédant pas en totalité cent mille dollars.

"Les dépenses de la commission d'étude seront réparties sur l'ensemble des cités et villes soumises à l'action de la Commission métropolitaine de Montréal dans la même proportion que ces dernières contribuent aux dépenses d'administration de ladite commission métropolitaine et ces cités et villes seront tenues de rembourser à la cité de Montréal leur quote-part respective des sommes avancées par la cité à cette commission d'étude.]"

Des reproches au cours primaire mais non au cours classique

M. Bruchési vante les avantages de notre cours classique devant les étudiants de Polytechnique — Un appel à la culture pour vaincre le mythe de la technique

"On fait souvent des reproches au cours classique, mais je me demande si ces reproches ne doivent pas s'adresser à l'école primaire" a déclaré, hier soir le sous-secrétaire du Québec, M. Jean Bruchési lors d'une causerie prononcée au Cercle Universitaire devant la Société de conférences de Polytechnique.

M. Bruchési n'a cependant pas précisé les reproches qu'on peut faire à notre école primaire; mais il a défendu notre cours classique en déclarant que son but n'était pas de former des spécialistes mais des hommes cultivés. "Seule la culture peut sauver le monde du mythe de la technique. Aux Etats-Unis, on remarque un intérêt accru pour les humanités. On s'aperçoit que l'art de bien vivre ne relève pas de la technique, mais bien de la culture."

"C'est par la culture que les Canadiens français affirmeront une certaine supériorité. Par le savoir nous pouvons égaler les autres mais c'est par la culture que nous pourrons les surpasser."

M. Bruchési a suggéré aux étudiants de Polytechnique la lecture comme un excellent moyen de culture. Il leur a même suggéré trois livres remarquables par leur valeur humaine: "La 25e heure de Gheorghiu; "Sur la scène internationale" du docteur Schmidt; et "Lettres aux hommes de Célestin VI" de Papini.

Vers la fin de sa causerie, parlant du secrétariat de la province M. Bruchési a déclaré qu'il serait heureux si ce département de l'administration prenait le nom officiel de ministère de l'Instruction. Ce nom, a-t-il dit, correspondrait mieux à la réalité.

Il a de plus cité le système scolaire du Québec en exemple aux autres provinces. Si les autres provinces adoptaient le système scolaire en vigueur dans le Québec, nous ne les verrions pas aux prises aux luttes scolaires entre Canadiens français catholiques et Canadiens anglais protestants.

Le sous-secrétaire de la province a terminé sa causerie sur une note d'humour en lisant quelques lettres cocasses au secrétariat qui est le dépôt de toutes les missives non réclamées aux différents départements du gouvernement et même des lettres adressées aux membres de la famille royale.

A la table d'honneur: MM. Ignace Brouillet, directeur de Polytechnique; Jean-Paul Rouleau, président de l'A.G.E.U.M.; Julien Dufour, président de l'Association des étudiants en Pol.; Bernard Lachapelle, président de la Société des conférences de Pol.; Henri Lord et Paul Lamirande, respectivement président et gérant général de Cie Lord Ltée; et Henri Saudefroy, secrétaire de la direction de Polytechnique.

Décès à Verdun de M. Hector Demers

Hier, à son domicile, est décédé à l'âge de 77 ans, Hector Demers, inspecteur de la Cité de Verdun. Il laisse outre son épouse, née Lemay (Alice), ses enfants Henriette (Soeur Marie-Sainte-Claire-de-Jésus, moniale clarisse, à Valleyfield); Thérèse (Mme Oscar Daoust); Bernard, de Dorion-Vaudreuil; Hugolin, Françoise, le R.P. Louis-Marc, des Pères Blancs d'Afrique; Gisèle (Mme J.-Wilfrid Charlebois); l'abbé Jacques Daoust, du Tribunal ecclésiastique à l'archevêché de Montréal, ainsi que Suzanne (Mme Roger Lacasse).

Lui survivent ses frères Armand, Jean-Louis et Paul, et une soeur, Mme Laura Bonhomme. Le défunt laisse aussi plusieurs neveux et nièces, ainsi que de nombreux petits enfants.

La dépouille est exposée à 512, avenue de l'Eglise, Verdun. Les funérailles seront chantées jeudi matin, à 9 h., à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, à Verdun.

Assemblée de la Société zoologique demain à Québec

L'assemblée générale annuelle de la Société zoologique de Québec aura lieu demain soir, mercredi le 28, à 8h. 15, au Jardin zoologique de Charlebourg. Il y sera proposé la réélection de MM. Ls-Ph. Audet, Sylvio Brassard, P.-E. Fiset, Viger Plamondon, Charles Frémont, Philippe Lessard, Jean-Louis Tremblay et C.-E. Leclerc et l'élection de MM. René Pomerleau, Oscar Villeneuve et G.-A. Leclerc comme directeurs de la société. Les premiers avaient démissionné à l'assemblée du 14 septembre, de même que MM. M. Giroux, M. Veilleux et Oscar Desgagnés. Leur réélection, ainsi que l'élection de MM. Pomerleau, Villeneuve et Leclerc a été proposée à une réunion le 4 octobre d'un comité de nominations formé de MM. Lionel Daviault, Georges Gauthier, C.-E. Leclerc, Wilfrid Corrivault et P.-E. Mercier.

Le général Vanier élu à l'Institut

Paris, 27 (Reuters)—Le général Georges-P. Vanier, ambassadeur du Canada en France, a été élu aujourd'hui membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

Il succède à Maurice Maeterlinck, le célèbre écrivain belge, qui est décédé l'an passé.

Cette académie est l'une des cinq qui forment l'Institut de France.

Convocations

Club Richelieu-Lachine: Le conférencier au dîner de ce soir, à 6 h., au local du club, 2492, rue St-Joseph, sera M. G. W. St. John Chadwick, premier secrétaire démissionnaire au haut commissariat britannique au Canada.

Club Optimiste-Laurentien: M. Nick Kebedgy, instructeur de culture physique à la Palestre nationale, traitera des "aspects imprévus de la culture physique", au dîner de ce soir, à 6 h. 30, au club Canadien.

Foremen's Club: M. W. J. "Bill" Stewart, autrefois célèbre comme joueur et arbitre au hockey et au baseball, rappellera quelques souvenirs de sa carrière sportive, au dîner de ce soir, 6 h. 30, en l'hôtel Queen's, salon espagnol.

Alliance française: M. Pierre Mélèse sera le conférencier à la réunion de ce soir, à 8 h., en l'hôtel Ritz-Carlton.

Canadian Arab Friendship League: Réunion ce soir à 8 h. en l'hôtel Windsor.

Légion canadienne: Déjeuner demain, à midi 30, en l'édifice de la Légion.

Club Kiwanis-St-Laurent: "Visage d'un pays", tel est le sujet que traitera Mme Françoise Gaudet-Smet, au déjeuner de demain, en l'hôtel Ritz-Carlton (salle de bal).

Cotton Institute: Congrès annuel demain en l'hôtel Ritz-Carlton, suite vice-royale; au déjeuner, rapport du président, M. J. Irving.

Amicale Saint-Etienne: Demain soir, à 8 h., en l'école St-Etienne, grande réunion annuelle de tous les anciens élèves de l'école. La soirée comporte un programme récréatif et musical ainsi que les élections des officiers de l'amicale.

CHEVROLET la vedette..
la plus grande, la meilleure des moins chères

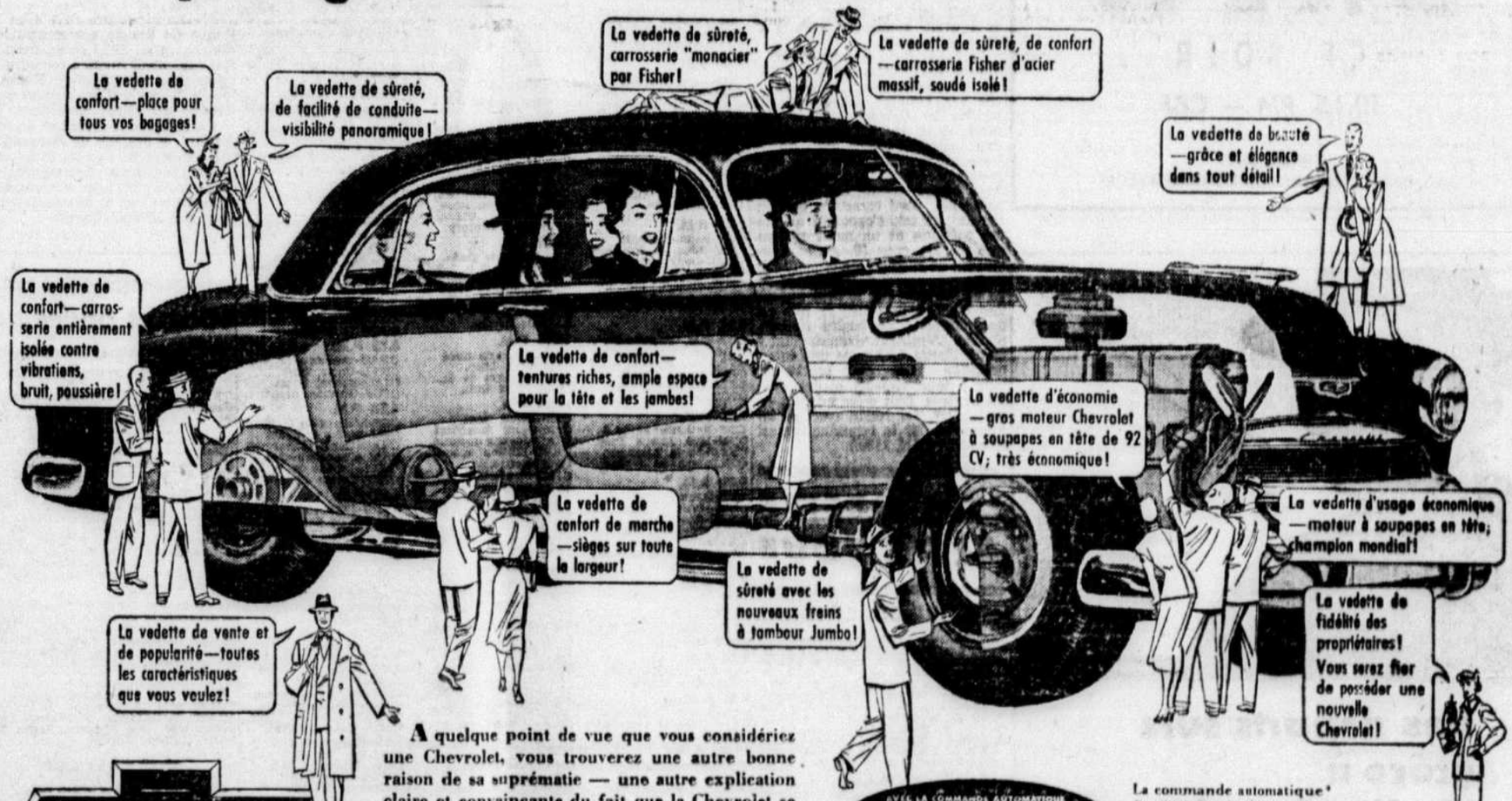

CHEVROLET
UNE VALEUR GENERAL MOTORS

A quelque point de vue que vous considériez une Chevrolet, vous trouverez une autre bonne raison de sa suprématie — une autre explication claire et convaincante du fait que la Chevrolet se vend plus que toute autre voiture. Mais la meilleure preuve de la suprématie de la Chevrolet réside encore dans l'expérience de sa performance sur la route — de son merveilleux confort, de l'étonnante facilité de la direction symétrique, du brillant rendement et de la nervosité du moteur à soupapes en tête Chevrolet. Et n'oubliez pas que Chevrolet, la vedette, vous offre tout cela — aussi bien que le plus bas prix! Visitez donc votre marchand Chevrolet . . . afin de voir et de conduire la Chevrolet . . . immédiatement!

AVEC LA COMMANDE AUTOMATIQUE POWERGlide QUI A FAIT SES PREUVES

La commande automatique* PowerGlide de Chevrolet a fait ses preuves. Jointe au moteur Chevrolet à *soupapes en tête* de 105 CV, à poussoirs de soupapes hydrauliques, et à *l'essieu arrière Économiseur*, elle forme une équipe de puissance incomparable, qui est exclusive à la Chevrolet dans sa catégorie . . . et qui donne *la plus belle commande sans changement de vitesse au plus bas prix!* Pas de pédale d'embrayage! Pas de changement de vitesse! L'application d'énergie est continue, avec une étonnante douceur, une *vélocité veloutée* . . . à toutes les allures du moteur!

*L'ensemble de commande automatique PowerGlide et du moteur à soupapes en tête de 105 CV est facultatif à coût additionnel sur les modèles de luxe.

C-751AF

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL, LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. — WE. 6781

LEDUC AUTOMOBILES (Canada) LTD,
3421 avenue du Parc (près Sherbrooke)
BE. 2841

ROBITAILLE MOTORS LTD,
5004-5016 boul. Décarie
WA. 8171

DUVAL MOTORS LIMITED
529 rue Jarry
TA. 7211

BARNABE AUTOMOBILES LIMITED
326, boul. Edouard-Laurin, Ville St-Laurent, BY. 4748

LUCIEN DUVAL AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine
FA. 3542

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90 rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue — Tél. 661

DES CHATELETS AUTOS LTEE,
4590 rue Saint-Denis
LA. 0186

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bennantyne, Verdun, Qué.
YO. 1131

RANGER MOTOR SALES,
2225 rue Notre-Dame, Lachine, Qué.
Zone 8-197

B. MONGEAU AUTOS LTEE
1580, rue Amherst, Montréal, Qué. — FA. 3633

seule la CHEVROLET ne laisse rien à désirer

Sartre et Tchekov bientôt au M.R.T.

Le Montreal Repertory Theatre présentera comme prochain spectacle "La putain respectueuse" de Jean-Paul Sartre, et "La demande en mariage", d'Anton Tchekov. C'est la première production du studio MRT, cette saison. Le spectacle sera à l'affiche quatre soirées, du mercredi 5 décembre au samedi 8 inclusivement.

Le nom de Sartre a été révélé au Canada avec ses pièces de théâtre. C'est en 1946 que Pierre Dagenais et l'Equipe donnaient "Huis clos", repris l'année suivante au MRT sous le titre de "No Exit".

"La Putain respectueuse" (The Respectable Prostitute) a causé une très vive querelle dans les milieux artistiques français, et plus encore aux Etats-Unis, où le scénario de la pièce situait l'action du drame. On a accusé Sartre de n'avoir pas compris le problème noir qui constitue le fond social de cette oeuvre.

Le thème de la pièce est celui de la responsabilité et de la liberté, tant de fois développé dans les oeuvres de Sartre. Les principaux personnages: un Noir, accusé et trahi par une prostituée; la prostituée, victime à son tour d'un déni de justice et de sa condition sociale; un sénateur, tout-puissant et égoïste; le fils du sénateur, un faible sans conscience. (On se souvient que l'oeuvre entière de Sartre a été mise à l'Index).

"La demande en mariage" The Proposal) d'Anton Tchekov, est une savoureuse farce interprétée en travesti. Elle reprend l'histoire traditionnelle de la demande en mariage acceptée et repoussée à la fois pour de simples susceptibilités de famille. Haut comique et stylisation. Chancerel l'a adaptée au répertoire français sous le titre de "Les Irascibles". "The Proposal" sera donnée en lever de rideau.

C'est M. Eugène Jouisse, agrégé en art dramatique de l'Université de la Caroline du Nord, qui dirigera la mise en scène.

Disques récents

par Albin RIVARD

LA TRAVIATA

En décembre 1946, deux des programmes hebdomadaires radiophoniques de l'Orchestre NBC que dirigeait Toscanini, avaient été consacrés à une interprétation de l'opéra "La Traviata", avec le concours d'artistes du Metropolitan, dans le texte original italien. Ces émissions, qui avaient suscité de grands éloges de la critique, avaient été enregistrées et viennent d'être gravées sur deux longs-fils RCA Victor. Les enregistrements de concerts donnés devant un auditoire sont souvent gâchés par les accès de toux ou autres bruits qui viennent de la salle; mais ici les techniciens ont réussi une transcription presque au si parfaite que si elle avait été faite en studio. C'est un remarquable succès sous tous rapports, et probablement la meilleure version sur disques du chef-d'oeuvre de Verdi, qui est l'un des plus populaires opéras du répertoire.

Les interprètes sont des artistes de grande réputation. Le rôle titre, celui de Violetta, est chanté par Licia Albanese; le critique Irving Kolodin a écrit dans la *Saturday Review of Literature* que c'est la meilleure réalisation phonographique de Mme Albanese. Jan Peerce et Robert Merrill chantent respectivement les rôles d'Alfredo et de Giorgio Germont et en donnent des interprétations magnifiques. Les autres rôles, moins importants, sont tous bien rendus: Flora, Maxine Stellman; Gastone, John Garris; Baron Douphol, George Cehanovsky; D'Obigny, Paul Dennis; Docteur Grenvil, Arthur Newman; Annina, Johanne Moreland.

L'interprétation et la reproduction se distinguent par une exceptionnelle clarté; tous les détails ressortent avec une grande précision, et c'est le cas pour les choeurs et l'orchestre comme pour les interprètes des divers rôles. L'on sait du reste que c'est là une note dominante dans l'art de Toscanini, et cet enregistrement est bien caractéristique sous ce rapport. L'orchestre atteint une puissance d'expression qu'on ne trouve pas souvent sur disques, et qui répond à merveille à l'intensité d'émotion que Mme Albanese sait donner à son rôle. Ajoutons que l'album comporte un élégant libretto illustré; en regard du texte italien se trouve une traduction anglaise, avec aussi un synopsis en anglais. De plus, le texte indique le début de chaque côté de disque, et cela pour la version "45" comme pour celle des longs-fils. (IM 6003.)

Ippolitov-Ivanov et Tchaikovsky

Mikhail Ippolitov-Ivanov, compositeur russe contemporain de Glazounov, a écrit un grand nombre d'oeuvres, mais une seule demeure au répertoire symphonique aujourd'hui: ses quatre *Tableaux caucasiens*, où il a utilisé les thèmes pittoresques de la musique populaire de la Géorgie et du Caucase en général. Voici les sous-titres des quatre pièces: 1) *Dans un col de montagne;* 2) *Dans le village;* 3) *Dans la mosquée;* 4) *Procession du Sardar.* L'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris, dirigé par Roger Desormière, a gravé cette oeuvre sur long-film London; l'on y met bien en relief la couleur orientale de ces morceaux et la reproduction est excellente.

Sur l'autre face du disque, le même orchestre joue la suite de ballet *La Belle au Bois dormant,* de Tchaikovsky. La suite d'orchestre tirée de ce ballet célèbre est en cinq parties: 1) *Introduction — Danse de la Fée des Lilas.* 2) *Adagio — Pas d'action.* (Cet *Adagio* que danse la princesse Aurore comporte une des plus belles mélodies de Tchaikovsky.) 3) *Pas de caractère* (le Chat botté poursuit la Chatte blanche et l'orchestre multiplie les amusants "miaous"). 5) *Valse.* Cette suite est d'une grande richesse mélodique, et ici aussi l'interprétation et la reproduction sont remarquables. (LLP 440.)

Chopin

Arthur Rubinstein a gravé sur long-fil Victor les quatre *Scherzos* de Chopin. Ces oeuvres, d'une émotion intense, où Liszt voyait de la rage étouffée et du désespoir ironique, alternant avec de la tendresse et de la grâce, sont assez loin de la signification du mot italien "scherzo", qui comporte une idée de plaisanterie. M. Rubinstein a enregistré une grande partie des oeuvres de Chopin, et c'est par les quatre *Scherzos* qu'il avait commencé vers 1935 cette belle série.

Le *Scherzo no 1, opus 20, en si mineur,* est contemporain de l'*Etude "révolutionnaire"* et se rattache aux oeuvres patriotiques du maître; les thèmes de lutte font place, dans la partie médiane, à une mélodie tendre qui est la transposition très libre d'un Noël populaire. Le *2e Scherzo, opus 31, en si bémol mineur,* est comme le précédent, d'un caractère passionné; dans le trio s'opposent un thème poétique et un motif rythmique. Le *3e, opus 39, en ut dièse mineur,* se rattache nettement à la forme sonate. Le dernier, *opus 54, en mi majeur,* est le seul qui ait une tonalité majeure; le trio est un intermède de tendre contemplation. L'éminent virtuose joint à une brillante technique une interprétation sûre des sentiments tour à tour violents et émus de ces oeuvres. L'*ut dièse mineur,* en particulier, est rendu avec un art consommé. Et la reproduction est splendide. (LM 1132.)

Ecoutez

Le discours de

GEORGE DREW

CE SOIR

10.15 PM — CBF

Publié par

LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

Des départs sûrs grâce à l'huile Marvelube

Vous assurez à votre moteur une protection plus complète—en tout temps—quand vous choisissez la Marvelube . . . l'huile à moteur à haut rendement qui répond aux exigences des manufacturiers d'autos relativement au graissage.

La Marvelube est une huile détergente qui non seulement lubrifie le moteur mais le nettoie en même temps. Et un moteur propre—non souillé par le cambouis, les gommes et les abrasifs—dure plus longtemps, tout en assurant un rendement plus satisfaisant. Mieux vaut prévenir que guérir: en faisant le plein de Marvelube, votre vendeur Esso Imperial protège l'important placement que constitue votre voiture.

VENDEUR ESSO IMPERIAL

L'enseigne où il est PLUS avantageux de s'arrêter

RADIO

L'horaire des programmes radiophoniques nous est fourni par les postes concernés et est sujet à des changements de dernière minute dont nous ne pouvons tenir compte

CFCF-600k. CBF-690k. CKAC-730k. CJAD-800k. CBM-940k.

MARDI, 27 NOVEMBRE

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'Intrépide.
CBM-Variétés in Music.
CKAC-Comment s'écrit..
CKVL-Guy Lombardo
CJAD-Nouvelles
CFCF-Sérénade.
CHLP-Revue des nouv

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal
CBM Radio-journal
CKAC-Dites-moi
CKVL-Chansonnettes
CJAD-Ballroom.
CHLP-Chansonnettes

6.30 P.M.
CBF-Actualité.
CBM-Commentaires
CKAC-Le forum des
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Newscast
CHLP-Mes du Père Noël.

6.45 P.M.
CBF-En dînant.
CBM-Music and Poetry.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Make Believe.
CFCF-Sports.

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son..
CBM-Sunshine Society
CKAC-Croi. du chapelet
CKVL-La chansonnette
CJAD-Nouvelles
CFCF-Beaulah.
CHLP-Livret de passes

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CKAC-L'oncle Paul.
CJAD-Dow Award Show
CFCF-Jack Smith

7.30 P.M.
CBF-Peintres de la chan
CBM-The Commodores.
CKAC-Chansons de l'es
CKVL-Radio-gazette
CJAD-Peggy Brooks Sh
CFCF-Club 15
CHLP-Nazaire et Barn..

7.45 P.M.
CBF-Dans la coulisse.
CBM-Nation's Business
CKAC-Colette et Roland
CKVL-L'épicier du..
CJAD-Sports
CFCF-Music

8.00 P.M.
CBF-Les Idées en m...
CBM-Family Favorites
CKAC-Faub. à m'lasse.
CKVL-Variétés vaudev.
CJAD-Bold Venture.
CFCF-Life with the..
CHLP-Charles Magnante

8.15 P.M.
CBM-This is a Take.
CKAC-La rue des pl...
CHLP-Livret de passes

8.30 P.M.
CBF-Orch. de Montréal.
CBM-Hollywood Theatre
CKAC-Le lait pour la...
CKVL-Zigette.
CJAD-People are Funny
CFCF-Toronto Symph..
CHLP-Nouvelles.

9.00 P.M.
CBM-Mr. Glencannon.
CKAC-Horizons dorés.
CKVL-Etoiles de demain
CJAD-Turnabout.
CHLP-Studio d'art

9.30 P.M.
CBF-Le salon du livre.
CBM-Studio.
CJAD-Johnny Dollar.
CFCF-Fly Anything
CHLP-Concert.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal
CBM-Nouvelles.
CKAC-Festival.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Paris Swing.
CHLP-Chanteur de gen
CHLP-Livret de passes

10.15 P.M.
CBF-Affaires de l'Etat
CBM-Nouvelles.
CKAC-Les Néo-Canad.
CKVL-850
CJAD-Best of Bands
CFCF-Lonesome Gal.

10.30 P.M.
CBF-Chansons d'hier.
CBM-Leicester Square.
CKAC-Causer. politique
CKAC-Andre Claveau
CKVL-Musicale.
CJAD-Nouv. et sports
CFCF-What makes..
CHLP-Nouvelles

10.45 P.M.
CBM-John Sturgess.
CKAC-Nouvelles
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Lonesome Road.
CHLP-Intermèdes.

11.00 P.M.
CBF-Adagio
CBM-Bradley Orch.
CKAC-Chanteuse de g..
CKVL-Mae Séguin.
CJAD-Sports
CFCF-Nouvelles
CHLP-On danse à Mtl

11.15 P.M.
CKAC-Mélodies d'Henr..
CJAD-Prelude de Tor..
CFCF-Serenade..

11.30 P.M.
CBF-Orchestre
CBM-Orch. de danse.
CKAC-Orchestre.
CKVL-Nouvelles
CJAD-Prélude
CHLP-Mtl. la nuit

MINUIT
CBF-Fin des émissions
CBM-Nouv et ferm..
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Here comes the.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouv et ferm..
CHLP-Nouv et ferm..

12.15 P.M.
CKAC-Orchestre

12.30 A.M.
CKACOrchestre.
CBF-Affaires de l'Etat

1.00 A.M.
CKAC-Fermeture

MERCREDI, 28 NOVEMBRE

6.00 A.M.
CBM-Alarm Clock Club.
CKAC-La messe du...
CKVL-Bonjour cultivat..
CFCF-Daybreak.
CJAD-Nouvelles

6.15 A.M.
CKVL-Prière du matin.
CJAD-Farm and Home

6.30 A.M.
CKAC-Le réveil provin
CKVL-Bonjour cultivat..
CJAD-Wake Up Mont..

6.45 A.M.
CJAD-Prog du Sac.-C..
CHLP-Ouverture.

7.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouv. et Interlude
CKAC-Bulletin de nouv
CHLP-Revue métropol.
CKVL-On prend le café..
CFCF-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.

7.15 P.M.
CBF-Opéra quat'sous.
CBM-Concert Corner.
CKAC-Guy Darcy.
CJAD-Musical Clocks

7.30 A.M.
CBF-Radio-journal
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles
CKVL-On prend le café..
CFCF-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles et temp

7.45 A.M.
CBF-Opéra de quat'sous
CKAC-Oratoire
CJAD-Musical Clock
CHLP-Nouvelles.

8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouv. et Interlude
CKAC-Nouv internation
CHLP-Radio Sac.-Coeur
CKVL-Bonjour mes-da..
CFCF-Nouvelles et sport.
CJAD-Nouvelles et sport

8.15 A.M.
CBF-Elév. matutinale
CBM-Morning Devotions
CKAC-Mai Séguin.
CJAD-Musical Clock
CHLP-Revue métrop
CFCF-Daybreak

8.30 A.M.
CBF-Rythmes et mél..
CBM-Mus. March Past.
CKAC-Louis Bélanger.
CHLP-Mus en d-jeun

9.00 A.M.
CBF-Radio-journal
CBM-Music in the M...
CKAC-Nouvelles
CHLP-Potinons, ma voi.
CKVL-Prog. Roger Baulu
CFCF-Nouvelles et mus..
CJAD-Nouvelles et temp

9.15 A.M.
CBF-Chansonnettes
CBM-Musique
CKAC-Pgm. de l'an...
CJAD-Homemarker har.
CFCF-Déjeuner

9.30 A.M.
CBF-Le p'tit train du...
CKAC-Mots croisés.

9.45 A.M.
CBM-School Broadcast.
CKVL-Avec le sourire.
CJAD-Monarch Money...

10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CKAC-Journal parlé
CHLP-Au bal musette.
CKVL-Le grand prix W..
CFCF-Nouv et mus
CJAD-Nouvelles

10.15 A.M.
CBF-Qui aura le der..
CBM-Kindergarten.
CKAC-Mus. instrum...
CKVL-Pgm Catelli.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Canzone.
CFCF-Brighter Day

10.30 A.M.
CBF-Entre nous.
CBM-Allison Grant.
CKAC-Casino
CKVL-Cranson à vendre.
CHLP-Vedettes Can.
CBF-Guy Lombardo.

10.45 A.M.
CBF-Je vous ai tant...
CBM-The Song Shop.
CKVL-Deux sur disque.
CFCF-Personnality Time
CJAD-G. Murray Show

11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CBM-Road of Life.
CKAC-Journal parlé.
CHLP-Heure féminine.
CKVL-Parade de modes
CFCF-A date with fan
CJAD-Nouvelles

11.15 A.M.
CBF-Métairie Rancourt
CBM-Big Sister.
CKAC-Casino.
CJAD-Bert Taylor.

11.30 A.M.
CBF-Joyeux Troubad..
CBM-Front Page Far...
CJAD-Kate Aitken.
CFCF-Rudy Vallée.

11.45 A.M.
CBM-Laura Limited.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Young Widder.
CFCF-20th Century.

MIDI
CBF-Jeunesse dorée.
CBM-Nouv. de la B.B.C.
CHLP-L'Heure féminine
CKAC-Journal parlé
CKVL-Parade la chans..
CFCF-Today's the Day
CJAD-Nouvelles.

12.15 P.M.
CBF-Rue principale
CBM-Aunt Lucy.
CKAC-Plaisirs de la..
CJAD-News Quiz.

12.30 P.M.
CBF-Réveil rural.
CBM-Farm Broadcast.
CKAC-Joyeux copains.
CKVL-Edition spéciale
CFCF-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles

12.45 P.M.
CKAC-En magasinant.
CKVL-Excellenza.
CJAD-Anne Richard Sh..
CFCF-Today's the day

1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CHLP-Revue des nouv..
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles et mél..
CJAD-Nouvelles

1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-The Happy Gang.
CKAC-Grandeur écon...
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Pops concert
CHLP-L'Heure féminine
CFCF-Rendez-vous.

1.30 P.M.
CBF-Tante Lucie.
CKAC-Musique. s.v.p.
CFCF-City Improv...

1.45 P.M.
CBF-A l'enseigne des...
CBM-Musical Kitchen.

2.00 P.M.
CBF-Grande Soeur.
CBM-Brave voyage.
CKAC-Journal parlé.
CHLP-Mélodies magiq.
CKVL-Hits on parade
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.

2.15 P.M.
CBF-Maman Jeanne.
CBM-Our Chief Problem
CKAC-Matinée.
CJAD-Second Spring.

2.30 P.M.
CBF-L'ardent voyage.
CBM-Women News.
CKVL-Hits on parade
CJAD-Nova Drake.
CFCF-Tom Dick et...

2.45 P.M.
CBF-Lettre à une Can
CJAD-Memory Lane.
CFCF-Hannibal Cobb

3.00 P.M.
CBF-Les chefs-d'oeuvre.
CBM-Life Can Be Beaut.
CKAC-Actualités
CHLP-Mél. magiques.
CKVL-Yours for the..
CFCF-Peace of Mind
CJAD-Nouvelles

3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins
CKAC-Concours Catelli
CJAD-Tea Time.
CFCF-Top in Pops.

3.30 P.M.
CBM-Young's Family
CKAC-Mai Séguin.
CJAD-Showtime.
CFCF-Broadway....

3.45 P.M.
CBM-Rigt to Happiness.
CKAC-A chaque refrain.

4.00 P.M.
CBF-Notre pensée aux...
CBM-Words and Music.
CKAC-Journal parlé.
CHLP-Radio N.-Dame
CKVL-Nos artistes can..
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Tello Test.

4.15 P.M.
CKAC-Evénements soc.
CKVL-Uncle Troy
CJAD-Record Shop.
CFCF-Guiding Light

4.30 P.M.
CBF-Maîtres de la mus
CBM-Strike it Rich.
CKAC-Gén. Monarque.
CHLP-Chansonnettes.
CKVL-Parade de la ch..
CFCF-Young Dr Malone

4.45 P.M.
CKAC-Rythmes sud-am
CJAD-Who Am I?
CFCF-Memory Time

5.00 P.M.
CBM-Afternoon Concert.
CKAC-Journal parlé.
CHLP-Au carrefour de...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Music for You.

5.15 P.M.
CKAC-Rythmes de.
CJAD-Ballroom.
CFCF-Partis Faces Life

5.30 P.M.
CBF-Le 5 h. 30.
CBM-Maggie Muggens.
CKAC-Chansons ryth...
CFCF-Personality Time
CJAD-Make Believe...

5.45 P.M.
CBM-Don Messer.
CKAC-L'homme aux..
CFCF-Uncle Troy.
CBM-Don Messer.

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yvan l'intrépide.
CBM Varieties in Music.
CKAC-Ainsi s'écrit..
CHLP-Revue des nouv
CKVL-Prg. Brading
CFCF-Sérénade.
CJAD-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Radio-journal
CBM-CBC News.
CKAC-Dites-moi.
CKVL-Chanson.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Chansonnettes

6.30 P.M.
CBF-Rev. de l'actualité.
CBM-Commentaires in..
CKAC-Forum des...
CKVL-Nouvelles express
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Mes du Père Noël.

6.45 P.M.
CBF-En dînant.
CBM-Pgm. musical.
CKAC-Nouvelles.
CFCF-Sports.
CHLP-Chansonnettes.

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son...
CBM-Jim Shields Sings.
CKAC-Rosaire.
CKVL-Parade de la ch..
CJAD-Nouvelles
CHLP-Echo d'outre-mer.
CFCF-Beulah

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Intro au mercredi
CKAC-L'oncle Paul.
CJAD-Dow Award Show
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Peintres de la chan.
CBM-Vienna.
CKAC-Chansons de l'es.
CKVL-Radio-gazette.
CJAD-Peggy Brooks.
CHLP-Nazaire et Barn...
CFCF-Club 15.

7.45 P.M.
CBF-L'actualité scient...
CKAC-Refl. de femme.
CJAD-Sport-Frank Starr
CHLP-Au son de l'ac...
CFCF Make Mine Mus

8.00 P.M.
CBF-Ceux qu'on aime.
CKAC-Faub. à m'lasse.
CKVL-Carnaval de la...
CFCF-American Agent
CJAD-Johnny Dollar.

8.15 P.M.
CKAC-La rue..
CHLP-Humour et Mus.

8.30 P.M.
CBF-Mosaïque musicale.
CBM-The Cossack.
CKAC-Les trois cloches
CKVL-Théâtre canadien.
CHLP-Plus jolies valses.
CFCF-The Falcon.
CJAD-Make Mine Mem..

9.00 P.M.
CBF-Radio-Carabin.
CKAC-Quatuor.
CKVL-Parade des amat..
CHLP-Studio d'art.
CFCF-True or False.
CJAD-Take a Chance.

9.30 P.M.
CKVL-Raconteur de...
CFCF-Montreal Speaks.
CJAD-Broadway's my...

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal
CBM-Nouvelles.
CKAC-Points de vue.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Deegan's Diary.

10.15 P.M.
CBF-Où mène le cours...
CBM-Revue des nouv...
CKAC-Concert populaire
CKVL-Paris Swing.
CJAD-850 Question
CFCF-Bustles and Beaus

10.30 P.M.
CBF-Oscar Shumsky.
CBM-Oscar Shumsky.
CKAC-Conférences.
CHLP-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles
CFCF-Orch. de danse.

10.45 P.M.
CBF-Paul de Marky.
CBM-Paul de Marky.
CKAC-Nouvelles.
CHLP-Intermède.
CJAD-Cavalcade of...
CKVL-Paris Swing.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Oklahoma Orch.
CKAC-Bonsoir les sport
CKVL-Mae Séguin.
CJAD-Sport final.
CFCF-Nouvelles et sport
CHLP-On danse à Mtl

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de..
CJAD-Prelude.
CFCF-Man About Mtl.

11.30 P.M.
CBF-Mus de danse.
CKAC-Musique de danse.
CHLP-Montréal, la nuit.
CKVL-Nouvelles.

MINUIT
CBF-Fin des émis...
CBM-Nouv. et ferm...
CKAC-Journal parlé.
CHLP-Nouvelles
CKVL-Talk of the Town
CJAD-Nouvelles et ferm..
CFCF-Nouv et ferm..

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre

1.00 A.M.
CKAC-Nouv et ferm..

LA GAZETTE ARTISTIQUE

HORAIRE DES CINEMAS

CHAMPLAIN: "L'île des amours", 12 h., 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 20, 9 h. 45.
CINEMA DE PARIS: "Sous le ciel de Paris coule la Seine" — 11 h. 20 1 h. 58, 4 h. 25, 6 h. 55, 9 h. 30.
ELECTRA: "Echec à la Guestapo", 12 h., 3 h. 02, 6 h. 04, 9 h. 09. "La loi de la forêt", 1 h. 35, 4 h. 37, 7 h. 39, 10 h. 44.
LA SCALA: "Titanic", 12 h. 05, 2 h. 39, 5 h. 13, 7 h. 47, 10 h. 21. "Garde-moi ma femme", 1 h. 31 4 h. 05, 6 h. 39 9 h. 13.
SAINTT-DENIS: "Passion", 12 h. 30, 3 h. 40, 6 h. 32, 9 h. 43. "Mon ami Sainfoin", 1 h. 55, 5 h. 05, 8 h. 17.

SPECTACLES ET CONCERTS

Jusqu'au 4 déc.: "Les Fourberies de Sapin, de Molière. Chez les Compagnons.
Du 15 nov. au 2 déc.: Student Prince, aux Variétés Lyriques. Au Monument National
Jusqu'au 2 décembre: Un inspecteur vous demande, de Priestly. Théâtre du Nouveau Monde au Gesù.
Jusqu'au 1er déc.: The Curious Savage au Montreal Repertory Theatre.
27 novembre: Paul Loyonnet, pianiste. Au Gesù.
30 novembre: Concert de Mme Erna Sack. Au Plateau.
1er décembre: Récital de Giuseppe di Stefano, ténor. Au Plateau.
Le 3 décembre: La Symphonie féminine, dirigée par Ethel Stark, avec Freda Trepel, pianiste. Au His Majesty's.
Le 4 décembre: Concert du Quatuor McGill, au Moyse Hall de l'Un. McGill.
Le 4 décembre: Concert de la Société McGill. Moyse Hall, Université McGill.
Du 5 au 8 déc.: "La Putain respectueuse" de Cartre, et "La demande en mariage" de Tchekov, au MRT.
Les 5, 6, 7, 8 décembre: L'opéra "Die Fiedermaus", de Strauss. Avec la troupe du Met. Au His Majesty's.
10 décembre: Récital de Fernando Germani. Société Casavant, à la Cathédrale de Montréal.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 29 novembre inc.: Salon de l'imagerie de Paris, au 7e étage chez Morgan.
Jusqu'en fin de mois: Peintures et étains repoussés de Zofia Bobrowska, au Cercle universitaire.
Jusqu'en fin de mois: Peintures de Rafal Malczewski, à l'Institut polonais des arts et des sciences. 3636, rue McTavish.
Jusqu'à la fin du mois: Pièces d'orfèvrerie de Georges Delrue. Galerie des Beaux-Arts.

Au Ritz-Carlton

La deuxième réunion de Pro Musica LE QUATUOR PAGANINI

L'*ART de la Fugue* de Bach est resté comme le testament esthétique du maître. Il n'existe point d'autres ouvrages consacrés au développement d'un seul thème, toujours le même au cours de près de vingt morceaux divers et contenant toutes les figures du contrepoint. On devine qu'il s'agit là de musique cérébrale avant tout. Qu'on les joue au concert et au quatuor à cordes, suppose un auditoire très au courant. Le nôtre le serait donc?... En effet, pour la seconde fois au moins, on entend des suites tirées de l'*Art de la Fugue* à "Pro Musica", aux récitals du dimanche, et le public s'y intéresse —ce même public qui en 1920 pouvait à peine écouter du Bach au concert. Quel progrès la musique n'a-t-elle pas réalisé en quelques décennies, depuis la semaine mémorable que Marcel Dupré vint de France jouer tout l'oeuvre de Bach à Saint-André et Saint-Paul! On ne s'attendait pas alors que l'on présenterait si tôt à nos musicophiles montréalais, les mêmes programmes qu'à Paris...

L'Art de la Fugue sonne très bien, transcrit pour quatuor à cordes, s'il est vrai que certains passages se prêtent moins à la répartition à cause du contrepoint serré. Le 7ème morceau sonne comme un beau final des sonates en Trio, alors que les 4ème, 5ème et 6ème complètent la série des pièces d'une suite normale. Excellent choix des chambristes.

Le Quatuor Opus 131 en Ut dièse mineur de Beethoven n'a pas moins demandé au public. Ce n'est pas une oeuvre conventionnelle et soumise aux formes tranchées. N'étaient les utilisations de thèmes populaires et quelques développements où la joie fuse et éclate, ce serait l'oeuvre la plus tragique de toute la musique. Beethoven, devenu complètement sourd, y travailla six mois d'affilée. Elle se compose de sept parties qui apparaissent d'abord étranges et redeviennent plus résignées de forme et d'expression. *Le Quatuor Paganini* l'a présentée à ses auditeurs, avec une évidente aisance et une muscalité profonde. Sans la superbe maestria de ces quatre virtuoses, l'oeuvre aurait paru terne et indigeste. Au sixième développement, le passage joué sur le chevalet par les quatre cordes a surgi on ne peut plus pittoresque et fantaisiste. Au cours de toute cette grande oeuvre, on sent le romantisme le disputer au classicisme....

La dernière oeuvre au programme a rallié tous les suffrages des écoutants: le *Quintette en Ut Majeur, Opus 163* de Schubert. Pour la plupart des musicologues, c'est la composition qui marque l'apogée de l'Auteur de *Rosemonde* et des fameux *Lieder.* *Le Quatuor Paganini* en a donné une audition mémorable, qui a encore bénéficié de la cérébralité et du sérieux pathétique des oeuvres qui la précédaient. Pour ce dernier numéro, le violoncelliste Lucien Kirsch-Laporte apportait à l'ensemble le concours de sa remarquable virtuosité.

Eugène LAPIERRE

Ethel Stark, qui dirigera la Symphonie féminine de Montréal dans un programme entièrement consacré à Tchaikowsky lundi soir le 3 décembre au Théâtre His Majesty's. Freda Trepel, pianiste invitée y jouera le premier concerto de Tchaikowsky.

Arthur Podzinski au pupitre ce soir

Le distingué chef d'orchestre polonais, Arthur Rodzinski, sera au pupitre des Concerts Symphoniques ce soir et demain soir. Il a choisi un programme entièrement consacré à la musique russe. Tchaïkovsky, Moussorgsky, Prokofieff et Stravinsky représenteront cette école musicale qui a donné au monde tant de chefs-d'oeuvre. Rodzinski a toujours manifesté un grand intérêt pour la musique russe et il a été le premier, en 1935 à donner aux Etats-Unis l'opéra de Shostakovitch, "Lady Machbeth of Mzensk", d'abord à Cleveland puis à New-York, au Metropolitan Opera .Cette représentation fit époque dans l'histoire de la métropole américaine. A Cleveland, il conduisit plusieurs opéras, entre autres, "Tristan", "Parsifal" et le "Chevalier à la Rose". Rodzinski donna également à Los Angeles, à Cleveland et à New-York, où il fut successivement directeur artistique, plusieurs premières auditions d'oeuvres européennes et américaines.

Rodzinski dirigea la Philharmonique de Vienne aux Festivals de Salzbourg en 1936 et en 1937. Il fut également invité à conduire les orchestres de Paris, de Budapest et de Varsovie ainsi que les principaux orchestres américains.

La Symphonie classique de Prokofieff, le Prélude de Khovantchina, l'Oiseau de Feu de Stravinsky et la Cinquième Sympohnie de Tchaïkovsky sont les oeuvres qu'il dirigera ce soir et demain soir aux Concerts Symphoniques.

Sur nos ondes...

MARDI, 27 NOVEMBRE, A CBF

3 h. p.m.: **Chefs-d'oeuvre de la musique** — "Andante Grazioso" du Trio mi, K. 542 (Mozart): Mme Walter Lang, Walter Kagy et Franz Hindermann. — Sonate en do mineur, opus 30, No 2 (Beethoven): Alfred Dubois, violoniste, et Marcel Maas, pianiste. — Quatuor No 2 en fa mineur (Bliss), interprété par le "Griller String Quartet".

5 h. p.m.: **Le radio-théâtre de l'histoire** — La vie de Champlain. Texte d'André Audet, de Radio-Collège.

8 h. p.m.: **Les Idées en marche** — Animateur: M. Gérard Pelletier. "Faut-il uniformiser l'enseignement de l'histoire du Canada?" Participants: MM. Guy Frégault, Jean-Pierre Houle et Michel Brunet.

8 h. 30 p.m.: **Concert symphonique** — L'orchestre symphonique de Montréal, sous la direction d'Artur Rodzinski: Symphonie classique (Prokofieff). — Prélude de "Khovantchina" (Moussorgski). — "L'oiseau de feu" (Stravinsky).

9 h. 30 p.m.: **Le Salon du livre** — Forum sous la direction de Gérard Arthur. Participants: Dr Philippe Panneton, MM. Jean Bruchési, Roger Duhamel et Léon Lortie.

Studio d'Art à CHLP

9 h. à 10 h. 30 p.m.: Till Eulenspiegel (Richard Strauss). Caprice italien (Tchaïkovsky). Symphonie No 96, "Miracle" (Haydn). Extr. du ballet Coppélia (Delibes). Le cygne de Tuonela (Sibelius).

Studio d'Art A CHLP

9 h. à 10 h. 30 p.m.: Concerto pour violon en ré majeur (Tchaïkovsky). Sérénade (Martinu). Les Sylphides (Chopin). Trois Ecossaires (Chopin).

CE SOIR

Les Compagnons

angle Delorimier et Sherbrooke

LES FOURBERIES DE SCAPIN

de Molière

"UN CAPRICE"

de Musset

avec

PAUL DUPUIS
DENISE PELLETIER
HELENE LOISELLE
GEORGES GROULX
JEAN COUTU

les 27, 29, 30 novembre
1er et 2 décembre

$1.25 — $1.75
AM. 7739

4 SOIREES supplémentaires

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche

UN INSPECTEUR VOUS DEMANDE

de J. B. Priestley

AU GESU LA. 3078 LA. 4453

CANADIAN CONCERT & ARTISTS INC.

présente

le pianiste

ANDRE ASSELIN

dans un récital tout CHOPIN

MARDI SOIR, 4 DECEMBRE
THEATRE HIS MAJESTY'S

Billets: $1., $1.50, $2., $2.50

En vente chez Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est

Variétés Lyriques

Monument National

CE SOIR

STUDENT PRINCE

(Le Prince Etudiant)

Rideau: 8.24 P.M.

Bureau fermé de 6 hres à 7.15

Aussi: les 29 novembre, 1, 2, 4, 5 décembre.

PLateau 9161

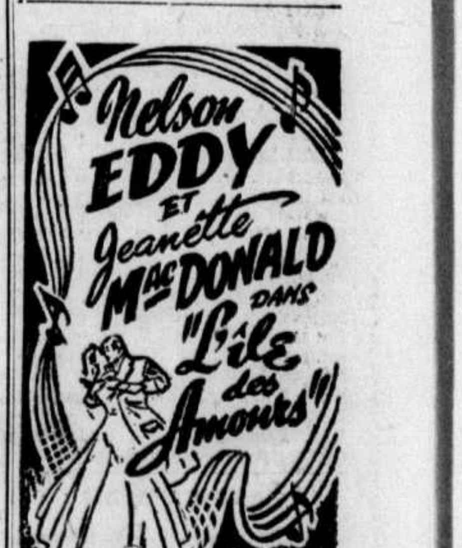

Ce n'est pas sans raison que tout le monde parle du

Salon du Livre,

organisé par la Société d'Etude et de Conférences,

à l'Hôtel Windsor du 25 au 28 novembre.

Ouvert de deux heures à minuit.

Entrée gratuite — Prix de présence

Deux importantes joutes seront disputées par les Juniors

Robert Villemain se bat ce soir, à Milwaukee

Le Français est confiant de l'emporter sur Jimmy Beau dans un combat de dix rondes

Milwaukee, 27. — Robert Villemain, pugiliste français qui détient un excellent record, est de retour en Amérique et ce soir le compatriote de Laurent Dauthuille livrera un combat de dix rondes alors qu'il sera opposé à Jimmy Beau dans un combat qui devrait être intéressant.

Villemain, qui a livré seulement deux combats cette année, s'est déclaré en parfaite condition.

Le Français n'aura cependant pas la tâche facile ce soir. Jimmy Beau ne possède pas un record imposant cette année, mais il est quand même considéré comme un brillant "club-fighter".

Le protégé de Jean Bretonnel, qui est à l'entrainement depuis environ un mois, est favori à neuf pour cinq pour remporter la victoire. Villemain, qui a annulé avec Laurent Dauthuille en France lors de son dernier match, a répété qu'il était bel et bien déterminé à obtenir un match pour le championnat mondial contre Ray Sugar Robinson en 1952.

Jean Bretonnel croit aussi que son protégé aura de belles chances de devenir le prochain champion du monde.

"Robert a déjà été défait par Robinson en France mais il ne connaissait pas son style. Et en plus de cela, il n'était pas en parfaite condition. Villemain est revenu en Amérique dans un seul but, celui d'obtenir un match pour le titre. Il livrera six ou sept combats et il sera alors à son meilleur. J'espère qu'on lui accordera ensuite un combat pour le titre. Il ne l'aura pas volé", a déclaré Bretonnel.

Villemain a encore nié la rumeur voulant qu'il quitte la catégorie des poids moyens. "Je peux encore me battre chez les poids moyens et je n'aurai pas de difficultés à diminuer mon poids à 160 livres, si je rencontre Ray Robinson", a dit Villemain après avoir été examiné hier.

L'école de golf à la Palestre

C'est ce soir que l'école de golf ouvrira ses portes. Tous les amateurs sont cordialement invités. Ils obtiendront tous les détails concernant l'école. Le président Henri André prévoit une foule considérable et croit que, cette année, l'école connaîtra un essor plus grand encore que l'an dernier.

L'école en sera à sa 3e année d'existence. Tous ceux qui l'ont fréquentée dans le passé sont au courant des avantages mis à leur disposition pour améliorer leur jeu durant la saison morte.

Le professeur sera encore le sympathique Charles Giraldeau, qui se fait un plaisir d'aider les joueurs plus expérimentés tout comme les débutants.

Plusieurs amateurs ont corrigé certains vilains défauts en fréquentant le centre de la rue Cherrier et ont sensiblement amélioré leur jeu. Les joueurs expérimentés améliorent leur jeu, tandis que les novices assimilent les notions élémentaires du golf sous les conseils d'un expert en la matière.

L'an dernier, l'école a été fréquentée par un total de 165 élèves et l'on prévoit 200 élèves cette année. Pour la première fois, l'été dernier, la Palestre a organisé un tournoi de golf, et cette pratique sera continuée. Il est surprenant de constater lors du tournoi l'amélioration dans le jeu des élèves.

En plus du président Henri André, les autres officiers de l'école sont: René St-Jean, vice-président; Zotique Lespérance, aviseur; Bob Barrette, secrétaire, et les directeurs suivants: Armand Ferland, Emilien Labelle, Me Yvon Perras, Richmond Pelletier, P.-Emile Paquette, François Guillevin, Albert Beaulieu, Charles Desjardins, Jean-Jacques Patenaude, Roger Savard et Charles Giraldeau.

Les amateurs qui se rendront à la Palestre ce soir, seront surpris de la façon pratique dont l'école de golf a été aménagée. Nul doute que plusieurs s'inscriront immédiatement.

Manuel Cortez contre Zebra Kid

Manuel Cortez, qui est l'un des plus populaires et des plus scientifiques lutteurs de l'ère moderne, obtiendra l'un des matches les plus importants de sa carrière quand il affrontera le Big Zebra Kid dans la semi-finale de la séance de mercredi soir au Forum.

Dans la finale, "Nature Boy" Buddy Rogers rencontrera Billy Darnell dans un match-revanche de deux chutes de trois, qui sera arbitré par le champion mondial, Yvon Robert.

Plusieurs fervents de la lutte se sont déclarés surpris que Robert soit choisi comme officiel quand il détient encore le championnat mondial. "Je ne vois pas pourquoi on est surpris de cela, de dire Yvon. Ce n'est pas la première fois qu'une telle chose se produit. Bobby Managoff a déjà officié à un match important de championnat entre Yukon Eric et moi et on n'a rien trouvé à redire à ce moment-là. J'ai fermement l'intention de faire respecter l'uniforme de la Commission athlétique de Montréal et personne n'aura à se plaindre si les deux lutteurs s'en tiennent aux règlements de la lutte. Rogers a lui-même demandé que ce soit un lutteur et il a même mentionné mon nom comme arbitre. S'il n'est pas satisfait maintenant, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même."

Billy Darnell, de son côté, s'est dit content de ce choix. "Je sais que Robert est un type honnête et qu'il connait la lutte probablement plus que n'importe qui au monde. Je le préfère à un boxeur comme arbitre. Les boxeurs s'énervent trop vite à la vue du sang et ne sont pas trop familliers avec les règlements de la lutte."

Le promoteur Eddie Quinn a l'intention de préparer une carte solide pour accompagner ces deux combats principaux et tout indique que le Forum sera peut-être rempli par une foule de 15,000 personnes comme il y a deux semaines, si l'on en juge par la vente des billets.

LES PREMIERS POINTS DES CHAMPIONS — Benny MacDonell, des Rough Riders d'Ottawa vient de mettre son club sur la bonne voie en obtenant le premier touché dans le premier quart de la joute de samedi dernier alors que les champions du Big Four s'assurent le championnat canadien au rugby en triomphant des Rough Riders de Regina par le compte de 21 à 14. Howie Turner a préparé le jeu avec une magnifique course de 65 verges et Bob Cain a réussi le converti pour placer le club de la Capitale fédérale en avant de son rival par 6 à 2. Les champions de l'ouest canadien avaient obtenu deux simples au début de la partie. (Photo C.P.)

Sages et Grads vainqueurs

Dans la Ligue de hockey Dépression à l'aréna de St-Laurent, hier soir, les Sages ont triomphé des Totems au compte de 6 à 2, tandis que dans la deuxième partie, les Grades ont défait les Hobos par le compte de 7 à 3.

Les Sages, après avoir subi une malencontreuse défaite la semaine dernière contre les Hobos se sont ralliés pour vaincre les Totems, dans une partie des plus mouvementées. Jacques Bélanger, ancienne vedette du Royal junior et du Valleyfield senior, maintenant nouvelle recrue dans la ligue de hockey Dépression, a fait très belle figure et son gérant John Lecavalier compte bien sur lui pour renforcer son équipe, qui a été désiquilibrée après avoir perdu les services de Bernard "Coco" Blanchard et d'un autre joueur. Blanchard agira maintenant comme arbitre de la ligue.

Bernard Laverdure, des Sages, a su très bien s'acquitter de sa tâche en comptant deux buts. André Lagarde a aussi brillé à la défense.

Chez les Totems, Bastien, Lefaivre et Choquette ont participé aux buts des perdants.

Maurice "Rocket" Richard, étoile des Canadiens, avec Bernard "Coco" Blanchard, furent les arbitres de la deuxième partie.

Lundi soir prochain, le 3 décembre, aura lieu la "soirée des dames". Une invitation spéciale est faite à toutes les dames et demoiselles.

PREMIERE JOUTE

Première période

1—Sages, Laverdure (J. Belanger, Andony) 8.05

Deuxième période

2—Totems, Bastien (Fillion, Choquette) 1.44

3—Sages, Laverdure (Lagarde, Andony) 5.17

4—Sages, Laverdure (Casavant) 8.31

5—Sages, Limoges (Cyr) 9.37

Punition: Garbarino.

Troisième période

6—Sages, Cyr (Casavant) 1.02

7—Totems, Lefaivre (Tremblay) 3.32

8—Sages, Belanger (Laverdure) 14.56

Punitions: Lagarde et Barbarino.

DEUXIEME JOUTE

Première période

1—Hobos Lareau (Lacroix) 7.31

2—Grads, Limoges (Lafortune, Bastien) 14.30

Punition: Lavoie.

Deuxième période

3—Hobos, Labelle (Heffernan, Lavoie) 2.50

4—Gads, Lafortune (Bastien, Lamontagne) 10.04

5—Grads, Bastien (Lamontagne) 10.27

Punitions: Deslauriers (2), Heffernan.

Troisième période

6—Grads, Dufresne (A. Delorimier, Daoust) 3.12

7—Grads, A. Delorimier (H. Delorimier) 4.40

8—Hobos, Lareau (Couvrette) 11.59

9—Grads, Bastien (Lafortune) 12.49

10—Grads, Lafortune (Bastien) 14.50

Aucune punition.

Les finalistes de lundi se préparent avec soin

Les pugilistes qui prendront part à la séance du 3 décembre, au Forum, s'entrainent sérieusement à la Palestre de la rue Cherrier

Les fervents de la boxe ne manqueront sûrement pas la dernière séance de la saison car ils seront privés de leur sport favori pour plusieurs mois et d'ailleurs le programme préparé par le promoteur Raoul Godbout est tellement important que tous les sportifs voudront voir les pugilistes se disputer les honneurs de la victoire, particulièrement dans les deux grandes finales qui seront à l'affiche.

Trois des quatre pugilistes qui prendront part aux principaux combats du 3 décembre, au Forum, s'entrainent sérieusement à la Palestre du National car tous veulent être en excellente condition physique pour lundi prochain et hier les médecins de la Commission athlétique de Montréal ont fait subir un examen aux finalistes qui étaient présents au gymnase de la rue Cherrier et ils ont été déclarés en excellente forme. Laurent Dauthuille, Roy Winters et Armand Savoie ont été vus par les médecins et ont été trouvés en excellente santé.

Le Français a boxé quatre rondes contre Noël Paquette et Aimé Gauthier; Roy Wouters a mis les gants contre Dexter Connor, tandis que Savoie s'est entrainé avec Emile Lamarche.

Armand Savoie, l'adversaire de Bryant Kelly a créé une magnifique impression. Il n'y a pas de doute que ce pugiliste s'est sensiblement amélioré. Il semble avoir plus confiance en lui-même. Il a fait preuve de beaucoup de précision dans ses coups.

André Barrault, le gérant du Français, et René Chauvin, qui dirige Roy Wouters, ont eu une violente dispute hier au gymnase. Chauvin, qui attache une grande importance au prochain match, a accusé Barrault de lui avoir enlevé un de ses partenaires d'entrainement, Aimé Gauthier. Le pilote du Français soutient cependant que Gauthier a souvent agi comme partenaire d'entrainement de Laurent.

"Wouters saura bien se venger lundi prochain lorsqu'il affrontera le protégé de Barrault", a dit Chauvin.

Le champion poids moyen du Canada était fort paisible après son entrainement d'hier. Il n'a pas voulu se prononcer sur l'issue de son prochain match.

Raoul Godbout a annoncé hier soir qu'il tentera de s'assurer les services de Tony Canzoneri pour arbitrer une des préliminaires de lundi prochain.

Canzoneri, ancien champion du monde dans les catégories des poids plume, poids légers et mi-moyen, est arrivé à Montréal hier soir.

Toujours égaux en première place

Les Canadiens sont présentement installés en troisième position de la ligue Nationale et ils ne devancent les Bruins et les Eperviers que par un seul point, mais rien n'empêche que deux de leurs joueurs occupent la première position chez les compteurs.

En effet Maurice Richard et Elmer Lach dominent encore chez les compteurs pour la cinquième semaine consécutive. Ils sont sur un pied d'égalité avec chacun vingt points.

Le "Rocket" a enregistré le plus de buts, soit treize tandis que Lach a fourni le plus d'assistances, soit seize.

Gordie Howe, le sensationnel ailier droit du Détroit, s'est toutefois approché des meneurs et il n'est devancé que par deux points. Howe a réussi dix buts et huit assistances depuis le début de la saison.

Quatre joueurs sont installés sur un pied d'égalité en troisième position avec chacun quinze points.

Al Rollins, le grand gardien de buts du Toronto, possède la meilleure moyenne chez les gardiens de buts, ayant alloué une moyenne de 1.60 but par partie. Terry Sawchuk suit avec une moyenne de 1.85 buts par rencontre. Sawchuk a toutefois décroché le plus de blanchissages, soit quatre.

	J.	B.	A.	Pts
Richard, Canadien	20	13	7	20
Lach, Canadien	20	4	16	20
Howe, Détroit	20	10	7	17
Kennedy, Toronto	20	8	8	16
Smith, Toronto	20	6	9	15
Lindsay, Détroit	20	6	9	15
McFadden, Chicago	20	5	9	14
Abel, Détroit	19	4	10	14
Kelly, Détroit	20	6	7	13
Raleigh, Rangers	18	6	7	13
Mosienko, Chicago	18	8	4	12
Brown, Boston	18	7	5	12
Skov, Détroit	20	6	6	12
Gee, Chicago	20	4	8	12
Mosdell, Canadien	20	4	8	12
Olmstead, Canadien	20	3	9	12
Glover, Détroit	20	7	4	11
Sloan, Toronto	18	8	3	11
Peirson, Boston	17	5	6	11
Guidolin, Chicago	19	5	6	11
Gardner, Toronto	20	5	6	11
Curry, Canadien	19	6	4	10
M. Bentley, Toronto	19	4	6	10
Peters, hCicago	20	4	6	10
Pavelich, Détroit	18	4	6	10
Slowinski, Rangers	18	3	7	10
Fisher, Boston	18	8	1	9
Prystai, Détroit	20	4	5	9
Delvecchio, Détroit	15	3	6	9
Thomson, Toronto	20	0	9	9
Hergesheimer, Rangers	18	6	2	8
Geoffrion, Canadien	19	6	2	8
Watson, Toronto	20	5	3	8
Schmidt, Boston	18	3	5	8
Babando, Chicago	20	3	5	8
Mickoski, Rangers	15	3	5	8
Bodnar, Chicago	20	2	6	8
Laprade, Rangers	18	2	6	8
Dewsbury, Chicago	20	1	7	8
Sinclair, Rangers	18	6	1	7
Gamble, Canadien	18	4	3	7
Sandford, Boston	18	2	[illegible]	[illegible]
Pronovost, Détroit	20	2	5	7
Harvey, Canadien	19	1	6	7
Bolston, Toronto	20	1	6	7

Dans la ligue Provinciale

Les Alouettes de Saint-Jérôme commenceront ce soir une série de deux importantes parties alors qu'ils recevront la visite des Lions de St-Hyacinthe, détenteurs de la première position. Demain soir, les Alouettes rendront visite aux Rapides de Lachine.

Yves Nadon, l'instructeur du St-Jérôme, était bien désappointé dimanche lorsque son club a subi une défaite de 4 à 3 contre les Castors de St-Laurent. On sait que ce club s'est assuré la victoire dans la dernière seconde de la joute, par un but du vétéran Johnny Gauthier. Nadon est cependant confiant de voir ses joueurs reprendre le terrain perdu ce soir contre le St-Hyacinthe. Il compte beaucoup sur sa première ligne d'attaque formée de Dolbec, Trudel et Renaud.

Ce trio a compté les trois buts de St-Jérôme dimanche. Roger Chevalier, qui a été inactif pour quelque temps, est revenu au jeu dimanche et il devrait aider la cause de son club.

Demain soir, à Joliette, les Castors de St-Laurent rendront visite au club de l'endroit. Gerry Courteau, qui a gardé les buts du St-Laurent au début de la saison sera dans les filets du Joliette, tandis que le joueur d'attaque "Peanut" Richard jouera pour le St-Laurent. Les Castors ont obtenu ce joueur en échange de Courteau.

Les Lions de St-Hyacinthe auront la tâche relativement facile demain lorsqu'ils recevront la visite du Lake Placid. Le Lake Placid jouera jeudi à St-Laurent et vendredi à Lachine. Il n'a pas encore réussi à remporter la victoire en huit joutes. Les Roamers ont fait l'acquisition de Red McQuattie, Ray Labelle, Rollie Cantara et Fernand Landriault, qui devraient les aider énormément.

Les Castors de St-Laurent joueront leur première joute de la saison samedi soir à St-Laurent contre le St-Hyacinthe.

Deux joueurs sont rappelés

Des changements seront faits sur l'alignement du Canadien lorsque les Leafs de Toronto viendront visiter le Tricolore au Forum, jeudi soir prochain, car deux autres joueurs viennent d'être mis sur la liste des blessés tandis que deux autres ont reçu leurs billets de chemin de fer pour se rendre à Buffalo, où ils auront l'occasion d'améliorer leur jeu.

Les deux blessés sont Floyd Curry et Ken Mosdell, et ces deux joueurs ne participeront pas à la pratique d'aujourd'hui, tout comme Emile Bouchard, qui sera au repos pour quelque temps encore et il est peu probable que notre fameux bloqueur puisse participer à la joute de jeudi.

Curry s'est luxé un muscle de la jambe droite, dimanche soir dernier, à New-York, tandis que Mosdell souffre de douleurs au dos et pour remplacer ces deux joueurs le pilote Dick Irvin a décidé de rappeler Calum MacKay et Gerry Couture.

Les deux joueurs envoyés au club-ferme de la ligue Américaine sont Paul Masnick et Johnny McCormack.

Une seule partie est à l'affiche ce soir dans le circuit du président Clarence Campbell et c'est à Boston que les Bruins et les Rangers en viendront aux prises et une victoire pour le club d'Arthur Ross permettrait à celui-ci de passer en troisième position, un point en avant du Tricolore. Demain, les Eperviers de Chicago visiteront les Rangers, à New-York.

Six victoires en trois jours

Le club de ballon au panier du collège Mont-Saint-Louis vient d'accomplir un exploit remarquable en remportant six victoires d'affilée, en trois jours, dont quatre dans la seule journée de samedi, pour s'assurer le championnat senior provincial des collèges et high schools, au tournoi annuel intercollégial tenu au gymnase de l'Université McGill.

Sur les vingt collèges qui prirent part au concours, le Mont-Saint-Louis, seule équipe canadienne-française, élimina tour à tour le West Hill 73-26, Rosemont 76-17, Trois-Rivières 30-28, Knowlton 40-15, Lachine 46-19 et en finale le Chambly H.S. 50-38. Un écusson, emblème du championnat, fut présenté à chacun des joueurs M.S.L. à la fin du tournoi.

Le grand tournoi Golden Ball qui se poursuit depuis un mois au gymnase du Mont-Saint-Louis parmi les clubs seniors de la métropole, prendra fin mercredi soir par une joute finale entre le Y M.H.A. et les Vagabonds de Rosemont, et une autre foule record est attendue pour cette joute.

Il succède à Lefty O'Doul

San-Francisco, 27. — Les Seals de San-Francisco ont nommé Tommy Heath, ancien gérant du club Minneapolis, comme leur pilote pour la saison 1952. Heath, 38 ans, est un ancien receveur des ligues majeures.

Heath succède au populaire Lefty O'Doul, qui a été gérant du club San-Francisco durant 17 saisons.

L'été dernier, le club San-Francisco s'est contenté de la dernière position dans la Ligue de la Côte du Pacifique.

La mise sous contrat de Tommy Heath est un premier pas vers une réorganisation complète au sein de l'équipe.

La reprise du hockey sur la glace du Forum, ce soir

Les Juniors du président Buster Horwood offriront un programme double — Citadelles contre National et les Trifluviens opposés au Canadien

Après plusieurs jours d'absence à cause de la présence des Ice Capades à Montréal, les joueurs de hockey reviendront sur la glace du Forum ce soir alors que le circuit junior du président Horwood présentera un intéressant programme double.

Dans la joute qui suscite le plus d'intérêt, le National recevra la visite des Citadelles de Québec. Le club de Pete Morin ne détient qu'une avance de trois points sur les Québécois, qui ont joué trois parties de moins. Dans la deuxième joute à l'affiche, le Canadien de Sam Pollock sera opposé aux non moins redoutables Reds de Trois-Rivières.

Les Reds ont disputé une série de deux joutes aux Citadelles en fin de semaine dernière. Ils ont mis fin à la belle poussée victorieuse des Citadelles à Québec samedi en l'emportant au compte de 3 à 1. Le club de Phil Watson a toutefois repris son aplomb dimanche pour l'emporter par 8 à 4.

A la suite de sa défaite de 6 à 5 contre les Aigles de St-Jérôme le National se doit de remporter la victoire ce soir pour se maintenir dans la course au championnat avec le Canadien qui détient maintenant une avance de huit points. Phil Watson est confiant de conduire son club à la victoire ce soir pour s'approcher à un point du National.

L'ancien joueur des Rangers compte beaucoup sur son trio formé de Roland Leclerc, Jean-Jacques Pichette et Rainor Makila pour remporter la victoire. Cette ligne d'attaque a été en vedette aux Trois-Rivières dimanche, en participant à quatre buts. Les joueurs du National devront également surveiller les Haworth, Labadie, Cline, Kukulowicz qui sont également de dangereux compteurs.

Les Citadelles ne seront évidemment pas seuls dans la mêlée et Marcel Paillé devra nécessairement être à son meilleur contre les Pronovost, Scullion, Skartzack Lamirande, Richard Goyette et Provost, les meilleurs compteurs du National. On prévoit aussi un duel de gardiens de buts entre Claude Evans, du National, et Marcel Paillé, du Québec.

Les Reds de Trois-Rivières sont également dans la course pour la deuxième position. Le club de Jack Toupin occupe présentement la troisième position avec seulement deux points de moins que les Citadelles. Les joueurs de la ville trifluvienne feront donc tout en leur possible pour gagner.

Les Reds sont de plus impatients de prendre une douce revanche sur le Canadien qui les a vaincus 2 à 1 la semaine dernière, dans une joute qui a nécessité du temps supplémentaire.

Marcel Lebel, un gardien de buts du Cap de la Madeleine, mérite une large part des succès remportés par les Reds depuis quelques semaines et Jack Toupin compte beaucoup sur lui pour l'emporter ce soir. Bernie Bernaquez, un Montréalais, a repris son aplomb et devra être surveillé de près par les joueurs du Canadien.

Paul-Emile Legault, un autre joueur de Montréal, en sera à sa première visite de la saison ici dans l'uniforme des Reds. Legault a bien débuté samedi alors qu'il a compté un but contre son acien club les Citadelles de Québec.

Sam Pollock a révélé que son brillant joueur de centre, Connie Broden, sera probablement de retour pour cette importante joute. Broden reprendra ainsi sa place entre Sinnett et Chasle.

Demain soir, les Reds rencontreront de nouveau le Tricolore aux Trois-Rivières. On prévoit une forte assistance.

Petites Annonces

A LOUER

Salles à louer, $10 et plus. Facilités de club, arrangements spéciaux pour groupes. Case 18, "Le Devoir", 3-12-51

A VENDRE

Deux petits réfrigérateurs de marque "Astral", jamais utilisés; un poêle à gaz "Moffat", six ronds, en excellente condition; sept paires de draperies. Téléphones à WAlnut 4810. j.n.o.

MAISON A VENDRE

Idéale pour communauté, située à Longueuil. Carré de maison 36 x 75, 3 étages, en brique, en très bonne condition. Très grand terrain strictement privé, véranda 14 x 105, recouverte et donnant vue sur le fleuve. Pour appointement: le jour, BE. 2895; soir, OR. 5-6772.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — BElair 3361

434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi précédent)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 36c pour 2 lignes (12 cents)

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot, les mots composés pour autant de mots, chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres et espaces) équivaut à 3 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances etc. 3 cents le mot minimum 30 cents

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
(Strictement en gros)
Une expérience de 50 années au service des
Propriétaires
Architectes
Communautés
Entrepreneurs
BEN BÉLAND
"Le temple de la lumière"
GR. 2465.
7152, boulevard Saint-Laurent — Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal Québec Rouyn Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
RENE GAGNON C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tel. HArbour 3390

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
G. Lavallee, C.A. — R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. — R. Messier, C.A.
L. Gascon, C.A. — J. Lussier, C.A.
F.-J. Bastien, C.A. — P.-H. Drouin, C.A.
J. Desmarais, C.A. — P.-L. Noiseux, C.A.
G. Messier, C.A. — M. Laroix, C.A.
Jean Gaudreau, C.A.
EDIFICE KENT
10 est, rue St-Jacques, MONTREAL, Tél. MA. 7085
Sherbrooke Trois-Rivières

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
J. Raymond, c.a. — G. Chabot, c.a.
G. Martin, c.a. — M. Bergeron, c.a.
P. Brosseau, c.a. — A. Montgrain, c.a.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
CHAS DESROCHES C.A.
FERNAND RHEAULT C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
R.-LIONEL ROBIN C.A.
JACQUES-R. CHARTILLON C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

360 est rue Rachel Montréal
MA 4107
J. JOLETTE LTÉE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
CH 47A 201, Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier c.r. Guy Vanier c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
51 OUEST RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10c
écrivez à: ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 Ste-CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tout pays
MARION & MARION
Raymond A. Robic et Alfred Bastien
161 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES
"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, chaises, armoires etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
44 O., rue St-Jacques, Montreal
Tél. HA 6968 R. T. Armand

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith, Corona silencieux, regulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculatrices et machines à additionner. Vente et service. Echanges, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019 RUE BLEURY
Entre Vitre et Lagauchetière BE. 23[illegible]

ENCADREURS
Winsintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
J. K. MALOUF
Entretien — Réparations
TU. 1637
6317, 25ème avenue, Rosemont

FLEURISTE
McKenna
FLEURISTE
Fondé 1851
MONTREAL
Ste-Catherine et Guy FL. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-Des-Neiges AT. 1125

LAITERIE
CR 5881 - 5849 Holt ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE propriétaire

MEDECIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.
de la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires
FR 5252 818 Sherbrooke est

Achetons chez les annonceurs du "Devoir", nous y gagnerons.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME Président

Pour les contrats collectifs à longue durée

Montréal, 27. — "Si les contrats de travail restaient en vigueur pour une période plus longue que celle qu'on leur accorde généralement, les chefs d'entreprises auraient une meilleure chance de mettre sur pied des programmes visant au bien-être social des employés". C'est l'opinion émise samedi par M. R. H. Perowne, gérant du département des relations industrielles de la compagnie Dominion Textile Limitée, au cours d'une causerie présentée devant les membres de la division de l'Est de la Société du textile du Canada. M. Perowne traitait des relations ouvrières et des contrats collectifs.

Dans les conditions actuelles, a expliqué M. Perowne, la direction doit tenir compte du fait qu'en signant un contrat de travail à court terme, le mieux qu'elle peut espérer, c'est de s'acheter de la sorte une sécurité à court terme. La direction ne saurait se permettre de préparer de sa propre initiative différents plans de bien-être social pour ses employés, puisqu'elle n'a aucune assurance qu'elle sera en état de supporter le prix du règlement, quand viendra le temps de renouveler le prochain contrat de travail.

M. Perowne a déclaré qu'au cours de la dernière année, plusieurs tentatives ont été faites pour parer à cette situation, particulièrement dans l'industrie de l'automobile. Il a signalé entre autres le contrat de cinq ans signé par la General Motors et l'a cité comme un exemple éclatant.

M. Perowne a passé en revue les nombreux plans et programmes mis en vigueur au cours de ces dernières années dans le but de rendre service aux employés.

Tricentenaire "Pinard"

Un comité récemment formé en vue de commémorer le troisième centenaire de l'arrivée au Canada du chirurgien Louis Pinard nous informe que les familles Pinard fêteront en 1953 ce valeureux pionnier qui compte dans notre pays et aux Etats-Unis près de cent mille descendants.

L'exécution d'un tel programme demande des recherches ardues; c'est pourquoi le comité fait appel à la collaboration efficace et indispensable de toutes les familles Pinard ou de leurs descendants.

Le comité "Tricentenaire Pinard" désire aviser les descendants de Louis Pinard que l'organisation des Fêtes Pinard 1953 n'a nullement pour but de préparer et vendre des généalogies de familles. Toute sollicitation directe ou indirecte à cette fin n'est nullement autorisée.

Les sous-comités "Tricentenaire Pinard" seront formés dans les principaux centres de la province et des Etats-Unis; le comité central demande à tous les descendants Pinard et alliés de communiquer immédiatement à l'adresse suivante: Comité Tricentenaire Pinard, 38, Maron, ch. 3, Québec, pour plus de renseignements sur les Fêtes Louis Pinard 1953.

Congrès forestiers à Rouyn et Grand-Mère

L'Association Forestière Québécoise a tenu samedi dernier à Rouyn un grand congrès forestier dont le thème était: "Protection et Conservation". Une couple de cents délégués de toute la région de l'ouest du Québec ont suivi ces délibérations au cours desquelles des travaux ont été présentés par MM. Jean Duguay, Georges-Henri Bernier et Jules Breton. L'invité d'honneur au banquet de clôture était M. Thomas Maher qui a fait un exposé très frappant de la situation forestière en Abitibi. Ce congrès coïncidait avec l'assemblée annuelle de l'Association Forestière de l'Ouest du Québec. M. Edgar Turpin, contracteur de Rouyn, fut élu président pour succéder à M. Jos.-A. Dufresne, industriel de Val d'Or. La plupart des résolutions du congrès ont porté sur les méthodes à employer pour assurer une meilleure protection des forêts contre le feu.

Un congrès semblable sera tenu samedi le 24, à Grand-Mère, et sera sous la présidence active de M. Ernest-L. Denoncourt, architecte des Trois-Rivières et président de l'Association Forestière provinciale. Le thème de ce congrès portera également sur la protection des forêts. M. Georges-Henri Bernier, assistant-chef du service de la protection à Québec, donnera une causerie pour inciter davantage la population à la conservation et à la protection plus efficace de nos ressources naturelles. D'autres causeries seront prononcées sur les Clubs 4-H par M. Roger-R. Côté, i.f., assistant-secrétaire général des Clubs 4-H, et aussi par M. Percy Whissell, i.f., chef du bureau de renseignements forestiers des Trois-Rivières. Lors du banquet de clôture, M. Georges Maheux, i.f., directeur du Service de l'Information et des Recherches au Ministère de l'Agriculture, sera le conférencier d'honneur.

Le procès de Mgr J. Badalik commencera bientôt

Berlin, 27. (Reuters) — Le journal catholique *Petrusblatt*, rapportant des dépêches des milieux catholiques de Rome, a rapporté que le procès de Mgr Josef Badalik, évêque de Vaszprem, en Hongrie, commencera sous peu. Le prélat hongrois est détenu dans son palais épiscopal sous l'accusation d'avoir eu des relations "avec des agents de l'impérialisme américain".

A la Société de pédagogie de Montréal

La Société de Pédagogie de Montréal tiendra sa deuxième réunion d'étude samedi prochain, le 1er décembre, au collège Mont-St-Louis, 244 est, rue Sherbrooke, à 2h. 30 de l'après-midi.

La conférencière, Mlle Dolorès LaSalle, traitera du civisme à l'école élémentaire.

La Société invite tous les éducateurs à cette séance mensuelle et au forum qui suivra la causerie. L'entrée est libre.

SAVARD & HART
MEMBRES DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTRÉAL
SIÈGE SOCIAL: 276 ouest, rue ST-JACQUES, MONTRÉAL
Succursales:
1181 ouest, rue Ste-Catherine, Plateau 9501
QUÉBEC - TROIS-RIVIÈRES - SHERBROOKE - ST-JEAN, P.Q.

Fabrication supérieure
Ajustage parfait
Longue durée
ACCESSOIRES Ford D'ORIGINE
ELLES SONT GARANTIES!

CARTOUCHES DE FILTRE d'HUILE . . . Un moteur *propre* donne une performance parfaite et s'use moins vite. Vous pouvez vous procurer une cartouche de filtre d'huile d'origine Ford chez tout vendeur autorisé.
1100 VENDEURS AUTORISÉS D'UN OCÉAN À L'AUTRE

M. Ignace BROUILLET, I.P., D.Sc., directeur de l'Ecole polytechnique, qui vient d'accepter la présidence de la section des noms réservés pour la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Le bimillénaire de Paris

Le bimillénaire de Paris sera marqué à Montréal par une manifestation culturelle organisée par l'Art Chrétien Educatif, qui aura lieu le 15 décembre à l'Université de Montréal.

Cette manifestation, présentée sous les auspices de l'Alliance française, de la Société d'Etudes et de Conférences et de la Chambre de Commerce des Jeunes, sera sous le haut patronage de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

Le conférencier sera M. Thomas Greenwood, professeur à la Faculté des Lettres qui a intitulé sa causerie: "Le message de Paris".

La Chorale Bleu et Or de l'Université de Montréal interprétera des airs canadiens et français. Il y aura aussi projection de film.

Cette manifestation aura lieu dans l'amphithéâtre H'404 à 3h. p.m. Une réception suivra pour les membres et leurs invités au salon d'honneur.

Les pèlerins de la "Marche du Pardon" à l'église Notre-Dame

C'est là qu'aura lieu à 9h. vendredi soir, le grand ralliement — Les hommes et les jeunes gens se rendront ensuite à l'Oratoire à pied, en portant la croix — Messe de minuit

Un grand ralliement de tous les pèlerins des "Marches du Pardon" aura lieu en l'église Notre-Dame vendredi soir, à 9 h. A l'occasion de la Marche du Pardon de la paroisse-mère de Montréal, on convoque tous ceux qui depuis un an ont pris part aux "Marches du Pardon". Une grandiose cérémonie se déroulera à Notre-Dame au cours de laquelle on bénira la croix blanche du pardon.

Verdun, Côte St-Paul, St-Henri, Villeroy s'uniront aux paroisses de l'est

Il y a en effet un an que l'on inaugurait dans notre ville ce pèlerinage à pied pour tous les hommes et les jeunes gens. La première marche du pardon groupait les paroisses de Verdun. Vinrent ensuite, en février, par un froid sibérien, les pèlerins de Côte-St-Paul et de Ville-Emard. St-Henri et Ste-Cunégonde accomplissaient ce pèlerinage pendant la neuvaine à saint Joseph. Un peu plus tard, les paroisses du nord, de Bordeaux et d'Ahuntsic se rendaient aussi à l'Oratoire. A la fête du Sacré-Coeur, 15 paroisses de Villeray et des environs montaient aussi à pied à l'Oratoire.

Tous ces hommes et jeunes gens sont donc convoqués pour vendredi soir à se réunir en l'église Notre-Dame pour 9 h., où aura lieu le départ pour l'Oratoire Saint-Joseph.

Cinq paroisses de l'est de Montréal feront ce pèlerinage pour la première fois; ce sont: St-Jacques, St-Pierre-Apôtre, Ste-Brigide, St-Vincent-de-Paul et Notre-Dame du Mont-Carmel. Le départ aura lieu à leurs églises pour ensuite s'unir aux autres pèlerins à Notre-Dame.

Les fidèles habitués de l'église du Gesù, de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, des Buissonnets et du Bon-Pasteur se réuniront à Notre-Dame.

Messe de minuit à l'Oratoire, vendredi soir

Les pèlerins de la Marche du Pardon arriveront à l'Oratoire vers 11 h., vendredi soir. Une messe sera célébrée à minuit, après l'heure de prières, au cours de laquelle on fera le chemin de la croix, et plusieurs confesseurs entendront les pénitents.

On a choisi un vendredi pour ce pèlerinage de pénitence afin de s'unir davantage aux souffrances de Notre-Seigneur et pour suivre l'exemple du Fr. André, qui inaugura lui-même l'heure sainte du vendredi avec ses amis et faisait avec eux le chemin de la croix.

On portera la croix blanche du pardon

On bénira, dans l'église Notre-Dame, une grande croix blanche du pardon, que les pèlerins porteront en procession jusqu'à l'Oratoire. Ce sera une excellente occasion de répondre à l'invitation de notre Saint-Père le Pape, qui voulait faire de l'Année sainte "l'année du grand retour et du grand pardon", et qui demandait à tous les fidèles "d'expier, au cours de cette année, leurs fautes et celles des autres".

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine tiendra son assemblée régulière bimensuelle demain après midi à 4 h. Le nouveau commissaire, le maire Anatole Leroux de Ville La Salle, siégera alors pour la première fois.

Améliorations locales

Comment l'on procède à la préparation des projets

M. Paul-Emile Morissette explique la longue procédure suivie à l'hôtel de ville concernant les égouts, les trottoirs et les pavages — Comment est réparti le coût des travaux — Cette année, on a exécuté 678 projets représentant une dépense de $14,000,000

La préparation des projets d'améliorations locales (égouts, trottoirs et pavages) exige une assez longue procédure. Dans une causerie prononcée hier soir à la radio ("quart d'heure Concordia"), M. Paul-Emile Morissette, ingénieur en charge de la section des améliorations locales au service municipal des travaux publics, a décrit les phases diverses de cette procédure, qui sont peu connues du grand public.

Lorsqu'un ou plusieurs propriétaires d'une même rue désirent faire construire un égout, un pavage ou un trottoir, ils en formulent la demande par écrit à la division technique du département des travaux publics. Pour cela, on recommande de se servir de formules appropriées que l'hôtel de ville tient à la disposition des requérants; ils n'ont qu'à s'adresser aux bureaux 416 ou 303.

Ces requêtes doivent porter la signature de la plupart des propriétaires riverains de la rue concernée, mais il n'est pas nécessaire d'obtenir la signature de tous les propriétaires ou même de la majorité, car, explique M. Morissette, nous donnons suite parfois à certaines requêtes dans l'intérêt public. En effet, précise le conférencier, nous construisons certains pavages pour améliorer la circulation dans un territoire, ou certains égouts pour relier tout un réseau. Nous n'exécutons pas d'améliorations locales, ajoute M. Morissette, à moins que les travaux ne se révèlent absolument nécessaires, parce que nous ne voulons pas grever d'impôts onéreux les propriétaires de lots vagues dont les revenus minimes ne leur permettraient pas de les conserver par la suite. Pour ce qui est des ruelles qui ne sont pas propriété de la ville, la charte permet d'y construire des pavages permanents, pourvu qu'au moins 50 pour cent des propriétaires riverains en fassent la demande par écrit; ce 50 pour cent se totalise en nombre et en pieds de front.

Longues procédures

Il arrive parfois, dit encore M Morissette, que des requêtes nous sont transmises pour exécuter des travaux d'améliorations locales dans des rues qui ne sont pas propriété de la ville; dans ces cas, la charte permet à la municipalité d'exécuter des travaux souterrains, tels que égouts et conduites d'eau, mais non pas des travaux de surface, comme des pavages et des trottoirs. Ces cas se présentent surtout dans les nouvelles subdivisions où l'emplacement de la rue n'a pas été cédé à la cité; il faut alors procéder à l'expropriation ou à l'acquisition à l'amiable. Ces procédures sont très longues, souligne le conférencier, "et nous avons en main plusieurs requêtes dont les projets ne peuvent être exécutés pour cette raison".

C'est la division des eaux et de l'assainissement qui effectue la pose des conduites d'eau; les requêtes pour ce genre de travail doivent être adressées à ce dernier département (bureau 324).

Lorsque la requête est acceptée, on procède à la préparation du projet. Le service des travaux publics coopère alors avec la Compagnie de téléphone Bell, Hydro-Québec, la Commission électrique de la ville de Montréal et la division des eaux et de l'assainissement, qui occupent de l'espace dans nos rues, afin d'éviter que les pavages dont on projette la construction soient éventrés aussitôt construits, pour y exécuter des travaux souterrains ou de surface.

L'estimation du coût du projet est faite avec soin et doit inclure non seulement le prix de construction des pavages, des trottoirs et des égouts, mais aussi le coût des travaux accessoires qu'exigeront ces constructions.

Cette estimation ainsi que la recommandation du projet sont ensuite transmises au Comité exécutif qui en fait l'étude et recommande, s'il le juge à propos, au conseil municipal de voter les crédits nécessaires à l'exécution des travaux. Le conseil vote ou refuse ces crédits qui seront par la suite acceptés ou rejetés par la Commission municipale de Québec.

Si les crédits sont acceptés, le service des améliorations locales demande alors des soumissions publiques après en avoir reçu l'autorisation du Comité exécutif. Le département concerné analyse ces soumissions et le contrat est adjugé par le Comité exécutif.

On prépare enfin une convention qui est conjointement signée par l'entrepreneur à qui le contrat a été accordé et la ville. On est alors prêt à commencer les travaux.

Puis la section d'arpentage de la division technique qui prépare les plans et profils officiels des rues établit sur le terrain les alignements et les élévations des travaux à exécuter.

Le laboratoire aanlyse d'une façon continue les matériaux entrant dans la construction des pavages, des trottoirs et des égouts.

Ceux qui payent

Comment s'effectue le paiement des améliorations locales? Le conférencier répond:

Les *égouts* sont entièrement à la charge des propriétaires riverains; le paiement est réparti sur une période de dix ans, soit en dix versements égaux et consécutifs, plus 6% sur le solde du capital non acquitté. Lorsqu'un propriétaire se trouve à l'encoignure de deux rues, il doit défrayer le coût du premier égout, sans exemption; quant au deuxième égout, il a le droit à une exemption de 50%; cette exemption ne devant pas dépasser 50 pieds de front.

Les *trottoirs* sont à la charge des propriétaires riverains dans une proportion de 99%, 1% étant payable par la ville à même ses dépenses capitales. Les paiements sont effectués de la même façon que les égouts, sauf qu'il n'existe aucune exemption pour les encoignures.

Les *pavages* des rues et des ruelles sont payables sur une période de vingt années, soit en vingt versements égaux et consécutifs, plus 6% sur le solde du capital à payer. Pour les pavages de rues, le maximum de largeur cotisable est de quarante pieds, soit vingt pieds de largeur répartis sur les propriétaires de chaque côté de la rue; ou, si la rue est plus étroite, la moitié de la largeur du pavage. Dans le cas d'un coin de rue, le propriétaire a droit à une exemption pour le côté de sa propriété; cette exemption est de 50%, mais ne doit pas dépasser cinquante pieds. Dans le cas des ruelles, l'exemption d'un côté est de 75%, mais ne doit pas dépasser une longueur de 80 pieds.

Le paiement de toutes ces améliorations peut varier au taux par pied de front, selon les conditions du contrat. Le conférencier fait observer que, dans le cas des pavages de rues, le taux actuel est fixé à $5.00 la verge carrée, quel qu'en soit le coût réel.

678 projets

M. Morissette donne ces chiffres intéressants: le département des améliorations locales a exécuté cette année un total de 678 projets représentant des crédits votés au montant approximatif de $14,000,000, réparti comme suit:

201 projets de pavages en béton et en asphalte, au montant de $7,700,000;

282 projets de trottoirs en béton, représentant une dépense totale de $2,500,000;

45 projets de pavages de ruelles en béton, représentant une somme de $700,000;

150 projets d'égouts au montant de $3,100,000.

En plus de ces projets d'améliorations locales, poursuit le conférencier de Concordia, nous en avons étudié plusieurs, de concert avec le service d'urbanisme, en vue d'améliorer les conditions de la circulation dans nos rues. Ces travaux dont l'exécution est compliquée ont été confiés à la division de la voie publique.

M. Morissette prend soin d'ajouter: L'exécution de certains projets n'a pas été aussi rapide que nous l'aurions souhaité, mais il faut tenir compte de la mauvaise température, de même que de la pénurie des matériaux entrant dans la construction des travaux d'améliorations locales.

La procédure de la préparation et de l'exécution les projets est assez longue, dit l'ingénieur Morissette, mais elle est nécessaire pour bien analyser les besoins du public et exercer un contrôle efficace sur un budget dont nous venons de donner un aperçu.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'anlyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

Maunye. — Le choix de votre texte correspond aux aspirations générales de votre âme. Vous aimez le beau et le bon; vous recherchez le grâce et l'harmonie dans les oeuvres que vous admirez; et vous-même, grâce à votre sens esthétique, à votre sens du rythme et aux tendances créatrices de votre intelligence, vous pouvez réaliser des oeuvres de beauté. Votre amour excessif de la variété et du changement vous causera souvent des "maux de tête". Il vous jettera dans la confusion. Vous vous porterez spontanément vers tout ce qui vous plaît; et vos réactions extérieures révéleront la répugnance instinctive que vous éprouverez à l'endroit des choses ou des êtres qui vous déplaisent. Vous êtes impulsive; mais sans exagération ni extravagance. Vous êtes ambitieuse et désirez améliorer votre sort. Plus encore, vous voulez vous élever au-dessus de la foule, parvenir aux honneurs et aux dignités, commander l'admiration et l'adulation par vos attitudes et vos actions, dans lesquelles se devinent votre immense sentiment de fierté et votre sens aigu de la distinction. Votre volonté et votre sens pratique vous porteront évidemment à travailler à la poursuite d'objectifs concrets et accessibles; mais réalisables dans un avenir pas trop lointain. Votre méfiance, votre réserve et un certain conservatisme enlèveront quelque charme à votre spontanéité. Vous ne déguisez pas souvent votre pensée; en certaines occasions, vous l'exprimez même avec ouverture de coeur et finesse. La plupart du temps, vous serez très fermée et discrète, faisant un choix méticuleux et loyal de vos intimes. Vos petites impatiences ne feront pas oublier votre douceur, votre bonté, votre naturel sympathique, généreux et compréhensif.

Mark ELLERY

De Gaulle opposé à une armée européenne

Nancy, France, 27. (Reuters) — Le Rassemblement du peuple français du général Charles de Gaulle a décidé, au cours de son congrès annuel, d'ordonner à ses représentants à l'Assemblée nationale, de voter contre la ratification du plan d'organisation d'une armée européenne.

Six pays tentent de réunir une telle armée qui ferait partie intégrale de l'armée du général Eisenhower. Ce sont la France, l'Italie, l'Allemagne occidentale, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

Le parti gauliste est le plus fort groupe, pris isolément, au sein du parlement français, et son opposition rendra difficile la ratification du projet militaire.

M. Duplessis s'oppose à la certification d'une union communiste

Québec, 27 (P.C.). — M. Maurice Duplessis a annoncé hier midi qu'il a prié le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, c.r., de s'opposer à la demande de certification que vient de présenter la Commission des relations ouvrières, une union établie dans la manufacture de la compagnie Westinghouse, aux Trois-Rivières.

"Cette union, créée sous l'égide des United Electrical and Radio Workers of America est sous domination communiste, a dit le premier ministre, et je ne permettrai pas qu'elle s'implante dans ma ville des Trois-Rivières."

Les 25 ans de l'Amicale Saint-Charles-Garnier

Dimanche, le 2 décembre, les anciens de Saint-Jean-Berchmans-Saint-Charles-Garnier fêteront les 25 ans de leur amicale.

Réunion à 10 heures, à la chapelle de la rue Rachel, pour la messe, suivie du banquet, à midi, et d'une série d'amusements, à la salle de l'école, rue Marie-Anne.

Cette fête sera rehaussée de la présence des RR. PP. Wilfrid Gariépy, curé de l'Immaculée-Concepton, et Elphège Reid, aumônier, des CC. FF. Honorat-Joseph, André-Marie, fondateur de l'amicale, Denis, Urbain-Marie, Agathange, Amédée-Stanislas et de nombreux autres anciens directeurs et professeurs, qui se sont illustrés dans la formation de leurs élèves.

Invitation cordiale à tous les anciens d'être présents.

Les coopératives d'épargne et de crédit et la formation des jeunes

M. Vaillancourt voit dans les Caisses populaires un important facteur de formation positive de la jeunesse

"Nous déplorons aujourd'hui une chose: c'est que la jeunesse soit déprimante et relâchée. S'il en est ainsi cependant, c'est à nous adultes, qu'il faut en impliquer la faute. Nous n'avons pas su donner à nos fils la formation positive qui en ferait une race forte".

"Je vois un moyen de remédier un peu à cela et c'est l'enseignement de la coopération aux jeunes. Si nous réussissons à leur inculquer la vertu fraternelle de la coopération et la volonté de l'épargne, nous aurons recréé leur force".

"Les coopératives d'épargne et de crédit, fondées il y a plus de 50 ans au Canada par le commandeur Desjardins, m'apparaissent comme une oeuvre salvatrice pour nos gens de classe moyenne et particulièrement les jeunes. Elles incarnent une philosophie profonde de la vie économique, qui mettra peut-être le petit peuple canadien à la tête de l'Amérique".

Voilà ce que déclarait hier soir le sénateur Cyrille Vaillancourt, lors du dîner hebdomadaire du club des Anciens de Ste-Marie, où il était conférencier d'honneur.

M. Vaillancourt avait fait auparavant un résumé très vivant de l'histoire des Caisses populaires et du commandeur Desjardins. Il fut présenté à l'auditoire par le R.P. Joseph Paré, recteur du collège Ste-Marie. Le Dr Eudore Dubeau le remercia. Le dîner était présidé par le notaire Emile Massicotte. On remarquait encore à la table d'honneur, Me Roméo Desjardins et M. Emile Girardin.

Institut Pie XI

L'Institut Pie XI tiendra son prochain cercle d'étude samedi, le 1er décembre, à 2 h. 15 p.m., à l'Institution des Sourdes-Muettes, 3725, Saint-Denis. Quatre questions sur *le jansénisme* seront à l'ordre du jour: 1) En quoi consiste-t-il? — Quels en furent les principaux tenants? 2) Quels furent parmi les théologiens ses principaux adversaires? 3) A-t-on déjà eu chez nous des traces de cette vieille erreur? 4) Est-il raisonnable de taxer de jansénisme ceux qui luttent contre les modes indécentes et autres abus criants de notre époque, de même que ceux qui s'adonnent à la pénitence et la prêchent aux fidèles?

Tous ceux qu'intéressent les questions religieuses et sociales sont cordialement invités à se joindre aux membres du cercle. L'entrée est libre.

Une nouvelle municipalité : "Fleuriault", dans Rimouski

Québec, 27. — Une municipalité nouvelle prendra naissance dans le comté de Rimouski; il s'agit de la municipalité de *Fleuriault*, démembrement de la paroisse de St-Gabriel.

Une proclamation du lieutenant-gouverneur que publie la "Gazette officielle" annonce que cette érection prendra effet le 1er janvier prochain.

4 fois rectifié.
Complètement distillé — 100% de grains.
EXIGEZ LE GIN CROIX D'OR
MELCHERS
Il a plus de corps et "pleine saveur"
MELCHERS FINEST CANADIAN GENEVA

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir
Etrennes DUPUIS
TOUJOURS BIEN ACCUEILLIES
CYMA
TAVANNES
Pour hommes 59.75
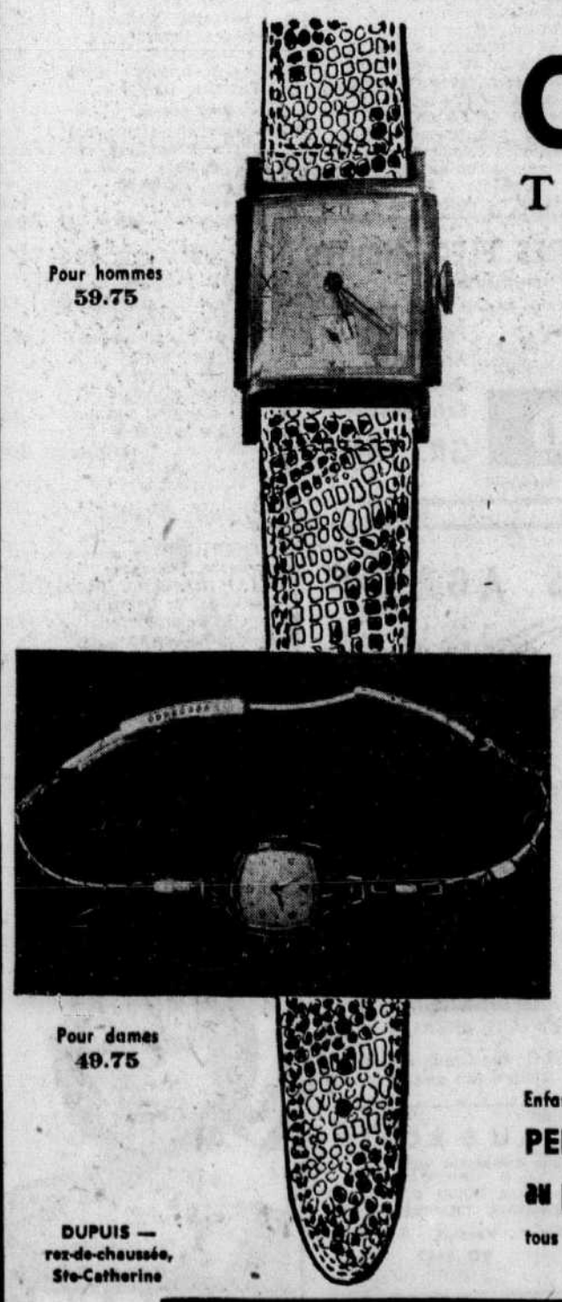
Pour dames 49.75
Une marque de réputation mondiale modèles nouveaux pour dames et messieurs . . . mouvements portant la garantie DUPUIS . . . choix de boîtiers jaune ou blanc . . . bracelets extensibles en métal ou en cuir . . . genre cordonnet pour dames.
39.75 à 75.00
Enfants écoutez le PERE NOEL au poste CHLP à 6 h. 30 tous les soirs
DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine
Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS